L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1114 - VENDREDI 20 MAI 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

* Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶ Sommaire

Sécheresse
Le ministre autorise l'utilisation des jachères pour nourrir les animaux *p.04*

P 09 **Actualité** Côte d'Or
Nuisibles: un prélèvement de corbeaux exemplaire

P 10 **Actualité** Nièvre
Foire concours aux culards: Moulins-Engilbert conforte sa position

P 11 **Actualité** Yonne
Le succès de la troisième édition du Printemps de l'agriculture

P 13 **Actualité** Bourgogne
Afdi Bourgogne Franche-Comté: 30 ans d'échanges et de rencontres…

P 16 Filières **Élevage**
Élevage ovin : «bergerie» ou «herbager?»

P 18 Filières **Cultures**
Colza: optimiser le rendement à la récolte

Encarts:- Catalogue "Salon de l'herbe" (certains cantons du 21)
- Catalogue Delta Force (certains cantons du 89)

Spécial sécheresse *P. 04-07*

Récoltes 2011: le ciel s'assombrit



Avec ce printemps extrêmement chaud et sec la menace d'un manque général d'eau se précise, impactant la récolte des fourrages et le rendement des cultures. Une fois de plus l'élevage risque d'en faire les frais. Les sections spécialisées de la FRSEA, les FDSEA des quatre départements de Bourgogne, les Chambres d'agriculture, régionale et départementales… tous et toutes se mobilisent pour alerter les éleveurs et sensibiliser les céréaliers à l'urgence.

G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



ENCORE QUELQUES MATERIELS DE FENAISON DISPONIBLES À DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES !
Renseignez-vous

KUHN

JEANDOT Pneus — Vos Partenaires

Joigny 03 86 62 18 84
Tonnerre 03 86 55 45 75



MICHELIN Exelagri

Moisson 2011

l'Agenda

Côte d'Or

Installation
Rencontres et échanges entre cédants et candidats

« Il n'y a pas de jeunes qui veulent s'installer …Mon exploitation n'est pas viable pour un jeune…On ne peut pas s'installer quand on n'est pas fils ou fille d'agriculteur…»
Pour lever ces a-priori , la Chambre d'agriculture-mission Odasea organise dans le cadre du Programme Régional Installation, une demi-journée de rencontres entre agriculteurs sans repreneur et jeunes désireux de s'installer en agriculture. Cette rencontre sera l'occasion pour les participants :
- d'échanger sur leurs projets respectifs
- de distinguer les grandes étapes de la transmission ou de l'installation à partir de témoignages,
- et de connaître les outils et aides à la transmission et à l'installation hors cadre familial.
Ainsi, cette matinée de rencontres et d'échanges entre cédants et candidats à l'Installation aura lieu 24 mai 2011 à partir de 9 h 45.
Cette rencontre s'adresse :
- aux exploitants en recherche de repreneurs et/ ou d'associés
- aux candidats à l'installation inscrits au Répertoire Départ Installation pour rechercher une exploitation

Au programme :
- Témoignage de deux jeunes agriculteurs installés hors cadre familial sur une production innovante et visite de leur exploitation
- Témoignage de l'agriculteur qui leur a transmis son exploitation
- Présentation des dispositifs d'aides à la transmission et à l'installation (le Répertoire départ Installation, le contrat de parrainage, les aides du PRI…)
- Echanges entre les participants à l'occasion d'un apéritif champêtre

Assemblée generale
du contrôle laitier le 26 mai

Le Contrôle laitier de la Côte d'Or tiendra son assemblée générale le jeudi 26 mai à 10heurers à l'Hôtel de la Poste de Saint-Seine-l'Abbaye.
Au programme : 10 heures: Assemblée Générale statutaire, 11 h 30 : Intervention de Mme Anne Richard, Directrice Economie et Qualité au CNIEL (Présentation économique de la filière laitière, contractualisation laitière et gestion des volumes et de la qualité du lait). Inscriptions : le controle laitier 21, 42, rue de Mulhouse, 21000 DIJON, Tél : 03 80 68 67 10 - Fax : 03 80 38 08 11, ocl21@ucacig.fr

Journée technique
Arvalis le 16 juin

Arvalis-Institut du végétal organise une journée technique le 16 juin à Cessey-sur-Tille, à la salle des fêtes.
Au programme : le matin, point de conjoncture en salle sur le potentiel des céréales à paille et restitution des résultats herbicides ; après-midi, visite sur le terrain chez Jean-Pierre Moreau, à Labergement-Foigney, sur blé (variétés, fertilisation, fongicides).
Informations et inscriptions : Christelle Moreau, 03 80 28 81 85. Mail : c.moreau@arvalisinstitut-duvegetal.fr

Nièvre

Jugement Bétail
Les JA du canton de Montsauches-les-Settons organisent un concours de jugement de bétail, ce samedi **21 mai**, de 10h à 17 heures.
L'équipe d'Alexandre Mocellin a mis les petits plats dans les grands en proposant sur place un marché de produits régionaux, une buvette et des sandwiches ainsi que de la musique morvandelle. Le début du jugement est prévu à 14 heures.
Contact: Alexandre Mocellin au 06 07 57 67 47.

Morvan: L'entretien des vergers
Le 28 mai, à l'espace Saint-Brisson, le Parc naturel régional du Morvan propose des stages d'initiation et de perfectionnement à l'entretien des vergers du Morvan. Ces stages permettent aux amateurs de mieux connaître les gestes indispensables à apporter aux arbres, pour leur assurer un bon état de santé et une bonne production de fruits chaque année.
Prochain stage le 28 mai de 10h – 17h, sur les insectes et les maladies de nos vergers. Le nombre de places étant limité, l'inscription préalable est indispensable : Maison du tourisme de la Maison du Parc au 03 86 78 79 57.

Formation Gérer ses relations humaines
La Chambre d'agriculture, associée à l'association des Actrices nivernaises, a repoussé sa formation *«gérer ses relations humaines avec la communication non violente»* aux **24 et 25 mai** 2011 (9h – 17h30) à la Maison du Diocèse, 21 rue Gustave Mathieu, 58000 Nevers. Ce stage est ouvert à toute personne désirant développer sa communication interpersonnelle, Tarif: 90 euros par participant ressortissant du fonds Vivea. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. Inscriptions avant le 30 avril.

Réunions Préparer sa cessation d'activité
La Chambre d'agriculture organise deux réunions d'information sur la cessation d'activité : le **26 mai** à Moulins-Engilbert, au marché au cadran, à 14 h, et le **31 mai** à Saint-Saulge, à la mairie, à 14 h.
Ces réunions s'adressent aux agriculteurs qui envisagent de cesser leur activité pour prendre leur retraite, et qui veulent anticiper et préparer au mieux ce départ.
Vous pourrez y rencontrer des conseillers de la Chambre d'agriculture, de la MSA et de la DDT.
Vous pourrez avoir des informations sur les démarches pour préparer le dossier Retraite, les règles pour conserver une parcelle de subsistance ou continuer à conduire un tracteur, comment transmettre les DPU ou la PMTVA, ...et toutes les formalités nécessaires pour bien transmettre l'exploitation. Cette réunion est gratuite et ouverte à tous. Pour plus de renseignements, contactez directement Carole Simon au 03 86 93 40 15.

Certiphyto Voie D et voie C
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto. La première, par la voie D, aura lieu les **25 et 27 mai** à Moulins-Engilbert, la seconde, par la voie C, le **25 mai** à Nevers (9h -17h30).
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Epis Centre Fermetures exceptionnelles
La coopérative Epis Centre Nièvre informe ses adhérents que les sites de la coopérative seront fermés :

Pour la fête de l'Ascension : jeudi 2 et vendredi 3 juin
Resteront ouverts aux horaires habituels :
- les LISA de Pemert – Donzy – Saint Amand en Puisaye
- les sites de Château-Chinon – Decize –Moulins Eengilbert – Saint Pierre le Moutier et Saint Saulge.

De même les sites seront fermés le Lundi de Pentecôte : 13 juin.

Embauche Contrats et obligations
La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une session de formation d'une journée, le **7 juin** de 9h à 17 heures, à Nevers sur le thème « Embauche = contrats et obligations ». Destiné aux agriculteurs employeurs ou futurs employeurs, ce stage vise à mieux appréhender les règles liées à l'embauche et au coût d'un salarié et passera en revue divers aspects réglementaires (types de contrats, DUE, documents obligatoires, convention collective, exonération de charges...). La formation sera assurée par Stéphane Leuzy et Jérôme Ferré, de l'association Avenir et coûtera 50 euros par participant ressortissant Vivea à jour de cotisation (hors repas). Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou laurence-evers@nievre.chambagri.fr.

Yonne

Réunion ovine
ALYSÉ et la Cialyn organisent à destination de tous les agriculteurs de la zone, une réunion *«ovine»* pour démontrer les intérêts de cette production.
Rendez-vous **jeudi 26 mai**, à 14 h, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Au programme de cette réunion départementale :
Le contexte mondial, la comparaison des systèmes *«herbagers»* et *«bergerie»*, les aides diverses, le réseau de références, les simulations…
Renseignements : Yves Leboulbin au 06 08 28 08 07 ou Nathalie Feral au 03 86 92 36 02

Syndicat betteravier de l'Yonne
L'assemblée générale du Syndicat betteravier de l'Yonne se tiendra **mardi 31 mai**, à partir de 9 h 15, Salle de la Margottière, à Vallery. Avec la participation de Eric Laine, président de la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves.

Service de remplacement
L'assemblée générale ordinaire, suivie d'une assemblée générale extraordinaire de l'Association de Remplacement des Agriculteurs de l'Yonne (ARAY) se tiendra **mardi 31 mai,** sous la présidence de Benoît Mouffron, au 37 rue de la Maladière, salle 9, à Auxerre

Visite de ferme
La Chambre d'agriculture de l'Yonne, le Sedarb et le Gaby organisent 2 visites de fermes céréalières bio :
Mardi 24 mai, à Marmeaux (proche de l'Isle sur Serein), sur l'exploitation de François Camburet
Mardi 7 juin à Dicy, au clos de Rochy, sur l'exploitation de Jean-Marie Gois
Début de la visite à 14 h, avec présentation générale de l'exploitation et des résultats technico-économiques. La fin d'après-midi sera réservée à la visite de parcelles bio.
Renseignements :
Patrice Cote, conseiller en agrobiologie à la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 82 90 ou 06 30 62 99 69
Guylain Degryse, animateur agrobiologique au Sedarb, au 03 86 72 92 20 ou 06 80 43 16 97

Visite des essais de la Chambre d'agriculture
La Chambre d'agriculture organise la visite de ses essais. Trois visites sont prévues, dans différents secteurs de l'Yonne :
En Puisaye, rdv **mardi 24 mai,** à 14 h 30, au lieu dit *« les Pautrats »* (à Saint-Fargeau, prendre la D85 direction Saint Sauveur). Visite d'un essai blé présentant 15 variétés différentes, conduites en raisonné et bas intrants. Le témoin non-traité vous permettra également d'apprécier leur sensibilité aux maladies.
Dans le Sénonais, **mercredi 25 mai**, à 14 h, à Chigy (prendre direction Vareilles puis suivre les pancartes). En plus de l'essai variétés et comparaison d'itinéraires techniques blé, vous pourrez visiter un essai désherbage blé contre les Ray-grass, un essai variétés colza, ainsi qu'un essai désherbage tournesol.
Pour les Plateaux de Bourgogne, rdv **mardi 31 mai**, entre Civry sur Serein et Annoux (à Civry, prendre direction Annoux, la parcelle se trouve sur la droite de la route). La visite débutera par un essai fertilisation orge de printemps derrière différents couverts de cultures intermédiaires. Vous pourrez ensuite voir un essai variété et comparaison d'itinéraires techniques blé ainsi qu'un essai fongicide blé et un essai variétés pois de printemps.
Pour plus d'informations : Aurélie Blondon au 03 86 94 28 49

Visite des essais de la Chambre d'agriculture
La Chambre d'agriculture organise la visite de ses essais. Trois visites sont prévues, dans différents secteurs de l'Yonne :

En Puisaye, **mardi 24 mai**, à 14h30, au lieu dit « les Pautrats » (à Saint-Fargeau, prendre la D85 direction Saint Sauveur). Visite d'un essai blé présentant 15 variétés différentes, conduites en raisonné et bas intrants. Le témoin non-traité vous permettra également d'apprécier leur sensibilité aux maladies.

Dans le Sénonais, **mercredi 25 mai**, à 14h, à Chigy (prendre direction Vareilles puis suivre les pancartes). En plus de l'essai variétés et comparaison d'itinéraires techniques blé, vous pourrez visiter un essai désherbage blé contre les Ray-grass, un essai variétés colza, ainsi qu'un essai désherbage tournesol.

Pour les Plateaux de Bourgogne, **mardi 31 mai**, entre Civry sur Serein et Annoux (à Civry, prendre direction Annoux, la parcelle se trouve sur la droite de la route). La visite débutera par un essai fertilisation orge de printemps derrière différents couverts de cultures intermédiaires. Vous pourrez ensuite voir un essai variété et comparaison d'itinéraires techniques blé ainsi qu'un essai fongicide blé et un essai variétés pois de printemps.
Pour plus d'informations : Aurélie Blondon au 03 86 94 28 49

Région

La MSA de Bourgogne en AG le 27 mai à Autun
L 'assemblée générale de la Caisse régionale de la MSA de Bourgogne se déroulera le 27 mai à Autun, à partir de 9h au parc des Expositions l'Eduen, avenue André Frénaud. Les délégués cantonaux titulaires des quatre départements de Bourgogne sont convoqués à cette assemblée générale.

Ailleurs aussi

Méthanisation portes ouvertes au Gaec de Grivée (52)
Le 28 mai pour les professionnels, le 29 mai pour toute la famille, de 10h à 19h, le Gaec de Grivée, à Colombey-les-Choiseul en Haute-Marne, ouvre ses portes pour vous faire découvrir ses pratiques en faveur de la biodiversité. La réduction des herbicides, la construction d'une unité de méthanisation, sont autant d'éléments en faveur d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans une perspective de gestion durable. De nombreux ateliers sont prévus.
Renseignements à la Chambre d'agriculture de Haute-Marne : 03 25 35 00 60 et 06 03 69 69 96. www.haute-Marne.Chambagri.fr

en bref

Le bureau des pailles et fourrages prône les contrats

Le Bureau des pailles et fourrages, qui est l'émanation de plusieurs organisations de producteurs (céréaliers et coopératives surtout) incite tous les producteurs «*à conclure sans retard des contrats de vente de paille*». Confirmant les données du contrat-type envisagé par la FNSEA, le BCPF évalue à 25 euros/tonne la valeur agronomique de la paille, en prenant en compte la matière organique nécessaire à son remplacement sur les terres.

Ressources Nathalie Kosciusko-Morizet veut réduire la consommation d'eau de 20%

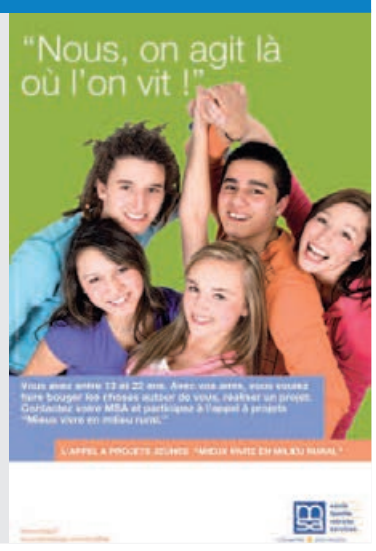
La ministre de l'Écologie devrait annoncer dans le courant du mois de juin un plan d'adaptation au changement climatique. Les sécheresses devraient être beaucoup plus fréquentes à l'avenir, observe-t-on, il convient donc de s'adapter en économisant l'eau. Tous les usages et tous les usagers sont concernés. La ministre souligne qu'en agriculture notamment, la gestion de l'eau «*est assez peu satisfaisante*» et que les autorisations de prélèvement ont été accordées dans le passé avec «*un peu trop de facilités*». Aussi propose-t-elle la mise en place «*d'outils préventifs en amont*», dès le printemps, afin de définir les volumes d'eau nécessaires et d'envisager même dans certains cas un changement de culture ou «*d'autres alternatives*». Cette «*expertise collective*» sera réalisée avant la fin 2011. Autre cible, la réduction des gaspillages, et notamment les fuites dans le réseau. L'objectif est de parvenir à une réduction de 15% des fuites, soit une économie estimée de 600 millions de mètres cubes/an.

Conversion Bonnes nouvelles pour l'agriculture biologique

A l'assemblée générale du Sedarb, le 21 avril dernier, l'inquiétude était grande face au nouveau dispositif d'aides à la conversion qui considéraient les prairies temporaires des fermes céréalières sans élevage comme inéligibles. Selon ce même dispositif, il était impossible de transférer des engagements MAE en SAB-C. Les Gabs et la CGAB, en lien étroit avec la FNAB se sont saisis du dossier et les multiples interventions ont porté leurs fruits. De nouvelles dispositions vont venir amender les circulaires précédentes qui posaient problème. La Confédération des groupements agrobiologistes de Bourgogne conseille aux agriculteurs concernés par ces nouvelles dispositions de contacter leur DDT et/ou leur GAB, pour toute question relative à ces évolutions et aux conséquences que cela aura pour leur dossier en 2011 et les années suivantes.

▶ En image

La MSA lance «Mieux vivre en milieu rural», un appel à projets pour les jeunes, récompensé par une bourse. Le principe ? Un groupe de trois jeunes, minimum, âgés de 13 à 22 ans et vivants en milieu rural, veut s'engager dans une action qui lui tient à cœur (culture et art, solidarité et citoyenneté, santé et activité physique ou sportive ou encore démarche innovante). Alors il peut présenter son projet dans le cadre de cette initiative. Les informations sont disponibles auprès de chaque MSA locale.



en lettres

Si nous pouvions mobiliser 1 % de l'ensemble de la pluviométrie qui tombe sur la France, en plus de ce qui est fait aujourd'hui, on pourrait sans doute éviter la crise dans laquelle nous sommes en train d'entrer.



Le président de la FNSEA, Xavier Beulin, a plaidé lors d'un déplacement à Aubiac dans le Lot-et-Garonne pour la création de « zones de stockage » d'eau pendant l'hiver qui serviraient pendant les périodes de sécheresse.

en chiffres

80...

130 €

Qui dit mieux ?

Ce sont les chiffres record des prix de la paille (hors livraison) sur internet. Le foin peut même monter jusqu'à 200 euros. Une raison supplémentaire de moraliser le marché pour «raison garder»…

le billet

Sécheresse : la France en alerte

La France est «*d'ores et déjà en situation de crise et de gestion de crise*», a déclaré, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, après la première réunion du «*Comité sécheresse*» de l'année. «*Tous les indicateurs sont à l'orange ou au rouge, on est dans une situation de mois de juillet en ce qui concerne tous les indicateurs : nappes, débit et fonte des neiges*». Vingt-huit des 96 départements de France métropolitaine ont déjà pris des mesures de restriction concernant l'usage de l'eau, et «*trois autres nous ont annoncé qu'ils le feraient à court terme*», a-t-elle encore annoncé. 68 % des nappes phréatiques présentent des niveaux inférieurs à la normale (contre 58 % en avril), a indiqué le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). D'ores et déjà, on sait que d'importantes baisses de rendement sont prévues dans le secteur des grandes cultures et que l'agriculture se mobilise pour pallier les effets d'une telle sécheresse, notamment vis-à-vis de l'élevage. Solidarité et contractualisation sont les maîtres mots pour tenter de faire face au manque prévisible de fourrage. Le cap sera sûrement difficile à passer. Mais, prévient déjà un chercheur de l'Inra, «*cette année préfigure ce qui va nous arriver dans les prochaines décennies*». Il n'y a pas de doute, nous subissons bien les effets du réchauffement climatique et il faudra faire avec…

H. Garnier

▶ L'interview

Philippe Pinta, président d'Orama

«La situation pourrait devenir vraiment catastrophique»



■ L'effet de la sécheresse est-il devenu alarmant ?

Aujourd'hui, on constate une très forte dégradation de l'état des cultures dans la plupart des régions françaises. Depuis une dizaine de jours, la situation a empiré, affectant largement les potentiels de rendement et les dégâts sont considérés comme irréversibles dans certaines régions pour les blés et les orges. Les cultures sont confrontées à un stress hydrique aux stades épiaison-début alimentation des grains, période où la plante a besoin d'être alimentée en eau. Le colza a connu aussi des problèmes de floraison, liés en partie aux fortes chaleurs. Les protéagineux sont très bas, près du sol, ils poussent difficilement et leur floraison est en cours. S'il ne pleut pas dans les jours à venir, la situation pourrait devenir vraiment catastrophique.

■ Les mesures annoncées par le ministre sont-elles suffisantes ?

Le ministre a en effet annoncé qu'il était possible d'utiliser les jachères. C'est sûrement une bonne mesure, mais qu'il faut relativiser puisque le niveau de l'herbe poussée sur les terres en jachère est par ailleurs modeste… Cela ne peut d'autre part faire oublier qu'en ce qui concerne l'irrigation, voilà près de vingt ans qu'en France, on n'est pas capable de sortir un plan pour stocker de l'eau en période hivernale. La situation catastrophique de cette année nous rappelle l'urgence de créer des zones de stockage d'eau pendant l'hiver, afin d'utiliser plus tard cette eau, notamment pendant les périodes de sécheresse.

■ Le ministre appelle à la solidarité entre les filières, il demande aux céréaliers de mette à disposition la paille nécessaire aux éleveurs. Comment organiser une telle solidarité ?

Ce schéma ne peut fonctionner que s'il repose sur une contractualisation entre départements d'élevage et départements céréaliers capables de répondre à la demande, de façon à éviter toute perte ou gâchis de paille. En 2003, nous avions mis en place ce type de contrats entre les départements demandeurs et les départements offreurs, et cela a bien fonctionné.

Nous risquons cette année d'avoir un très faible volume de paille à l'hectare. La sécheresse pourrait provoquer un abaissement des rendements en paille à 1,5/2 tonnes par hectare, soit seulement deux tiers de la normale. D'où l'idée de conclure sans tarder des contrats de vente de paille.

■ Le ministre demande que les contrats inter filières entre céréaliers et éleveurs soient signés avant le 1er juillet. Est-ce envisageable ?

Je me suis engagé à faire connaître pour le 29 juin, voire peut être avant, nos propositions en matière de contrats entre céréaliers et éleveurs. L'objectif est d'éviter des à coups brutaux sur les prix des aliments du bétail. Le prix de l'aliment reposerait sur un prix moyen des céréales payé par les organismes stockeurs aux producteurs. Ce principe devrait permettre de suivre le marché tout en lissant les pics de volatilité, à la hausse comme à la baisse.

■ Vous demandez au ministre de l'agriculture de suspendre le lien entre assurance récolte et DPA ?

Oui, nous lui avons écrit pour demander la suspension de la disposition du Code des impôts qui lie l'accès à la dotation pour aléas (DPA) à la souscription d'une assurance récolte. Nous déplorons que ce lien qui n'est absolument pas justifié, n'ait pas été abrogé par la loi de modernisation de l'Agriculture de 2010, comme de nombreux parlementaires l'avaient souhaité. Le caractère aberrant de ce dispositif est à nouveau illustré par ce qui se passe avec le retrait par Groupama, depuis le 21 avril, de son offre de contrats d'assurance-récolte : une décision relevant de la responsabilité d'une compagnie d'assurance paralyse un mécanisme fiscal intelligent au moment où les exploitants vont en avoir le plus besoin !

Propos recueillis par H. Garnier

Sécheresse

Tous mobilisés face à la sécheresse

Les syndicats professionnels, comme les Pouvoirs publics ont pris conscience du risque. Avec ce printemps extrêmement chaud et sec la menace d'un manque général d'eau se précise, impactant la récolte des fourrages et le rendement des cultures. Une fois de plus l'élevage risque d'en faire les frais et le ministre de l'Agriculture, à la demande de la FNSEA, a assuré que les jachères et les bandes enherbées pourraient être utilisées pour l'alimentation des animaux. Bruxelles de son côté vient de donner son feu vert au versement anticipé de la prime à la vache allaitante. Le réseau des FDSEA est rapidement entré en action afin de trouver des solutions permettant de pallier l'urgence alimentaire pour les animaux et d'éviter une flambée des cours de la paille. Les sections spécialisées de la FRSEA, les FDSEA des quatre départements de Bourgogne, les chambres d'agriculture, régionale et départementales… Tous et toutes se mobilisent pour alerter les éleveurs et sensibiliser les céréaliers à l'urgence. L'objectif étant d'anticiper sur les besoins des zones d'élevage et de mobiliser le maximum de surfaces en paille pour y répondre. Avec un mot d'ordre : sécuriser le marché et les flux grâce à des contrats types et les inscrire dans la durée.

En bref

Jachères Bruno Le Maire autorise le fauchage pour nourrir les animaux

A l'issue du Comité de suivi de la sécheresse agricole, le ministre de l'Agriculture a autorisé le fauchage des jachères pour nourrir les animaux. Il prône aussi des «*contrats paille*» entre éleveurs et céréaliers et va demander à Bruxelles le versement anticipé de la prime à la vache allaitante. L'interdiction de fauchage des jachères est normalement fixée pour une période de 40 jours consécutifs compris entre le 1er mai et le 15 juillet. Le ministre a envoyé des instructions aux préfets dès le 11 mai ; il juge «*la situation préoccupante pour tous les agriculteurs et particulièrement pour les éleveurs qui avaient déjà de faibles trésoreries*».

Par ailleurs, le ministre français compte porter le dossier au niveau européen. Bruno Le Maire a demandé à la Commission européenne et à la Présidence hongroise de l'UE «*de mettre la sécheresse à l'ordre du jour*» du Conseil Agriculture (des 27 ministres de l'Agriculture de l'UE) du 17 mai. A cette occasion, il a obtenu le versement anticipé de 80% de la prime pour le maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA), versée habituellement le 15 octobre chaque année. Mais le ministre français ne s'attend pas à des décisions dès le 17 mai.

La France est le seul Etat-membre à être touchée pour l'instant à ce point par la sécheresse qui sévit en Europe du Nord depuis plusieurs semaines. M. Le Maire a promis enfin d'examiner «*au cas par cas*» les situations financières des éleveurs les plus en difficultés.

FNSEA Le syndicat met en place un Comité sur l'eau

Le 11 mai, Xavier Beulin, président de la FNSEA, a annoncé que la FNSEA se dotait d'un Comité sur l'eau chargé de réfléchir à la constitution de réserves d'eau. La profession veut répondre aux épisodes de sécheresse comme celui que traverse actuellement la France. Il sera présidé par Jean-Luc Capes, président de la FDSEA des Landes et spécialiste de la question. «*Parce que l'on ne s'est pas donné les moyens de constituer des réserves, il est dramatique de constater que l'on va être en situation de crise par rapport à l'élevage alors que l'on aurait pu essayer d'anticiper*», déplore Xavier Beulin. Ces réserves seraient constituées durant les périodes hivernales.

Pénurie d'herbe, de foin, de paille... la menace se précise

Sécuriser les approvisionnements, faire face à l'urgence

Les sécheresses de1976 et de 2003 étaient dans tous les esprits lors de la réunion exceptionnelle qui a rassemblé à Pouilly en Auxois, le 16 mai dernier, l'ensemble des responsables professionnels FDSEA, FRSEA, Chambre régionale et Chambres départementales d'agriculture de Bourgogne. Réunion de crise pour anticiper les conséquences d'une pénurie annoncée de paille et de foin dans les élevages et proposer des solutions concrètes.



Une production régionale «*limite*»

Le foin manque déjà, les coupes s'annoncent si maigres que certaines parcelles ont été mises directement à la disposition des troupeaux. Les situations sur l'ensemble des départements de Bourgogne sont très hétérogènes, mais partout la fenaison qui commence dans certaines zones accuse un déficit record. Sans attendre l'hiver, la pénurie de foin et d'herbe va rapidement se faire sentir. Seule alternative, la paille, mais là encore les prévisions sont très en deçà de la production habituelle et la demande, quand elle se manifeste, explose. Face à cette situation extrêmement tendue, la FRSEA, ses sections grandes cultures et FRB, les présidents des FDSEA, le président de la Chambre régionale d'agriculture, les présidents des Chambres départementales et les responsables syndicaux locaux ont fait le point de la situation, éclairés par un exposé de François Roze, conseiller technique en charge du dossier. Enjeu, la définition d'une stratégie régionale et des préconisations pour pallier les conséquences d'une situation à haut risque pour les élevages bourguignons.

Un courrier à chaque agriculteur

Première observation il y urgence à conserver la paille en Bourgogne. La production régionale, qui dépasse largement en année normale la demande «*intérieure*», ne va pas être en mesure cette année de satisfaire tous les besoins. Il faut donc que des contacts s'établissent très rapidement entre les céréaliers et les éleveurs, sans attendre une explosion tardive de la demande et ses conséquences sur le prix de la paille et de la logistique. Dès cette semaine, les agriculteurs vont recevoir un courrier les incitant à déclarer leurs besoins et à contractualiser avec des céréaliers, ces derniers étant aussi encouragé à faire part de leurs disponibilités. En 2003, il avait fallu aller très loin, en Europe du Nord pour former des wagons de paille, mais cette année ces conditions climatiques perturbent l'ensemble de l'Europe et certaines régions françaises sont dans une situation encore plus difficile que la nôtre.

Moraliser le marché, contenir la spéculation

Organiser les flux, moraliser le marché de la paille, tel est l'objectif sous-jacent d'un dispositif qui vise à éviter que le marché ne s'emballe et que les éleveurs se trouvent pris de court, financièrement et matériellement. Sachant que l'affouragement des animaux va certainement commencer au pré d'ici deux à trois semaines. Sachant également que la paille et la mélasse ne suffiront pas à maintenir les bêtes en bonne condition physique. D'où la nécessité d'anticiper et de jouer la réactivité. Tous les partenaires sont appelés à faire montre de bon sens et de solidarité, négociants en paille y compris, car ce sont des prestataires incontournables qui ressentent également les premiers effets d'un marché très tendus. Les services de la Chambre régionale d'agriculture ont estimé la valeur agronomique de la paille en andains à 20€/t, auxquels il faut ajouter le pressage et le transport. Anticipant aussi sur les conséquences financières de la sécheresse, le bureau de la Chambre régionale d'agriculture avait d'ailleurs décidé le matin même de déposer un dossier calamité «*herbe*» pour la région Bourgogne.

La sécurisation des marchés individuels par un contrat représente une condition essentielle de la réussite et de la pérennité du dispositif, afin que de part et d'autre les engagements soient respectés et que la paille réservée soit bien prise. L'évolution climatique ne peut plus être contestée, il faudra désormais compter avec les sécheresse et donc inscrire la contractualisation entre céréaliers et éleveurs dans la durée. Reste que la logistique va représenter également un enjeu majeur, alors que les premières moissonneuses pourraient entrer en action dès la mi-juin. Un conseil de céréalier : pour optimiser la récolte d'une paille courte et très sèche, mieux vaudra moissonner la nuit plutôt que le jour…

ANNE-MARIE KLEIN

Zoom sur...

En temps normal, la région Bourgogne produit 2 à 3 millions de tonnes de paille chaque année. Cette année les conditions climatiques amènent à une hypothèse de production de 1 million de tonnes environ. Les besoins en paille devraient avoisiner les 900 000 tonnes, sans compter l'augmentation de la demande pour l'affouragement. Certains flux commerciaux étant déjà organisés depuis plusieurs années, on ne peut donc pas tabler sur une disponibilité totale de la paille régionale. La situation exige la plus grande réactivité pour recenser et mobiliser les quantités disponibles en fonction des besoins qui vont devoir s'exprimer rapidement. La valeur agronomique de la paille est estimée par les services de la Chambre régionale à 20 euros/t en andains et en cas d'échange paille contre fumier, on estime que 1,44t de fumier bovins allaitants est équivalent à 1 tonne de paille.

EN COTE D'OR

Un retour de pluie trop tardif

Les précipitations éparses et hétérogènes qui sont tombées la semaine passée dans le département ne devraient pas changer le cours des événements. La sécheresse progresse et l'inquiétude grandit à mesure

Pour Damien Ronget, conseiller à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, l'arrivée des quelques précipitations la semaine dernière ne change pas fondamentalement la donne dans le département. *«D'une part, ce retour de pluies est trop tardif et d'autre part le Sud-est du département a été très peu arrosé»*, signale Damien Ronget, qui s'explique en illustrant avec les cultures de blé : *«les stades sont déjà très avancés, il est trop tard pour assurer un nombre et une taille des épis corrects, le rendement sera forcément impacté»*.

En ce qui concerne les autres secteurs du département, *«le mal»* est également déjà fait, mais les quelques précipitations peuvent tout de même favoriser un meilleur remplissage des grains.

Tout millimètre d'eau est donc bon à prendre, mais les impacts sur le rendement resteront.

Epis transparents dans les orges

Sur le plateau, des premiers problèmes de formation du pollen ont été constatés. Ces derniers ont impacté la fécondation et donc le nombre de grains.

C'est notamment le cas dans des cultures d'orge d'hiver du canton de Saint-Seine-l'Abbaye. *«De nombreux épis transparents ont été observés dans les orges. On attend encore d'autres informations pour généraliser ce constat à d'autres secteurs»* ajoute Damien Ronget.

Pour le colza, le nombre de siliques et le nombre de grains par siliques est également touché. En ce qui concerne les orges de printemps semées *«de bonne heure»*, c'est le même constat : les précipitations de la semaine dernière ne vont rien y changer. Pour les orges de printemps semés un peu plus tard, le bref retour des pluies a des chances d'avoir été favorable, le stade végétatif des cultures étant moins avancé.

Alerte aux cécidomyies

Un autre problème vient s'ajouter à celui des potentiels de rendements revus quotidiennement à la baisse : l'arrivée massive de cécidomyies.

Ces insectes s'étant principalement manifestés les deux dernières années sur la plaine sont cette fois-ci aussi bien présents sur les plateaux, *«beaucoup plus que lors des deux dernières campagnes»* commente Damien Ronget qui appelle à la vigilance.

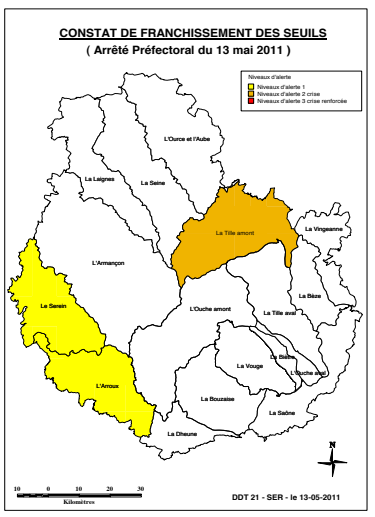
Il est difficile d'établir une carte précise du problème. Seuls le vent et des basses températures pourraient gêner la ponte de ces insectes, qui avaient surpris de nombreux agriculteurs en 2009 en leur *«subtilisant»* plusieurs quintaux.

AURÉLIEN GENEST

Premières mesures de restrictions

En raison d'une diminution notable des cours d'eau sur une grande partie du département de la Côte d'Or, le franchissement du seuil d'alerte est acté par la Préfecture du département pour les sous bassins Arroux-Lacanche et Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Verdinard et celui du seuil de crise pour le sous bassin Tille amont-Ignon-Venelle.

Si les nappes rechargées en novembre et décembre 2010 ont jusqu'alors soutenu le cours des rivières de Côte d'Or, les débits depuis quelques jours sont inférieurs aux normales saisonnières. Les précipitations orageuses, si elles ont apporté quelques bienfaits aux cultures, ne contribuent pas au renforcement du niveau des nappes et des rivières dont la baisse se poursuit. Les mesures particulières prises au niveau des deux sous bassins versants ayant franchi le seuil d'alerte concernent les usages agricoles, industriels et les golfs. Les mesures prises pour les sous bassins ayant franchi le seuil de crise concernent les usages agricoles, industriels, les golfs, la navigation fluviale, ainsi que le remplissage et la vidange des étangs.La situation ne nécessite pas encore la prise de mesures de restriction générale des usages de l'eau. Cependant, les réseaux d'alimentation en eau de consommation humaine, alimentés par des sources dans les secteurs de l'Auxois Morvan et du Châtillonnais, voient leur débit diminuer fortement. Des pratiques économes de nos consommations



s'imposent dès maintenant. Il convient donc, selon la Préfecture, de garder à l'esprit la forte vulnérabilité de certains cours d'eau de Côte d'Or à la sécheresse. Chacun est donc invité à faire preuve dès à présent de vigilance, les économies réalisées aujourd'hui étant le gage d'un meilleure approvisionnement pour demain.

Pour en savoir plus : www.bourgogne.gouv.fr, rubrique environnement, et Direction départementale des territoires, www.cote-dor.equipement-agriculture.gouv.fr

▶ Questions à Nadin Brisson, directrice de recherche à l'Inra, unité Agroclim d'Avignon

«Cette année préfigure ce qui va nous arriver dans les prochaines décennies»

La situation de sécheresse exceptionnelle qui frappe actuellement la France, pourrait devenir banale dans les années à venir. Les cultures en pleine croissance au printemps risquent de subir de plus en plus souvent des pénuries d'eau. Pour Nadine Brisson, directrice de recherche de l'unité Agroclim à l'Inra d'Avignon qui a notamment coordonné le programme de recherche Climator, l'agriculture devra économiser l'eau dans les années à venir.

■ On parle beaucoup de réchauffement climatique, mais comment cela va se traduire concrètement ?

«Dans les décennies à venir, il y a de grandes tendances qui rejoignent la situation actuelle. Pour ce qui est de la température, une augmentation générale est attendue avec des écarts de plus en plus importants d'un jour à l'autre et d'une saison à l'autre. Une modification de la pluviométrie - hivernale notamment - est également attendue. A l'échelle du monde les précipitations vont plutôt aller en augmentant (l'élévation des températures augmentant l'évaporation et donc les pluies). Régionalement, là où il pleut déjà beaucoup il pleuvra encore plus et là où il ne pleut pas beaucoup, il pleuvra encore moins. La France se trouve géographiquement dans une situation intermédiaire. Mais globalement, les précipitations vont plutôt diminuer, de façon plus importante sur le front ouest de l'Hexagone».

■ Quel impact peut-on attendre sur les cultures ?

«On ne peut pas tirer de grandes tendances générales à la hausse ou à la baisse des rendements. Le blé et les fourrages devraient voir leur production augmenter car ils vont profiter de l'augmentation de la teneur en CO2 dans l'atmosphère. Cependant, l'accentuation de la variabilité de la production fourragère entre les saisons risque d'être difficile à gérer pour les éleveurs. Pour le maïs - même irrigué - et le pin maritime les rendements devraient diminuer du fait qu'ils valorisent moins bien le CO2. Une stagnation devrait être observée pour des cultures comme le tournesol et le colza. L'arboriculture aussi va être affectée : les arbres ont besoin de froid en hiver pour se mettre en dormance. Si la quantité de froid acquise est insuffisante on assiste à des problèmes (nécrose des petits fruits…). C'est déjà le cas aujourd'hui, en particulier pour l'abricotier».

■ Quelle est la spécificité de la sécheresse qui touche cette année la France ?

«La sécheresse en France nous connaissions déjà ! Notamment en 1976. Mais la sécheresse, brutale au printemps avait fait suite à un hiver pluvieux : l'état des réserves en eau n'était pas aussi bas et la sécheresse a surtout eu un effet sur la fin de cycle des cultures. Cette année préfigure ce qui va nous arriver dans les prochaines décennies car c'est une sécheresse très précoce qui affecte les cultures en pleine croissance au printemps comme le blé, l'orge, le colza et les fourrages. Le blé par exemple réalise 80% de son rendement entre février et avril. Cette année le rendement va donc clairement être en dessous de la moyenne. Pour les fourrages, c'est à peu près la même chose, l'essentiel de la production se fait lors des deux coupes de printemps».

■ Quelles sont les solutions que peuvent envisager les agriculteurs ?

«Dans l'immédiat, une des solutions est l'irrigation. Mais tout dépend de la capacité technique et réglementaire des agriculteurs à irriguer. Et Il va falloir faire des choix : vaut-il mieux irriguer les fourrages et le blé pour rattraper un petit peu la situation ou se focaliser sur le maïs pour être sûr d'avoir une bonne récolte ?
A plus long terme, je pense qu'il ne faut pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Ce n'est pas parce que l'on va construire des retenues collinaires que la quantité d'eau va augmenter. Il faut essayer de faire baisser la demande en eau, sinon c'est la course poursuite. On peut par exemple jouer sur la rotation des cultures en alternant des cultures d'hiver et de printemps. Il faut qu'au minimum une année sur deux ou trois, le sol soit nu sur les parcelles en été. On peut aussi développer l'utilisation du sorgho qui est proche du maïs et moins gourmand en eau. Plutôt que d'améliorer le maïs pour qu'il résiste mieux à la sécheresse, pourquoi ne pas chercher à sélectionner un sorgho plus productif. Car le problème, si on ne fait qu'augmenter l'offre en eau, c'est que l'organisation des filières ne va pas s'adapter. De plus dans un contexte de raréfaction de la ressource hydrique, cela va être mal perçu d'un point de vue environnemental et sociétal».

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTONIN GARNIER

DANS LA NIEVRE

Le potentiel de fourrages est déjà en forte baisse

Quelques précipitations, de quantité variable d'une parcelle à l'autre (jusqu'à 40 mm), ont émaillé le week-end dernier dans la Nièvre. Compte tenu de la situation hydrologique critique, ces pluies réconfortent plus les agriculteurs qu'elle ne résolvent vraiment le problème de la sécheresse. L'herbe va manquer.

A la Chambre d'agriculture, Christian Bourge, Agathe Gruet et Jean-Louis Bridier font un état des lieux qui se veut réaliste et provisoire de la situation dans les prairies et pâturages. S'il ne pleut pas jusqu'au 1er juin, *«on changera de dimension et d'urgence»* insistent-ils.

Prairies temporaires prévues pour des récoltes précoces

Une fauche prévue autour du 20 mai s'est déroulée avec 15 jours d'avance. Les récoltes sont correctes malgré le coup de sec. Elles ne sont *«pas trop impactées, mais ce sont bien les seules»*. La Nièvre se trouve assez proche des rendements habituels, sauf dans les situations *«séchantes»* -les coteaux, le nord-est de Nevers- où l'on évoque une baisse de rendement de 30%, *«mais qui concerne moins de 15% des élevages»*.

Prairies permanentes réservées à la fauche et prairies temporaires sans production précoce Les rendements ne sont pas au rendez-vous. Ces prairies destinées à la fauche ne permettront, en fonction de la situation à ce jour (13 mai), de récolter au mieux qu'entre 40% et 60% des foins habituels. *«Là où il n'y a pas eu passage d'animaux, on se situe à 50% du potentiel. Les parcelles qui ont eu un «déprimage» jusqu'au 20 avril sont à 20 ou 30% du potentiel»*. A partir de ce constat, il y a deux situations: dans les parcelles *«séchantes»* naturellement (contreforts du Morvan, Bourgogne nivernaise), quand la plante se trouve à 30 cm du sol, elle ne poussera plus. Dans les parcelles moins *«séchantes»* (fonds de vallée), s'il pleut, la plante peut encore se développer.

Surfaces mises en pâturage (dès le lâcher): selon les zones du département, plus ou moins *«séchantes»* et le chargement, il y a *«une réserve d'herbe de 8-15 jours à 20-30 jours mais dans certaines situations plus extrêmes (Bords de Loire), certains lots sont déjà en rupture de pâturage. Certains éleveurs ont déjà réaffecté des parcelles réservées à la fauche pour compléter les pâturages»*.

Pailles: les responsables de la Chambre d'agriculture évoquent *«une disponibilité réduite»* et parlent *«d'un tiers à 50% du potentiel de paille habituel»*. Là encore, la situation est disparate, avec des parcelles à moins d'une tonne et d'autres à 2 tonnes.

«Après le 1er juin, une autre dimension...»

Face à cette situation, les techniciens de la Chambre se montrent prudents et réalistes. *«Tout dépend de la pluie que l'on aura d'ici le 1er juin»* dit Christian Bourge. Deux cas de figure se présentent. Si d'ici la semaine prochaine, la Nièvre revient à une pluviométrie normale, tout n'est pas perdu. Il y aura *«un déficit mesuré, qui coûtera cher à compenser mais nous ne serons pas dans une impasse»*. Si en revanche, il ne devait pas y avoir de pluie avant le 1er juin, *«nous entrerions dans une autre dimension, une autre urgence»*... A défaut de savoir jouer les *«madame Soleil»*, les techniciens incitent les agriculteurs à être réactifs. Et leur présentent quelques conseils de bon sens. Ainsi, il convient de faucher dès maintenant à floraison «afin de permettre la repousse en cas de pluie». Pour les pâturages, en cas de retour des pluies, *«il faut garder de la rigueur dans la gestion des lots et garder le même rythme de rotation, quitte à garder les lots et affourrager pour permettre à l'herbe de repousser»*. Par ailleurs, il n'est pas inintéressant de commencer à complémenter les veaux, si ce n'est pas déjà fait. *«Il faut anticiper»* précise Christian Bourge. Dans les situations de vêlage précoce, il faut aussi se préparer à *«repérer les vaches vides ou pleines trop tardivement et les réformer. Ce n'est pas la peine d'attendre septembre pour les cibler»* pour les vêlages plus classiques, mais courant juillet - début août. En situation de polyculture élevage, il reste aussi la possibilité d'implanter des dérobés. Penser par exemple à réserver des semences de sorgho, de moha, de ray grass alternatif, trèfle d'Alexandrie, incarnat, avoine de printemps, vesce... auprès des fournisseurs, à implanter lors de la 1ère quinzaine de juillet. Il faut faire vite: il y a un risque de rupture d'approvisionnement en semences. Le but est de compenser une partie du déficit fourrager hivernal ou de prolonger le pâturage en automne et début d'hiver.

Pour l'instant, *«il n'y a pas d'urgence à faire mais urgence à se préparer à faire»* préviennent les responsables de la Chambre d'agriculture. Quelle que soit la pluviométrie, le 1er juin fera office de juge de paix. *«Au-delà, on va confirmer le déficit de fourrages mais de toute façon, on ne pourra compenser, en partie, que s'il y a de la pluie fin mai»*. Pour le conseil et l'approvisionnement, l'alimentation, l'itinéraire d'implantation, contacter les services de la Chambre d'agriculture.

E.C. Avec les techniciens de la Chambre d'agriculture de la Nièvre



A la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Jean-Louis Bridier suit au quotidien les effets de la sécheresse sur les fourrages.

Pierre Bobin tire la sonnette d'alarme

Brassy, le 10 mai dernier, sur l'exploitation de son fils Frédéric. Pierre Bobin prend le ton grave des mauvais jours. *«C'est déjà une année de calamité. On sait très bien que les rendements de paille seront divisés par deux ou trois. Et là, les sols sont secs, l'herbe ne pousse pas. Les éleveurs se demandent comment ils vont nourrir leurs bêtes»*.

Dans le Morvan, comme ailleurs, ces éleveurs se sentent en *«insécurité»* après trois années de cours bas et *«n'ont pas de quoi voir venir»*. Pierre Bobin fait ses calculs. Il parle d'une situation *«comparable à un mois d'août»* et d'une herbe qui risque de faire défaut *«d'ici trois semaines»*. Pierre Bobin résume la priorité: *«que les animaux n'aient pas faim ni soif»*. Les foins et la paille viendront-ils à manquer? Comme la sécheresse n'épargne pas les céréaliers, l'éleveur se demande si ses collègues morvandiaux auront la possibilité de trouver de la paille, *«pour la litière comme pour l'alimentation»* et à quel prix. Il exhorte déjà ses collègues à passer des contrats avec les céréaliers de la Nièvre et des départements limitrophes.

Comme en 1976 et en 2003. En demandant à ces derniers de ne pas broyer les pailles après les récoltes. Un contrat-type, proposé par la FNSEA, est décliné dans les départements. Il devrait favoriser la solidarité entre éleveurs et céréaliers. De gré à gré, les prix seront fluctuants mais, cette semaine, on évoque une fourchette de 20 à 25 euros la tonne. Entre les premiers qui se replient derrière leurs difficultés de trésorerie et les seconds qui préfèrent logiquement s'en tenir à l'offre et la demande, les négociations risquent d'être un peu agitées. De toutes façons, *«nous allons demander le maximum d'aides de l'administration par la procédure des calamités agricoles»* précise Pierre Bobin. Une mission d'enquête, avec les représentants de la Chambre d'agriculture, de la DDT et du syndicalisme, a prévu d'effectuer un tour des plaines du département, le 24 mai prochain. Pour une première évaluation des préjudices de la sécheresse. En espérant rompre avec *«l'angoisse et la désolation»*.

Emmanuel Coulombeix

▶ Zoom sur...

Conséquences sur l'irrigation

Arnaud Vautier, l'ingénieur hydrologue de la Chambre d'agriculture, détaille les conséquences de cette sécheresse printanière sur l'irrigation dans la Nièvre:

- Des consommations en eau très élevées

Des quantités d'eau apportées sur les céréales sont les plus fortes apportées des quinze dernières années. En sol superficiel (sol sableux, sol argilo-calcaire) :

900 m³/ha durant la phase de montaison et 600 m3/ha seront apportés d'ici à la fin mai si pas de pluie. 4 ou 5 tours d'eau auront été faits contre 2 pour une année sèche normale. En sol profond à bonne réserve en eau : 600 m³/ha durant la phase de montaison et 300 m³/ha seront apportés d'ici à la fin mai si pas de pluie. Trois tours d'eau auront été faits contre 1 pour une année sèche normale.

Le colza a également reçu 450 à 600 m³/ha, contre 300 m³/ha pour une année sèche normale. Ces apports ne couvrent pas complètement les besoins.

- Des restrictions d'irrigation très précoces

Cette année est une année difficile pour les irrigants car, contrairement à 2003, une sécheresse météorologique très sévère s'accompagne d'une sécheresse hydrologique marquée du fait d'une baisse des nappes très précoce dès janvier au lieu d'avril ou mai. Les restrictions pénalisent les agriculteurs car elles tombent en pleine épiaison pour les blés, stade où la culture est la plus sensible au manque d'eau. Pour les orges de printemps, le problème sera tout aussi criant dans dix jours.

Les irrigants s'inquiètent également de la poursuite de la campagne du maïs. Les maïs semés durant la première quinzaine d'avril ont un bel aspect, mais la culture pourra-t-elle être menée à son terme? D'autre part, les maïs habituellement implantés après une fauche d'herbe n'ont pas pu être semés car les préparations de terre sont trop sèches. Passé le 1er juin, les agriculteurs feront vraisemblablement le choix de remplacer le maïs par une autre culture fourragère, mais les volumes produits seront moindres.

DANS L'YONNE

Une situation quasi irréversible

La Chambre d'agriculture de l'Yonne a évalué les premières estimations des effets de la sécheresse dans le département.

Concernant les ressources fourragères, on constate une perte effective de 25 à 30% sur les coupes précoces (ensilage, enrubannage), ainsi qu'une perte supérieure à 30% sur les premières coupes de foin à venir. En pâturage : pertes dès le premier passage et pas de repousse depuis. Si en maïs ensilage, on n'enregistre pas encore de perte due à la sécheresse du fait d'un stade peu avancé, de très gros dégâts de corbeaux sont signalés un peu partout.

Conséquences s'il pleut très rapidement : les secondes coupes pourraient être quasi normales mais les pertes en première coupe resteraient effectives (peu de rattrapage possible). Les maïs poursuivraient leur cycle de croissance. En l'absence de pluies : grosses pertes en fourrages récoltés, si la seconde coupe est touchée. En pâturage, l'absence de repousses peut occasionner une perte de 30 à plus de 40%.

Cultures annuelles

L'état de la réserve hydrique était préoccupant dès la mi-avril et notamment dans les sols superficiels (inférieurs à 60 mm), où les plantes puisent déjà dans la réserve de survie. L'absence de pluviométrie tout le mois d'avril et les températures souvent supérieures à la normale ont contraint les céréales d'hiver à réaliser la phase de montaison très rapidement. Cette phase de montaison devient historiquement la plus courte jamais observée. Les sols les plus *«séchants»* sont ainsi dans une situation quasi irréversible où les phénomènes de compensation sur le remplissage des grains sont limités et ne peuvent se faire que s'il pleut et que les températures de dépassent pas 25° C durant la période de remplissage (15 mai au 20 juin).

Seules les pluies d'orage de pâques et début mai, très variables selon les secteurs, ont pu *«sauver»* en partie quelques situations et notamment celles où les réserves en eau sont les meilleures (plus de 80 - 100 mm).

• Céréales d'hiver Dans le nord du département, le potentiel en céréales d'hiver serait affecté en moyenne de 20% (les secteurs les plus touchés sont le pays d'Othe et les coteaux de Champagne Sénonaise). Sur 30% de la surface de collecte affectée, il y aurait 5 à 10% de très mauvais. Le secteur ayant reçu de l'eau et pouvant en partie compenser est la Basse vallée de l'Yonne. Sur une partie de la Puisaye, du Pays d'Othe et de l'Auxerrois, la perte moyenne de rendement serait de 25% à 30% en blé et orge d'hiver (en gardant toujours à l'esprit que lez zones les plus séchantes sont plus gravement touchées).
Sur les Plateaux de Bourgogne, la perte moyenne est de 35 à 40% en raison de la proportion de sols séchants.

• Colza Le colza est actuellement en cours de remplissage. Le potentiel sera également affecté car des problèmes multiples se sont également greffés sur la culture depuis la sortie d'hiver (ravageurs et gel entre autres…).

• Pois La situation est également critique car les pois sont en pleine floraison, une phase cruciale pour la construction du potentiel et ils n'ont reçu d'eau que de manière épisodique selon les secteurs. La sécheresse prolongée pourrait raccourcir la période de floraison et pénaliser le rendement. Un retour de pluies significatives pourrait cependant sauver en partie la culture.

L'évolution à très court terme de la pluviométrie conditionnera les rendements finaux. On peut se référer à l'année 1996 très sèche en mars et avril mais avec des pluies à compter de mi-mai et un cycle végétatif des cultures bien moins avancé. Les perspectives de rendement sont donc nettement inférieures cette année à celles de 1996, qui avaient vu des rendements moyens dans l'Yonne, de 59q en blé et de 30q en colza.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ CHAMBRE AGRICULTURE 89

Du côté de Météo France



Sur Auxerre, un nouveau record à la baisse en terme de pluviométrie, avec 113,2 mm enregistrés du 1er janvier au 10 mai.

Sur Auxerre, le cumul des pluies pour la période du 1er janvier au 10 mai 2011 s'établit à 113,2 mm, contre une moyenne annuelle ordinaire de 206 mm (calculée sur la période des années 1951 à 2010). Etablissant ainsi un record en la matière depuis 1951. Pour mémoire, le volume de précipitations enregistré en 1976 pour la même période s'établissait à 119,4 mm. Localement sur le département, quelques pluies orageuses ont pu occasionner des précipitations plus abondantes en ce début mai que sur Auxerre, qui n'a recueilli que 0,6 mm en 10 jours.

Les années les plus chaudes enregistrées dans le département se situent plutôt dans les deux dernières décennies. Avril 2011 rejoignant avril 2007 au rang des mois d'avril les plus chauds depuis 1951. A noter que, comparée à l'année 1976, où la sécheresse a démarré à partir du mois de mars, celle de 2011 aura débuté dès le 1er janvier. Les années sèches de référence pour l'Yonne étant : 1964, 1967, 1976 et 1991.
L'année 1973 était en dessous de la normale jusqu'en mai, sans toutefois le caractère exceptionnel des années ci-dessus, redevenant normale en terme de précipitations après une fin de mai arrosée.
Il manque aujourd'hui 93 mm pour revenir à une situation normale. Cela peut encore se produire si quelques journées orageuses avant la fin de ce mois. Le problème étant plutôt de savoir si les pluies reviendront et resteront normales durant les mois à venir. Sur un plan purement météorologique, les précipitations à venir n'auront toutefois pas d'incidence directe sur les nappes et réserves en eau. Au mieux, elles ralentiront la baisse des rivières et éviteront que les usagers tirent trop d'eau dans les nappes pour leur usage personnel ou professionnel.
Côté températures, les moyennes d'avril pouvaient s'apparenter à celles d'un beau mois de juin et l'insolation, à celle d'un mois de juillet. Celles de ce début mai se rapprochant plutôt d'une première quinzaine de juillet. Les services de Météo France rappellent qu'il faut néanmoins relativiser les belles journées de mars et avril et se souvenir que le dernier hiver aura été froid et neigeux, enregistrant de novembre 2010 à février 2011, un record en matière d'absence de soleil !

SOURCE : STATION MÉTÉO FRANCE D'AUXERRE SAINT-GEORGES

▶ Témoignage

«De toute façon, la messe est dite… !»

Rencontre avec Alban Dhuicq, exploitant céréalier à Appoigny, en périphérie d'Auxerre, qui cultive 325 ha sur sols hétérogènes, alternant *«terres blanches»*, *«sables argileux»* et *«sols de grève»*.

«Hier, je faisais ce constat : 2003, 2007, 2011… Une sécheresse tous les quatre ans !» Globalement 15 jours d'avance pour toutes les cultures du secteur, par rapport à une année moyenne, avec le risque en blé, de plafonner à 500 épis au lieu des 700 habituels. Pas facile non plus d'espérer valoriser l'azote répandu il y a trois semaines, si au final on se dirige vers un rendement à 40 q/ha. Et toujours pas d'eau annoncée ! *«on a eu 15 mm à pâques et 3 mm la semaine dernière, autant dire rien !»* Une sécheresse qui en est peut-être à ses prémices, comme le craint l'agriculteur éponien : *«qu'allons-nous avoir dans les mois qui suivent ? C'est plutôt ça qui m'inquiète… Nous ne sommes peut-être qu'à mi chemin des problèmes !»* Côté colzas, une floraison moyenne, qui a souffert du gel et d'attaques d'insectes. Là aussi, 15 jours d'avance, avec le risque de rentrer dans une phase critique où les grains sont en train de se former dans la silique alors que l'eau manque.
Jusqu'à présent, il ne valorisait pas sa paille, mais face à la situation et à l'appel lancé la semaine dernière par la FDSEA de l'Yonne aux céréaliers, afin de les inciter à réserver 30% de leur assolement à l'alimentation animale, Alban se dit prêt à jouer la solidarité : *«je ne suis pas équipé pour presser alors c'est tout un calcul à faire, mais je jouerai la solidarité. Une seule condition : que tout cela se passe sans spéculation aucune !»* Encore jeune dans le métier, Alban Dhuicq se veut néanmoins philosophe dans l'analyse de la situation, se refusant à tout catastrophisme : *«de toute façon, on ne peut plus rien y faire, la messe est dite ! Et puis les prix sont là aujourd'hui, en passe de voir le blé grimper à 300 €. Alors même si on devait descendre à 30 quintaux, je me dis au lieu de me plaindre que l'intérêt est de valoriser nos céréales. Après tout, c'est notre métier aussi !»*



Alban Dhuicq, exploitant céréalier à Appoigny.

DOMINIQUE BERNERD

Fromage

Une belle année pour l'Époisse

Le Syndicat de défense de l'Époisses s'est réuni en assemblée générale la semaine dernière à....Epoisses. Si l'inquiétude est vive d'un point de vue météorologique, le bilan 2010 est très intéressant, à l'image d'une décennie riche en progressions.



Croissance régulière des livraisons de lait, augmentation de la production laitière et des fabrications, valorisation du produit... Après deux années difficiles, 2010 aura été celle de la reprise pour les professionnels de la filière Epoisses.

«*Nous sommes vraiment très contents de l'année 2010*» notait Jean-Louis Lachot, le président du syndicat de défense de l'Époisses. L'assemblée générale organisée la semaine dernière a révélé d'intéressantes progressions. La tendance haussière est valable pour les tonnages et la valorisation du travail des producteurs. Après deux années moyennes impactées par la crise mondiale, c'est la reprise pour l'Époisses. «*Nos efforts fournis depuis longtemps arrivent à maturité*» explique Jean-Louis Lachot, «*l'offre s'est diversifiée, nous avons fait connaître l'Époisses à de nouveaux réseaux, l'Époisses est arrivé dans des rayons un peu plus discount. Tout cela a permis une meilleure connaissance de notre fromage, pour un prix un peu plus abordable que celui en crèmerie*».

Une image positive

L'assemblée générale a mis en avant un travail collectif, aussi bien des producteurs pour leur travail exigeant vis-à-vis du cahier des charges symbole de qualité, que des entreprises pour leur «*énorme*» travail de référencement. L'image de l'Époisses est d'autant plus positive que la filière s'est engagée dans le non-OGM. «*Pour le consommateur c'est rassurant*» signale Jean-Louis Lachot. En ce qui concerne la production, celle-ci a nettement augmenté en 2010 grâce à des attributions de quotas. Après avoir parlé du dynamisme de la filière, le président du syndicat a envisagé l'avenir : «*nous allons essayer de favoriser le marché export. Celui-ci permet de lisser la production fromagère sur toute l'année. En effet, le marché français est un marché festif et assez ciblé dans l'année, contrairement aux autres pays dont la consommation est beaucoup plus régulière*». Mais la grande préoccupation du moment est bel et bien la sécheresse : «*Elle peut-être une source de surcoûts d'alimentation, c'est un réel problème*» signale Jean-Louis Lachot, rappelant également l'impact négatif d'une température élevée sur la consommation de fromages.

Moins de concentrés?

En fin d'assemblée, Franck Lavedrine (Côte d'Or Conseil élevage) a présenté un exposé sur les coûts de production de l'atelier lait. Désormais, l'ensemble des charges liées à l'activité laitière peut être évalué et l'efficacité globale de l'atelier laitier peut être mieux estimée (les investissements, l'amortissement des bâtiments, l'outil de travail sont pris en compte dans les calculs). Pour les responsables du syndicat, c'est une «*avancée*» qui permettra de justifier le coût d'un litre de lait aux transformateurs et aux consommateurs. En ce qui concerne les postes qui mériteraient d'être retravaillés pour baisser les coûts de production, Jean-Louis Lachot cite les concentrés à utiliser «*en quantités moindres*» et la tendance des exploitations à devenir plus autonomes en protéines.

AURÉLIEN GENEST

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Race brune

La Brune en expansion, Châtillon à l'horizon

Le syndicat interdépartemental des éleveurs de race brune et la coopérative Brune Expansion ont tenu leurs assemblées générales au lycée agricole de la Barotte. Bilan 2010 et perspectives 2011 étaient au programme.

Un regain d'activité s'est confirmé pour Brune expansion en 2010. La barre des 300 animaux commercialisés a été franchie, alors que le nombre moyen annuel de transactions avoisine les 200 unités. En revanche, l'activité est «*un peu artificielle en ce qui concerne notre zone*», comme l'a indiqué le président Gilles Salomon dans son discours, puisqu'un tiers des animaux commercialisés provient d'Allemagne. «*Sans ces animaux allemands, nous n'aurions pas pu répondre à la demande*» indique Thomas Gérouville.

La brune, un bon calcul

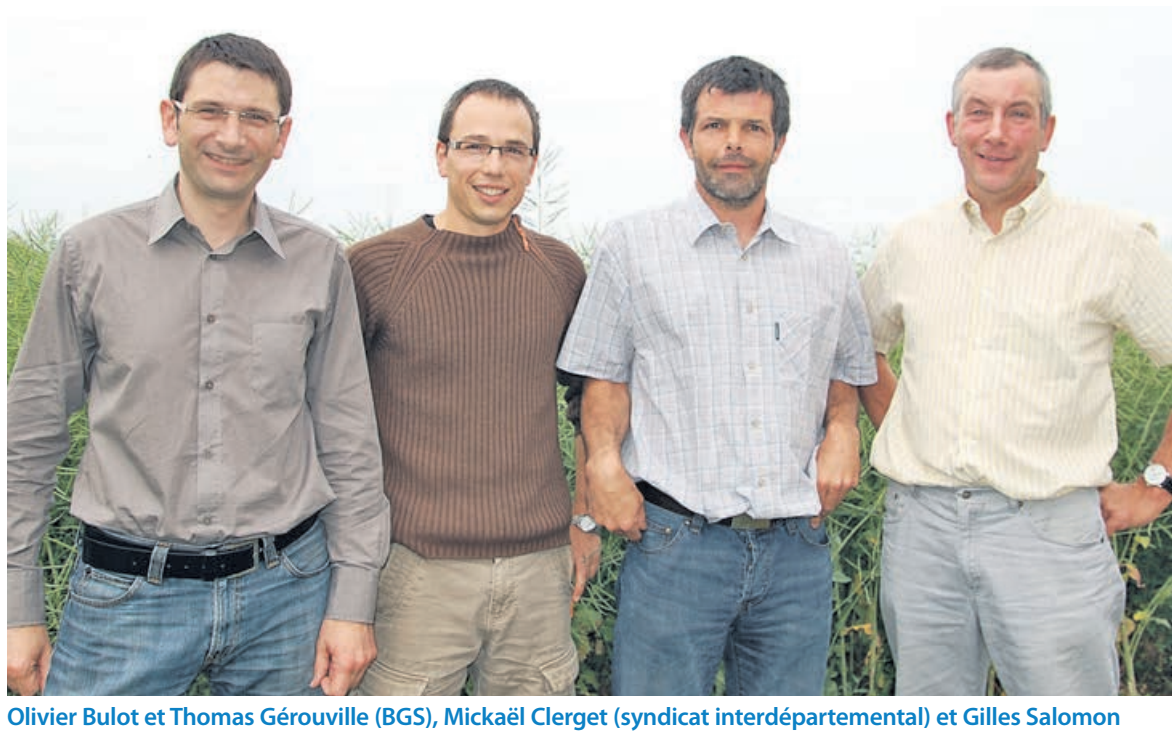
Pour Gilles Salomon, ce «*scénario est bon pour la race car le potentiel allemand est intéressant. En revanche, il serait bon que nos éleveurs châtillonnais et limitrophes se remotivent*». «*Certains d'entre nous commercialisent régulièrement avec Brune expansion, peut-être ont-ils la chance d'avoir plus de femelles que d'autres, mais ils arrivent parfois à se faire une production supplémentaire dans leur élevage tout en faisant leur quota. Je pense sincèrement que l'on pourrait faire mieux*» poursuit le président de Brune Expansion. Dans tous les cas, la demande en vaches de race brune a été forte. Pourquoi? «*La crise semble avoir eu du bon pour la brune*» explique Thomas Gérouville, «*désormais, les éleveurs calculent différemment, leur raisonnement est plus économique. Ils ne raisonnent plus uniquement sur la quantité de lait. Ils prennent davantage en compte les frais vétérinaires, les problèmes de fertilité, les problèmes de longévité, le TP, les cellules... Pour tous ces critères, la brune s'en sort bien. Il vaut mieux avoir quelques kg de lait en moins et produire plus de lait sur une carrière entière, avec moins de frais*».

Bientôt les Journées châtillonnaises...

Les Journées châtillonnaises auront lieu les 25 et 26 juin. Fort logiquement, il en a été beaucoup question lors des assemblées générales du syndicat des éleveurs de race brune et de la coopérative Brune expansion. «*Il est important que l'on se mobilise pour que cette manifestation reprenne de sa prestance*» annonce Michaël Clerget, le président du syndicat interdépartemental, «*le souhait du conseil d'administration est de retrouver un maximum d'exposants. Il ne faut pas oublier que cette exposition est une des vitrines de la race avec la présentation de lots de descendance, famille de mère à taureau, visite de ferme et avec en prime la vente qui donne la tendance des prix dans le commerce des animaux pour l'année*». Une quarantaine d'éleveurs est inscrite, pour environ 140 animaux.

Ces chiffres sont meilleurs que ceux de l'an passé. Mais la météorologie actuelle inquiète, la grande majorité des participants sont en polyculture élevage et risquent d'être dans les champs si la moisson est précoce. «*Ils auront peut-être déjà sorti la moissonneuse*» s'inquiète Thomas Gérouville. Dans tous les cas, la qualité des animaux sera bien présente à Châtillon, avec de la «*morpho*», des génisses pleines et des très bonnes vaches en lactation.

AURÉLIEN GENEST



Olivier Bulot et Thomas Gérouville (BGS), Mickaël Clerget (syndicat interdépartemental) et Gilles Salomon (Brune Expansion), réunis en assemblée générale à Châtillon-sur-Seine.

▶ Une belle promotion

L'année 2010 a été qualifiée de «*riche en sorties*» par le syndicat. Les éleveurs et notamment plusieurs jeunes ont participé au concours Prestige à Saint-Etienne, le prix de championnat a été attribué à la Côte d'Or lors du concours de Cournon et une bonne participation régionale à été relevée lors du National à Epinal.

Les résultats enregistrés à ce National ont été satisfaisants pour l'Est qui s'est distingué dans les sections adultes en remportant plusieurs prix tel que le lot d'ensemble et celui de la grande Championne. Ce week-end, le syndicat sera bien représenté à la Fête du lait à Saint-Seine-l'Abbaye, dimanche à partir de 10 heures. Le président Michaël Clerget a tenu à remercier toutes les personnes «*prenant du temps pour que la promotion de la race perdure tout au long de l'année au niveau national*».

Nuisibles

Un prélèvement de corbeaux exemplaire

Suite à des dégâts dans les cultures et à une demande des agriculteurs, de nombreux chasseurs se retrouvent chaque année dans le canton d'Auxonne afin de prélever un maximum de corbeaux.



Vingt-huit chasseurs étaient présents le jeudi 12 mai à l'entrée d'Auxonne.

Entre vingt-cinq et trente chasseurs se sont réunis entre Auxonne et Villers-les-Pots à deux reprises, ces dix derniers jours. Leur objectif était de prélever un maximum de corbeaux, dans les arbres le long de la route menant à Dijon. *«Cela fait seize ans que nous faisons cela»* explique Guy Lanaud, président départemental des chasseurs de gibiers d'eau, *«ces actions font suite à une demande des agriculteurs de réguler cette espèce nuisible qui occasionne des gênes sur les cultures. Nous souhaitons leur rendre service car ils nous permettent de chasser sur leurs terres»*. La semaine dernière, la séance de tir s'est réalisée de 6 heures à 8 heures du matin. La gendarmerie et le Conseil général ont participé à la sécurité et à la bonne signalisation de l'axe routier. La circulation a été plusieurs fois coupée pour laisser place à une impressionnante série de tirs. L'an passé, 380 corbeaux ont été prélevés en l'espace de cinq rendez-vous. Ce type d'opération en Côte d'Or est également organisé à Genlis.

200 derrière la charrue…

Guy Berton était présent pour la cinquième année consécutive à cette *«opération de régulation»*. Chasseur et ancien exploitant à Auxonne, il explique la problématique liée aux oiseaux mangeurs de graines : *«Les corbeaux découragent les agriculteurs de semer du maïs. Ici, les surfaces ont diminué de 70% en quelques années. Quand vous sortez la charrue, les corbeaux sont au moins 200 derrière vous!»*

Pour Guy Lanaud, ces actions sont très utiles même si elles ne représentent qu'une *«goutte d'eau dans la mer»* et devraient être *«étendues à tout le département»* pour être plus efficaces. La FDSEA de Côte d'Or, par le biais de son secrétaire général adjoint Samuel Maréchal, juge *«exemplaire»* ce type d'actions. *«Chasseurs et agriculteurs peuvent travailler ensemble, faire quelque chose de constructif, cette action de régulation en est la preuve»* explique Samuel Maréchal, rappelant au passage la nécessité pour les agriculteurs de déclarer les dégâts liés aux corbeaux, notamment pour encourager ce genre de régulation. *«Dans d'autres départements où trop peu de plaintes liées aux dégâts de nuisibles ont été produites par les agriculteurs, la régulation n'est plus possible. Soyons donc vigilants et déclarons tous nos dégâts à l'aide du formulaire prévu à cet effet, en précisant surtout le montant des pertes directes (re-semis) et indirectes (pertes de potentiel d'une parcelle suite à des pieds détruits»*.

▶ Bien déclarer vos dégâts

Afin de préserver la liste départementale des animaux nuisibles et mettre en lumière la nécessité de régulation les espèces qui causent des dégâts aux cultures et prairies, il est très important de déclarer ces dégâts avec des éléments chiffrés. N'hésitez pas retourner ce formulaire disponible à la FDSEA ou sur www.fdsea21.fr

Rendez-vous

Dimanche, fête du lait à Saint-Seine-l'Abbaye

Une cinquantaine d'éleveurs va participer ce week-end à la Fête du lait organisée à Saint-Seine-l'Abbaye. Au programme : concours départemental, expositions d'animaux et animations diverses.

Le comice agricole et les Jeunes agriculteurs de Saint-Seine-l'Abbaye organisent dimanche la Fête du lait. La manifestation se déroulera de 10 heures à 19 heures, place de la gare. Il n'y avait pas eu de tel rendez-vous dans le département depuis 2007 et la fête départementale de l'agriculture à Bligny-le-Sec, dans laquelle le lait était à l'honneur. *«Autrefois, cette Fête du lait se déroulait dans le cadre de la Saint-Martin»* se rappelle Jean-François Dessolin (Côte d'Or Conseil élevage). Depuis une dizaine d'années, ce rendez-vous du lait n'a lieu que de façon épisodique. On peut néanmoins citer le concours départemental de la race Simmental, qui a eu lieu dans le cadre de la fête de l'agriculture à Poiseul-la-Ville l'an passé.



Les syndicats des éleveurs des races simmental, brunes, montbéliardes et prim'Hostein seront bien représentés.

107 vaches laitières

Dimanche, un concours départemental avec la participation de quatre races laitières sera au programme à partir de 10 heures. Il y a aura au total 107 vaches laitières (25 prim'holstein, 23 brunes, 19 montbéliardes et 40 simmental), pour un total de 36 éleveurs (8 prim'holstein, 8 Brunes, 8 montbéliardes et 12 simmental). Une mini-ferme avec la présence de 80 animaux sera également présente. On note ici la participation d'une dizaine d'éleveurs du canton pour afficher un panel d'animaux le plus complet possible. A ce sujet, le canton de Saint-Seine-l'Abbaye se distingue par son aspect multiracial. *«Il s'agit du canton côte d'orien dans lequel on trouve le plus de races bovines»* commente Jean-François Dessolin, *«Saint-Seine-l'Abbaye est à la fois un canton laitier et un canton allaitant»*. Pas moins de treize races sont recensées sur ce territoire et quasiment toutes seront présentées dimanche. En ce qui concerne les autres manifestations, les visiteurs pourront découvrir les chevaux de trait de l'Auxois, un marché gourmand et artisanal, des animations, des jeux et participer au repas champêtre.

AURÉLIEN GENEST



▶ En bref

Groupama
L'accent sur le renouvellement

La Fédération départementale des caisses locales (FDCL) de Groupama dans la Nièvre a tenu son assemblée générale le 4 mai dernier au Casino de Pougues-les-Eaux, en présence de Jean Baligand et François Goutagneux, président et directeur de Groupama Rhône-Alpes Auvergne. Il a beaucoup été question de renouvellement, de rajeunissement et de féminisation des sociétaires à tous les échelons, lors de cette rencontre qui a réuni plus de 200 présidents et administrateurs des 25 caisses nivernaises. Les sociétaires de l'entreprise mutualiste ont ainsi accueilli deux nouveaux présidents de caisse locale: Marie-Noëlle Guenerin à Premery et Jean-Michel Torcol à Donzy. La FDCL compte également un nouvel administrateur en la personne de Alain Barthélémy, artisan, président de la CAPEB 58 et vice-président de la Chambre des Métiers. Il rejoint Christophe Coichot et Guillaume Blanchard déjà élus au conseil d'administration en 2010. Enfin, autour de Patrick Séguin et Patrick Fouchez, le président et le directeur institutionnel de Groupama dans la Nièvre, les responsables de Groupama Rhône-Alpes Auvergne (notre photo) ont tenu à rendre hommage au travail de trois administrateurs qui ont quitté leurs fonctions d'administrateurs à la FDCL: Monique Roucou demeure toutefois présidente de la caisse locale de Mont Saint Alban (Lormes), Philippe Lafaye, président de celle de Moulins-Engilbert et Yves Guillaumot de celle des Lacs du Morvan.



Collecte EVPP

Collecte des emballages vides des produits phytosanitaires

Du 23 au 27 mai 2011

Ramenez vos bidons de produits phytosanitaires, rincés et égouttés.

Pour participer à l'opération, demandez un sac prévu à cet effet au dépôt de votre secteur :

EPIS-CENTRE Région Nièvre

Cercy-La-Tour, Nevers St-Eloi, Châtillon en Bazois, Prémery, Corbigny, Garchy, Pougny, Alligny, Entrains, Clamecy.

▶ Foire concours aux culards

Moulins-Engilbert conforte sa position

La 2ème édition de la foire-concours aux culards anticipée de Moulins-Engilbert s'est déroulée le 13 mai au Marché au cadran. 111 des 154 animaux présentés ont trouvé preneur. Le rendez-vous est devenu incontournable pour des engraisseurs de toute la France en mal de culards de qualité.



Le marché au cadran a accueilli 45 acheteurs de toute la France et d'Italie pour cette 2ème édition de la foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert.

A l'heure des discours et de la remise des plaques, Alain Guinot, président du Comité des foires de Moulins-Engilbert, affichait une certaine satisfaction, vendredi dernier. Le nombre d'animaux présentés n'y était pas pour rien, puisque 154 bêtes ont concouru et ont ensuite été mises en vente, soit 25 de plus que l'an dernier, pour la première édition. *«Cette année, l'événement a eu lieu 15 jours plus tard, ce qui explique que les bêtes étaient mieux préparées et mieux herbées»* affirme le responsable et ce *«même s'il y en a encore trop qui ne sont pas vraiment culardes»*. Cette anomalie génétique offre des animaux avec beaucoup de viande sur le train arrière. Elle est encore très recherchée par les futurs engraisseurs, ce qui réjouit Alain Guinot. Avec 45 pupitres occupés par des acheteurs venus de toute la France et d'Italie: il y avait *«du monde intéressé par des culards de qualité»*. A ce jeu-là, les éleveurs de la Nièvre et de Saône-et-Loire demeurent des leaders incontestés. Ils constituaient le gros des troupes ayant participé à la foire-concours et, naturellement, ont remporté la majeure partie des prix (voir palmarès). C'est à eux que Moulins-Engilbert doit de renforcer sa place privilégiée sur le marché régional du culard. Cette 2ème édition a, de ce point de vue, comblé les espérances.

Prix hésitants

Concernant les prix de vente, selon Alain Guinot, *«il est difficile d'avoir une bonne analyse. Il n'y a pas eu le feu, le marché était hésitant»*. La grande disparité de qualité et les incertitudes de la météo quant à la ressource en herbe -les culards n'ont pas d'autre aliment avant d'aller à l'engraissement- explique une moindre performance. Vendu aux enchères, sous la férule de Martial Tardivon, à 3 580 euros, le Super prix d'honneur, une génisse de plus de 24 mois de Denis Godard, a battu un record. Il y a cependant eu des taurillons échangés à 580 euros, ce qui est moins satisfaisant. Le prix moyen total de la vente de 111 des 154 animaux présentés est monté à 3,03 euro par kilo. Les génisses de moins de 24 mois ont fait mieux avec un prix moyen de 3,33 euro/kg, de même que celles de plus de 24 mois à 3,24 euro/kg. En revanche, le prix moyen des taurillons n'a atteint que 2,71 euro/kg.

E.C.

▶ Le palmarès

- Super prix d'honneur : une génisse de plus de 24 mois élevée par Denis Godard, à Ternant (58).
- Génisses de + de 24 mois: -Prix d'Honneur: Denis Godard à Ternant (58)
-1er prix: Denis Godard (58) et Michel Germain (71)
- 2ème prix: Pascal Lejault (58) et Jean-Luc Bessaie (03)
- 3ème prix: Jean-Jacques Lesenfant (21)
- Génisses de – de 24 mois: - Prix d'honneur: Gaec de Montjoux à Préporché (58)
- 1er prix: Gaec de Montjoux (58) et EARL de la Guette (58)
- 2ème prix: SCEA de Bresson (58)
- 3ème prix: EARL Bouheret (71)
- Taurillons: - Prix d'Honneur: Didier Thionnet de Châtillon-en-Bazois (58)
-1er prix: GAEC Gilles Martin (58)
- 2ème prix: EARL des Miffauds (58)
- 3ème prix: Cyril Bretigny (71)
- Boeufs: - Prix d'Honneur: GAEC du Passou (58)
- 1er prix: Michel Germain (71)
- 2ème prix: GAEC du Passou (71)
- 3ème prix: Jean-Philippe Rollot (58)

▶ A noter

Un arrêté préfectoral classe les corbeaux freux comme nuisibles

Après deux mois d'empêchement de destruction des corbeaux freux dans la Nièvre, suite à l'annulation d'un arrêté préfectoral obtenue devant le Tribunal administratif de Dijon par une association de défense des animaux sauvages, le préfet de la Nièvre a de nouveau fixé, le 12 mai, une liste des nuisibles dans le département. Ce nouvel arrêté est valable jusqu'au 30 juin 2011 et autorise la destruction du corbeau freux jusqu'au 10 juin. La période de mars à juin, qui marque la reproduction de l'oiseau à plumes noires, est sensible pour les cultures de maïs et de tournesol dont il affectionne particulièrement les semis. Depuis fin mars, faute de cadre administratif, seuls les 11 lieutenants de louveterie étaient habilités à abattre les corbeaux le long des routes. Avec ce nouvel arrêté préfectoral, les chasseurs mandatés par les agriculteurs ainsi que les maîtres piégeurs pourront donc faire une demande d'autorisation de destruction à tir, c'est-à-dire à coups de fusils, auprès de la DDT.

Printemps de l'agriculture

Le succès de la 3ème édition

La 3ème édition du «*printemps de l'agriculture*» a cette année encore connu le succès.



On connaissait déjà « l'œuf de Christophe Colomb », il faudra désormais compter avec « l'œuf de Christian » !

Emeus du Tonnerrois, bovins de Puisaye, poulets de l'Aillantais…, un choix éclectique pour les centaines de visiteurs qui se sont succédés dans les trois exploitations ouvertes pour la circonstance.

Un petit cours de génétique par ci, un point sur la sécheresse par là, l'architecture des bâtiments, les caractéristiques d'une viande de qualité…, autant de sujets abordés par Gilles Abry, pour expliquer sur sa ferme de Leugny le travail d'un éleveur aujourd'hui. L'occasion aussi de briser des idées parfois préconçues : «*donnez-lui une alimentation suffisante, un endroit sec pour se coucher, une vache dehors, même par -5°, n'a pas froid et sera aussi heureuse que sous un hangar !*». Chez la famille Boname, Christian et son fils Joël se sont partagés les visites. Il fallait bien ça pour canaliser les curieux venus en nombre à la découverte de cet élevage de poulets dans l'Aillantais. «*Les enfants, venez, on va parler aux poules ! Cot cot cot… les gamines ? Cot cot cot…*». Mais les poules cet après-midi se lassent un peu des visites et se font tirer l'oreille pour répondre à l'appel de Christian ! Qu'à cela ne tienne, c'est parti pour un petit cours d'aviculture. Au fait, saviez-vous que c'est une glande chez la poule qui détermine la couleur de la coquille en fonction de l'âge ? Foncée pour une jeune poule, plus claire pour une plus âgée. Quand aux lettres inscrites dessus, «*ZG*» identifie le département de l'Yonne. L'occasion aussi pour les éleveurs de rappeler que si «*Maître Goupil*» parvient certaines nuit à sauter les barrières pour faire bombance, ce sont surtout les «*renards à deux pattes*» qui font le plus de ravages : «*en 7 ans, c'est la valeur d'un bâtiment entier de poulets qui a été volé…!*». Mais que font «*les poulets !*».

DOMINIQUE BERNERD



Des visiteurs attentifs aux explications de l'éleveur…

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne

legales@terres-de-bourgogne.net

Devis établi plus rapidement...

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Anciens maires

« Servir encore ! »

Forte d'une centaine d'adhérents, l'association des «*Anciens maires et adjoints de l'Yonne*», présidée par l'ancien maire de Toucy, Serge Breuillé, a tenu son assemblée générale



Le président de l'association des «Anciens maires et adjoints de l'Yonne», Serge Breuillé et le vice-président, Paul Balacey (de droite à gauche).

«*Servir encore !*» Le slogan de l'association nationale résume à lui seul son objectif et ses ambitions. Dans l'Yonne, le souhait est bien de maintenir les contacts entre anciens et nouveaux élus, comme le souligne le président Breuillé : «*être maire nous a permis le temps de notre mandat, voire plusieurs mandats pour certains d'entre nous, d'aborder tous les sujets, même ceux qu'on ne soupçonne pas ! Comme le dit notre slogan, on peut encore servir et on est prêt à mettre ce que l'on sait à la disposition de tous*». Etre une forme de «*passerelle*» entre ancienne et nouvelle génération d'élus. L'association est encore jeune, à peine six ans d'existence, mais ses adhérents comptent bien œuvrer en ce sens, notamment au travers d'un rapprochement avec « l'association des maires ruraux » du département. Un regret : celui de ne pas assez travailler de concert avec «*l'association des maires de l'Yonne*», particulièrement dans le cadre des «*Mariannes du civisme*» décernées aux communes comptant le plus faible taux d'abstention lors d'élections. Une abstention qui fait réagir l'ancien maire de Toucy : «*quand on voit tous ces pays luttant pour leur démocratie et le droit de vote, je me dis que nous nous conduisons parfois comme des enfants gâtés !*».

Pour l'heure, l'association prépare sa prochaine sortie de printemps : mercredi 8 juin à Semur-en-Auxois. Avant le voyage en Normandie de l'automne prochain et une série de manifestations diverses parmi lesquelles une conférence sur «*les terres agricoles*». Manière de rappeler les nombreux agriculteurs à s'être dévoués à leur commune en en devenant maire ou premier adjoint.

DOMINIQUE BERNERD

Nouvelle Gamme 800 Vario



L'INNOVATION EN PUISSANCE



Doté du terminal Variotronic révolutionnaire, intégrant toutes les fonctions du tracteur, le nouveau 800 Vario concilie puissance et compacité.

D'un confort absolu grâce à la cabine x5, il incarne une nouvelle génération de tracteurs offrant une polyvalence et une sobriété sans précédent.

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes Tel. 03 86 75 63 22
Agent: BSA 89 Cussy Tel. 03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers Tel. 03 86 96 20 08
89 Charny Tel. 03 86 63 09 13
Agent: OUANNE AGRI
89 Ouanne Tel. 03 86 47 65 87

ETS VALAGRI
21 Brazey en Plaine Tel. 03 80 32 00 60
21 Renève Tel. 03 80 55 09 78

www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

FENDT Voir plus loin

Match AJA-OL

Groupama : le rêve au rendez-vous !

Groupama a permis à un adolescent de l'association «*Petits Princes*» de réaliser son rêve en donnant le coup d'envoi officiel du match de Championnat qui opposait l'AJ Auxerre et l'Olympique Lyonnais à l'Abbé Deschamps. Un match doublement aux couleurs de l'assureur, les deux clubs étant sponsorisés par Groupama



Muhammed, aux côtés de Jean Fernandez, entraîneur de l'AJ Auxerre.

Pour cette rencontre, Groupama Paris Val de loire, avait souhaité donner la parole aux associations de lutte contre les maladies rares que la Caisse régionale soutient dans le cadre de son action «*Parrainage du cœur*». C'est ainsi qu'encadré par l'Association «*Petits Princes*» et la Fondation Groupama, Muhammed, grand fan de foot a donné, entouré de sa famille, le coup d'envoi officiel de la rencontre de Championnat mercredi 11 mai à Auxerre.

C'est en 2003 que la Caisse régionale a déployé l'action «*parrainage du Cœur*», afin de collecter des fonds auprès de ses assurés qui parrainent leurs proches. Créée au titre de la solidarité, la *Fondation Groupama pour la santé* s'est pour sa part consacrée aux maladies rares, collectant depuis sa création pas moins de 5,5 millions d'euros. Une somme partagée entre la lutte contre les maladies rares, le soutien aux projets de jeunes chercheurs, la participation à la création de structures et d'équipement, ainsi qu'à la diffusion active d'information sur ces maladies. Plus de 240 projets ont pu être financés à ce jour. Rompre l'isolement des malades fait partie des objectifs de la Fondation, au travers notamment d'actions de soutien auprès des enfants hospitalisés, d'aide à la scolarisation ou encore d'achats d'équipements informatiques pour les patients.

C'est grâce à ces actions, que l'Association «*Petits Princes*» peut remplir sa mission de soutien aux enfants atteints de pathologies graves (cancer, leucémie, myopathie et autres maladies génétiques), en les aidant à réaliser leurs rêves et à retrouver une énergie nouvelle pour lutter au quotidien contre la maladie.

Si pour Muhammed, le stade de l'Abbé Deschamps s'est transformé le temps d'un match en royaume, le «*Petit Prince*» n'était pas seul sur la pelouse. Étaient présents aussi les onze «*rois*» au maillot bleu et blanc vainqueurs de Lyon 4 à 0… ! Il y a des soirs comme ça, où l'esprit républicain n'est plus de mise…

DOMINIQUE BERNERD

Renseignements supplémentaires sur : www.fondation-groupama.com et www.petitspringces.com

Réunion «sécheresse» à la DDT

Premières mesures d'interdictions et de restrictions

Présidée par Jean-Paul Bonnetain, préfet de l'Yonne, une réunion s'est tenue dans les locaux de la Direction départementale des territoires, afin de faire le point sur la situation hydrologique consécutive à la sécheresse.



Un premier comité plénier « *sécheresse* », avant la parution dans les prochains jours d'un arrêté préfectoral précisant mesures d'interdiction et de restriction.

Services de navigation, services d'incendie et de secours, élus locaux, agriculteurs…, tous les acteurs locaux concernés par l'effet sécheresse étaient réunis ce vendredi dans les locaux de la DDT de l'Yonne, pour une réunion plénière. En attendant l'arrêté préfectoral de restriction et d'interdiction sur l'usage de l'eau qui devrait être signé dans les tous prochains jours. Un premier constat pour le préfet Bonnetain : «*la situation est préoccupante et le terme est faible. J'ai entendu les suggestions et les inquiétudes des différents organismes représentés. L'État prendra ses responsabilités*». Selon Météo France, 90mm de précipitations seraient nécessaires dans l'immédiat, pour un retour à la normale.

Le sud de l'Yonne est particulièrement concerné, avec deux zones déclarées en «*situation de crise*» : la Cure et le Serein. Sur les 11 secteurs hydrologiques que compte le département, sept ayant été placés en situation de «*crise*».

Le préfet de l'Yonne a précisé que le suivi régulier de la situation pourrait le conduire à renforcer les mesures prises, en tenant compte d'un certain nombre de priorités, comme l'adduction d'eau potable et l'alimentation en eau pour lutter contre les incendies, tout en veillant aux enjeux professionnels et économiques, notamment agricoles.

Les restrictions pour le monde agricole

Pour les Bassins de la Cure et du serein, placés en secteur de «*crise renforcée*» : interdiction du prélèvement d'eau pour les plans d'eau privés. Mise en place de tours d'irrigation pour éviter d'irriguer en même temps.

Pour les Bassins de la moitié sud de l'Yonne, placés en secteur de «*crise*» : interdiction pour les agriculteurs d'irriguer les cultures de 10h à 18h, à l'exception des cultures maraîchères, horticoles, arboricoles, légumières (oignons, cornichons, pommes de terre).

DB



Afdi Bourgogne Franche-Comté

30 ans d'échanges et de rencontres…

L'association AFDI Bourgogne Franche-Comté qui vient de tenir son assemblée générale dans l'Yonne, fête cette année ses 30 ans. Une longévité et un travail sur le terrain salués par le ministre de la Coopération, Henri-de-Raincourt, venu participer à la table ronde organisée pour l'occasion.



Aux côtés du président et de la directrice d'Afdi Bourgogne Franche-Comté : Seydou Baldé et Malamine Sané, respectivement président des éleveurs de Kolda et président de l'Association des Jeunes des Agriculteurs de Casamance (AJAC), tous les deux éleveur et agriculteur au Sénégal.

Trois décennies plus tard, l'objectif initial de l'association *«Agriculteurs Français et développement international»* (Afdi), reste le même : l'échange paysan, la défense de l'agriculture familiale, ainsi que la mise en place d'organisations paysannes. Une philosophie qui se concrétise par les actions de soutien menées sur le terrain, auprès de onze organisations réparties dans trois pays : Sénégal, Madagascar et Cameroun. Avec obligation d'un engagement sur le long terme pour voir les partenaires du Sud prendre leur autonomie et compter sur des résultats probants aux yeux de leurs gouvernements respectifs. Afdi n'est pas là pour faire de *«l'humanitaire»*, comme l'a rappelé son président, Thierry Michon : *«les gens le savent bien quand on va sur place, on est pas un bailleur, pas assez d'argent ! Mais ils font appel à nous car on a une certaine pertinence, que ce soit au niveau de l'agriculture ou de l'organisation»*. Reste qu'aujourd'hui, face au désengagement de partenaires institutionnels historiques confrontés à leurs propres restrictions budgétaires, il est urgent de trouver d'autres formes de financement. Que ce soit par le biais du mécénat en sollicitant les entreprises privées ou par un rôle accru des organisations agricoles professionnelles. La question, selon Thierry Michon, étant bien de *«comment parvenir à les mobiliser toutes aujourd'hui ?»* Avec pour exemple ces quelques chiffres : le partenariat mené depuis deux ans avec la coopérative *«Dijon Céréales»*, a permis de collecter annuellement 25 000€. Une somme suffisante pour financer l'action sur place de quatre techniciens et d'un coordinateur local. *«Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières»*, à noter également, le reversement à l'association, par le GDS de la Nièvre, de quatre centimes par bovin cotisant. Avec à la clé plusieurs milliers d'euros collectés. Si le mot *«solidarité»* est corollaire de la profession agricole, il est plus que jamais urgent de le concrétiser par des actes. En dépendent directement toutes ces *«exploitations agricoles familiale»* représentant 45% de la population mondiale et seules capables de répondre aux besoins alimentaires de la planète, aujourd'hui, comme demain !

Quel équilibre alimentaire mondial pour demain ?

Alors que la hausse brutale des prix agricoles touche en premier lieu les pays les plus pauvres, la table ronde organisée l'après midi avait pour thème les *«défis alimentaires»*. Y participaient, outre le ministre de la Coopération, Gérard Renouard président de l'Afdi et membre du bureau de la FNSEA, Nicolas Fischer, vice-président JA, Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Michel Renevier, président de la Chambre de Franche-Comté, Lucien Bourgeois, expert en économie rurale, ainsi que deux agriculteurs sénégalais, Malamine Sané, président de l'AJAC et Seydou Baldé, président de la fédération des éleveurs de Kolda.
Pour Lucien Bourgeois, un impératif : *«que la PAC devienne le plus vite possible une Politique Alimentaire Commune !»*. De souligner cette évidence : *«la politique agricole, c'est simple ! On a besoin de manger trois fois par jour et on a toujours besoin d'un an pour faire un grain de blé»*. La population mondiale dépend à 40% des marchés agricoles, les produits de l'agriculture représentant 10% du commerce international, alors même que la part de l'aide publique au développement en agriculture est passée en 20 ans de 15 à 5%. Des chiffres qui alertent le ministre de la Coopération pour qui le continent africain sera peut-être dans la décennie à venir, la planche de salut : *«on sait que la production agricole devra augmenter de 70%. Et quand je regarde le territoire africain, j'y vois des terres disponibles, d'excellentes terres agricoles, des pays dans lesquels il y a de l'eau et naturellement, du soleil. Et quand on a tout ça, on arrive à faire pousser à peu près ce qu'on veut !»*. Sentiment visiblement partagé par Michel Renevier : *«pour nourrir demain neuf milliards d'individus, ce ne sont pas les pays les plus développés qui en auront les moyens, mais bien les pays en voie de développement »*, avant d'en appeler à un *«vrai plan Marshall de l'agriculture»*. Gilles Abry pour sa part, insistant sur le fait que *« l'équilibre alimentaire mondial se fera aussi par le développement de la production là où les besoins existent et où les moyens sont potentiellement présents et sous utilisés»*. Un regret pour le président national d'Afdi, Gérard Renouard : *«que l'on soit en retard d'investissement dans la capacité de stockage, seule façon d'organiser la régulation»*.

Par des mots simples, mais empreints de dignité, Malamine Sané et Seydou Baldé ont à leur manière, recentré le débat, s'interrogeant sur ce qui est aujourd'hui leur quotidien : *«des poulets d'Europe vendus moins chers sur les marchés sénégalais que ce que je produis dans mon village, du lait de France moins cher que celui de mes vaches, à Kolda…»* Décidément, le président Renouard avait raison de souligner, parlant de ses invités africains : *«la pertinence de leurs propos n'a d'égale que la distance qu'il leur a fallu pour nous rejoindre…!»*

DOMINIQUE BERNERD



A l'heure de la table ronde

▶»Sécheresse ? Quelle sécheresse ?»

Seydou Baldé est éleveur Peul dans la région de Kolda, au sud du Sénégal. A la tête d'un troupeau de 50 vaches, en production lait et viande. Seul à travailler sur l'exploitation, avec l'aide de son fils de 10 ans, qu'il forme progressivement, lorsqu'il n'est pas à l'école, pour le remplacer un jour.
Les gens d'Afdi, il les connaît bien et salue le travail accompli : «*ils nous ont beaucoup aidé pour mettre en place une organisation au niveau du village, pour travailler, réagir, nous défendre ensemble. Avant, c'était chacun de son côté, on se débrouillait seul*». Et la «*débrouille*», elle est parfois nécessaire, en absence de toute aide étatique : «*on a pas de véhicule, on est pas équipé, on a même pas de formation !*». Son rêve : «*tout faire pour que mon fils soit formé à reprendre un jour mon troupeau. Moi, je me battrai durant toute ma vie, pour lui laisser un potentiel de vaches très riches…*». Une richesse toutefois très relative si l'on considère la production journalière des meilleures vaches : «*4 litres de lait pour les championnes, sinon, entre 0,5 litre et 1,5 litre*».
Outre la production des vaches européennes, à ses yeux «très impressionnante», ce qui l'a le plus surpris : la nature ! Soulignant dans un sourire : «*ici, ils me disent qu'actuellement, c'est la sécheresse. Je ne voulais pas le croire ! Quelle sécheresse ? Mais chez vous, tout est vert ! Plus vert qu'en plein hiver chez moi…*».

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

FDSEA 58

Le bureau renouvelé avec un seul objectif: la défense de tous les paysans Nivernais



Jean-Pierre Condamine, céréalier à Suilly la Tour (canton de Pouilly sur Loire)



Didier Ramet, polyculteur-éleveur à Limon (canton de Saint-Benin d'Azy)



Stéphane Aurousseau, polyculteur-éleveur à Charrin (canton de Fours)



Michel Loison, eleveur à Saint-Agnan (canton de Montsauche)



Paul Dourneau, polyculteur-éleveur à Varzy (canton de Varzy)



Francis Maenhout, éleveur à Chevenon (canton de Nevers)



Benoit Mathé, céréalier à Bazolles (canton de Châtillon en Bazois)



Joëlle Lebeaut, polyculteur-éleveur à Cuncy les Varzy (canton de Varzy)

Sont également membres du bureau

- Section bovine : Emmanuel Bernard – Cercy la Tour (canton de fours)
- Section laitière : Olivier Hoareau – Champvert (canton de Decize)
- Section des fermiers-métayers : Olivier Cadiot – Chaulgnes – canton de La Charité
- Section ovine : Marcel Cottin –Isenay (canton de Moulins-Engilbert)
- Commission des agricultrices : Joëlle Girard – Moraches (canton de Brinon sur Beuvron)
- Section des Anciens exploitants : Jean Monais – Guipy (canton de Brinon sur Beuvron)
- Commission fiscale : Paul Labonde – Saint-Réverien (canton de Brinon sur Beuvron)



Filière bovine

Les éleveurs du Grand Massif Central ont rencontré les opérateurs exportateurs de la filière bovine le 6 mai à Aubière

Les éleveurs ont souhaité rencontrer les opérateurs exportateurs de la filière bovine :
- pour exiger un engagement total sur les marchés extérieurs à la CEE,
- pour bâtir avec eux une politique cohérente et développer fortement ces marchés externes notamment dans un cadre interprofessionnel via un GIE. Ce GIE permettant de regrouper des moyens pour dynamiser l'export vers les pays tiers.

Les éleveurs ont rappelé aux opérateurs qu'ils avaient la chance d'avoir sur cette zone du Grand Massif Central une profession et des éleveurs qui ont défendu une production de 4 millions de vaches allaitantes, et donc le devoir de valoriser au mieux cette production à l'extérieur de nos frontières.

Les échanges ont été néanmoins très tendus avec les représentants du groupe coopératif Sicarev qui se sont farouchement opposés à toute logique collective pour exporter vers les pays tiers.
Les éleveurs ont profité de cette rencontre avec les exportateurs pour rappeler au Ministre de l'Agriculture que les efforts de l'Etat doivent se poursuivre notamment pour continuer à ouvrir d'autres destinations et obtenir l'ouverture des restitutions européennes pour les animaux vifs.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ ÉLEVEURS DU GRAND MASSIF CENTRAL

FDSEA 58

La commission départementale des agricultrices a accueilli ses homologues Bourguignonnes



C'est sur le canton de Moulins-Engilbert, terre d'élevage s'il en est, que les représentantes de la commission départementale des agricultrices de la Nièvre, emmenées par leur présidente, Joëlle Girard, ont le 10 mai dernier accueilli leurs homologues Bourguignonnes pour une journée d'échanges et de découverte.
Dès le matin, les vingt-et-une participantes se sont retrouvées sur le site du marché au cadran de Moulins-Engilbert pour une visite guidée des lieux, en compagnie d'un administrateur du marché.

Puis, le groupe a rallié l'exploitation de l'ex-présidente de la commission des agricultrices, Valérie Laporte, sur la commune de Maux, où un apéritif et un repas concoctés par les déléguées nivernaises étaient proposés aux participantes, avant une visite de l'ensemble des ateliers de l'exploitation (volailles, viande bovine, magasin de vente directe …).

Cette visite venait conclure un après-midi riche en échanges et au plus haut point convivial. Des dires des agricultrices présentes, une opération à renouveler.

S.L – FDSEA 58



Gestion et valorisation forestière

Agriculteurs propriétaires forestiers, que faites-vous de vos parcelles boisées ?

Pourquoi et comment s'occuper de ses bois ? Comment et à qui les vendre ? A qui s'adresser pour connaître les droits et les démarches en matière de gestion et de valorisation forestière ?…



Parmi les questions d'actualité : « Comment trouver une alternative de production sur terre agricole » (ici, du robinier).

La gestion d'un bois petit ou grand, demande certes des connaissances, mais aussi et surtout du bon sens. Le Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne (CRPF) organise le mercredi 8 juin prochain, entre Vittaux et Montbard, une réunion forestière à l'attention des agriculteurs qui possèdent une ou plusieurs parcelles boisées.
Cette réunion sera donc l'occasion de tirer partie de l'expérience d'un sylviculteur mais aussi d'agriculteurs qui ont su valoriser le potentiel de leur terrain.
Le premier temps fort de la journée sera la visite d'une petite propriété forestière. Autour d'exemples concrets (mélange futaie taillis, futaie douglas, hêtre, mélèze, enrichissements en fruitiers de peuplements pauvres…) les clefs d'une gestion forestière durable seront présentées :
- Évaluer le potentiel de production d'une parcelle et choisir les essences adaptées aux conditions de milieu.
- Choisir les arbres à conserver et repérer les tiges d'avenir.
- Bien organiser ses coupes en tenant compte de la réglementation et en s'appuyant sur les outils de gestion durable.
- Connaître les aides financières et aborder des notions de fiscalité forestière.

Le deuxième point fort de la réunion sera consacré à des questions d'actualité :
- Comment trouver une alternative de production sur terre agricole : Produire de la bio-masse à partir de taillis à courte révolution exemple du robinier
- Que faire de ses haies et comment les valoriser ?

La journée se clôturera par la visite d'une chaudière à plaquette installée sur une exploitation agricole.
Enfin cette réunion forestière sera tout simplement l'occasion d'échanger et de découvrir la sylviculture ou l'art et la manière de faire les bons choix et bonnes démarches en forêt.

Organisation : participation à la réunion gratuite, pour tout renseignement et inscription (obligatoire) s'adresser au CRPF Alexandre Guerrier au 03 80 53 01 31. Le déjeuner se tiendra à la ferme auberge de la Grange à Flavigny-sur-Ozerain. Menu à 19€, chaque participant réglera son repas directement à l'auberge.

Élevage ovin

«Bergerie» ou «herbager ?»

Alysé et la Cialyn ont organisé des réunions pour présenter les intérêts de cette production et faire le point sur les deux principaux types de systèmes ovins.

Deux principaux types de systèmes existent en production ovine : l'agneau d'herbe et celui de bergerie. Le choix d'un type de production plutôt qu'un autre se fait en fonction du système dont dispose l'éleveur. Plusieurs paramètres rentrent en considération : l'importance des surfaces herbagères, la disponibilité de la main d'œuvre… Chaque situation de départ doit être étudiée au cas par cas.
L'agneau d'herbe se caractérise notamment par le fait d'être à l'herbe pendant la phase d'allaitement et par un engraissement effectué sur prairies ou sur cultures dérobées avec ou sans complémentation. La finition peut éventuellement avoir lieu en bergerie. A l'opposé, l'agneau de bergerie est allaité et fini en bergerie. Leurs mères sont ainsi en bergerie pendant toute la phase d'allaitement et alimentées avec une ration à base de fourrages conservés. Les agneaux peuvent pâturer après le sevrage.

Besoins de surface en herbe

Le système ovin herbager nécessite des surfaces en herbe suffisantes, en moyenne 50 à 80 hectares pour un cheptel comprenant 400 à 600 brebis (soit une production de 500 à 700 agneaux par an). Le chargement moyen atteint ainsi 7 à 9 brebis par hectare. La production d'agneaux de bergerie réclame une surface fourragère inférieure (10 à 25 ha) pour un chargement de 10 à 15 brebis à l'hectare. Le troupeau, constitué en moyenne de 150 à 300 brebis, exigera par contre des structures plus conséquentes. Le premier type de système favorise plutôt les races Charollais, Texel et Suffolk alors que le second type de production utilise principalement les races Ile de France, Romane et Berrichon.
Concernant la conduite du troupeau en système ovin herbager, l'agnelage se répartit sur deux périodes, printemps et automne pour une production en agneaux d'herbe pour les deux tiers du troupeau et en agneaux de bergerie pour le tiers restant. Le système ovin de bergerie se caractérise par un agnelage principal à l'automne sur une ou deux périodes (août à novembre). L'engraissement des agneaux dure de 90 à 120 jours.

Pointes de travail variables

L'agnelage représente une grosse pointe de travail de mi-février à mi-avril pour l'exploitant et les éventuels salariés, dans le cadre d'une exploitation produisant de l'agneau d'herbe. Selon Alysé et Cialyn, la clé de la réussite pour un élevage de ce type tient dans la valorisation optimale des prairies (printemps-hiver) et la réalisation de stocks de qualité. La maîtrise des résultats techniques est également un point important avec un objectif à atteindre d'au moins 1,2 agneau produit par brebis. En système agneau de bergerie, l'agnelage représente un pic de travail à l'automne, notamment en septembre novembre, qui diminue un peu par la suite mais perdure jusqu'en mars. Pour le bon fonctionnement d'un système bergerie, l'exploitant doit valoriser au maximum les céréales et protéagineux présents sur l'exploitation, mais aussi maîtriser la reproduction et la gestion des périodes de travail et disposer d'un bâtiment adapté pour loger tout le troupeau.

C. Delisle



▶ Quel système choisir ?

	Bergerie	Herbe
Peu de surface en herbe	🟢	🔴
Beaucoup de surface en herbe	🔴	🟢
Parcelles séchantes	🟢	🔴
Accès à des co-produits	🟢	🟡
Peu ou pas de bâtiments	🔴	🟢
Des bâtiments	🟢	🟡
Temps disponible en automne	🟢	🔴
Temps disponible au printemps	🔴	🟢
Ovins associés à des bovins	🔴	🟢
Ovins associés à des grandes cultures	🟢	🔴

Alysé Cialyn

Alysé et 110 Bourgogne

«Réapprendre à cultiver nos prairies !»

Dans un contexte où l'autonomie fourragère et la productivité du travail sont des gages de réussite pour les exploitations, la journée organisée en partenariat par Alysé et 110 Bourgogne sur *«l'optimisation des ressources fourragères et de la main d'œuvre en élevage»* a connu le succès escompté avec près de 300 visiteurs.



Près de cent de micro-parcelles étaient présentées aux visiteurs.

La plate-forme herbe implantée pour l'occasion en septembre dernier sur l'exploitation de la famille Fouquet à Moulins sur Ouanne, présentait une collection fourragère d'une centaine de micro-parcelles, dont 66 consacrées aux espèces adaptées localement, aux nouvelles variétés disponibles sur le marché, ainsi qu'aux mélanges. Les 32 autres micro-parcelles présentant pour leur part les itinéraires techniques à respecter en matière de désherbage et de fertilisation. Différents ateliers techniques animés par les techniciens d'Alysé et de 110 Bourgogne ont accueilli au cours de la journée les visiteurs autour de quatre pôles : les deux premiers consacrés au choix des espèces d'herbe à la fertilisation, le désherbage, la rénovation et l'entretien des prairies, le troisième à la valorisation du fourrage, le dernier étant dédié à l'optimisation de la main d'œuvre en élevage, au travers notamment de la visite de l'exploitation laitière de l'Earl de la Jaunière, chez Sébastien Fouquet.
Installé en 2003, ce jeune éleveur laitier exploite aujourd'hui 120ha pour 90 vaches laitières et 770 000 litres de lait et a fait le choix d'augmente la taille de son troupeau en construisant un bâtiment neuf équipé de robots de traite. Au travers de son expérience, c'était l'occasion d'apporter aux éleveurs présents une méthode en matière d'organisation du travail et de rappeler l'importance à bien identifier la problématique de l'exploitation avant toute prise de décision.

Des prairies sous exploitées

L'Yonne compte 86 000 ha d'herbe pour 120 000 bovins dont 18 000 vaches laitières et près de 29 000 vaches allaitantes. Avec près de 18% du chiffre d'affaire de la ferme Yonne, l'élevage est encore un vecteur important de l'économie locale. Il suffisait de voir les nombreux concessionnaires présents sur la manifestation avec des matériels de dernière génération pour s'en convaincre.
Pour le président de 110 Bourgogne, Gérard Delagneau, l'objectif de cette journée était bien de *«montrer comment se cultive l'herbe et d'apporter aux éleveurs un soutien comme on le fait pour nos céréaliers. Il faut réapprendre à cultiver nos prairies, en général sous exploitées aujourd'hui, souvent non cultivées et pleines de boutons d'or et de pissenlits !»*.
Maître mot de la journée : *«partenariat»*. C'est ce qu'a rappelé le successeur de Gilles Abry à la présidence d'Alysé, Alain Boulard, insistant sur l'importance dans un contexte de fortes variations des prix des céréales et de stagnation des cours pour les éleveurs, à instaurer des *«passerelles»* entre les deux secteurs. A l'exemple de cette journée.

Dominique Bernerd



De gauche à droite : Alain Boulard, président d'Alysé, Yves Granger, directeur DDT 89, Pascal Bourgeois, Conseiller général de Toucy, Gérard Delagneau, président de 110 Bourgogne

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Stockage des fourrages

L'été approche et son lot d'incendies aussi !

L'activité de stockage de paille et de fourrage est exposée à une sinistralité en constante augmentation notamment durant les mois d'été… Le point avec le service prévention de Groupama.

L'origine des incendies se répartit comme suit : 50% sont liés à un acte criminel (pyromanie), à une imprudence (meulage, soudage à proximité d'un stockage) ou à des jeux d'enfants (mégots de cigarettes, pétards), 50% sont d'origine accidentelle dont 25% dus aux phénomènes d'autocombustion et 25% dus aux engins à moteur stationnés dans les stockages.
De tels sinistres peuvent causer des pertes économiques majeures, sans compter les risques de pertes en vies humaines. Afin de réduire une partie de cette sinistralité, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire rappelle quelques règles simples de prévention à mettre en œuvre pour sécuriser les stockages :
- Respecter une distance de 20 mètres dans l'implantation des stockages (à déterminer en fonction de la hauteur du stockage) - Eviter les stockages trop isolés : les stockages de paille doivent être situés à plus de 20 mètres de l'habitation et à moins de 200 mètres. **Pratiquer une surveillance accrue durant les mois d'été**.
- Limiter le stockage à 1 000 tonnes par bâtiment. Au-delà, il faudra prévoir soit un mur séparatif coupe-feu, soit un second bâtiment éloigné de 20 mètres - Clôturer le site pour en interdire l'accès au public - Stocker la paille dans des bâtiments clos ou dans un hangar bardé de tous côtés - Stocker la paille dans des bâtiments dépourvus d'électricité ou dans des installations efficacement démantelées (exemple : suppression des fusibles) ,- Faire contrôler périodiquement l'installation électrique si l'électricité est indispensable - Proscrire le stationnement de véhicules à moteur et également les travaux de soudage et de meulage dans les stockages ou à proximité - Prévoir la présence d'extincteurs à eau pulvérisée avec antigel - Prévoir la présence d'une réserve d'eau pour les secours extérieurs (poteau d'incendie, mare, réserve de 120m^3). - Afficher l'interdiction de fumer.



Médiathèque Groupama

Le stationnement de véhicules à moteur, à proximité du lien de stockage est à proscrire

Il existe aussi un autre phénomène important déclencheur d'incendie, celui de **l'échauffement du fourrage**. Cet échauffement démarre dans le foin ou dans la paille trop humide (avec présence de regain et autres herbes) et la respiration des cellules végétales vivantes déclenche la production initiale de chaleur. Le fourrage encore humide et, exposé à l'air, crée un milieu très favorable à la croissance de moisissures.
Si la récolte de foin est entreposée dans un bâtiment agricole alors que l'humidité est supérieure à 20-25%, la combustion spontanée peut se produire et c'est l'incendie !
La combustion spontanée n'est pas une fatalité. En suivant les bonnes pratiques d'entreposage, vous évitez les risques d'incendie et vous améliorez la qualité du fourrage.
Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

Groupama Paris Val de Loire
01 49 85 52 05

▶ Questions/Réponses

? Pour un éleveur, quelles peuvent être les conséquences directes d'un foin récolté trop humide ?
En plus du risque incendie, l'échauffement du foin provoque une baisse de qualité du produit car même après une faible élévation de la température, la prolifération des moisissures et d'autres micro-organismes, producteurs de spores, produira un foin poussiéreux, moins appétissant, et surtout moins nutritif pour les animaux (tout foin qui a chauffé subit des pertes de qualité appréciables). C'est d'autant plus vrai pour les agriculteurs qui commercialisent leurs fourrages, car les clients sont très réticents à acheter du foin infesté de moisissures. Il est donc plus facile de prévenir que de guérir !

? A votre avis, quelles sont les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour éviter ce genre de phénomène ?
- Vérifier l'humidité des pailles et des fourrages à presser avec un humidimètre (moins de 20% d'humidité pour les balles rondes et moins de 17% pour les balles carrées) - Maintenir aux champs ou sur une aire aménagée, les balles ou ballots pour permettre leur refroidissement naturel. Dans la pratique, laisser un délai d'une quinzaine de jours entre le remisage et le pressage - Contrôler la température à l'aide d'une sonde thermométrique avant de stocker le foin, puis régulièrement au cours des huit jours suivants. Le relevé des températures sur un registre permet de suivre l'évolution de la température du stockage.

Températures de fermentation de fourrage :

• De 30° à 45°C : fermentation normale • De 45° à 65°C : surfermentation. Surveillance accrue du stockage. Multiplier tests et relevés • De 65° à 70°C : DANGER. Indication sur le boîtier par un avertisseur lumineux et sonore • A plus de 70°C : PRÉVENIR LES SECOURS. Ne sortir les balles de fourrages qu'en présence des pompiers.

Mercredi 25 & jeudi 26 mai 2011 à Mirecourt (88)

GRAND JEU RÉUSSIR

Stand n°11

Salon de l'herbe — Un brin d'avance

1e Lot

Le prêt gratuit durant 1 mois d'un tracteur KUBOTA M 9540 DTHQ

Kubota Stand n°3

D'UNE VALEUR DE 4 500 € HT

Livraison comprise (date à fixer avec le gagnant). Assurance à charge de l'agriculteur.

2e Lot

Le prêt GRATUIT pendant 1 SAISON* de fenaison d'un Andaineur TONUTTI Dominator V14 PRO,

comprenant les options suivantes : kit soleils centraux, paravents ABS

tonutti Stand n°60

Caractéristiques :
• Largeur de travail variable de 3,5 à 8,50 m
• Respect des fourrages délicats
• Vitesse de travail élevée & conception simple
• Faible puissance requise & consommation/ha réduite

Livraison comprise (à définir avec le gagnant). Assurance à charge de l'agriculteur.

*saison correspondant à la fenaison de la surface en herbe de l'exploitation du gagnant

D'UNE VALEUR DE 4 200 € HT

3e Lot

Électrificateur PATURA P4500 puissant multifonctions équipé de la technologie MaxiPuls,

patura Stand n°71

pour de longues clôtures avec végétation abondante pour bovins, ovins, chevaux et contre animaux sauvages.

Utilisable sur batterie 12V (non fournie) et sur secteur 230V ; énergie stockée : 9 joules ; contrôle clôture et batterie à 10 niveaux ; mode de réglage à 6 niveaux ; protection contre la décharge profonde.

D'UNE VALEUR DE 343 € HT

4e Lot

Un téléphone mobile GSM SONIM XP1300 CORE, offert par la Société SONIM TECHNOLOGIES

sonim BUILT FOR LIFE

Robustesse testée et certifiée, étanche ip-68 submersible dans 2 mètres d'eau pendant 30 minutes, étanche ip-68 à la poussière et aux micro-particules, résistance aux chutes, résiste aux températures extrêmes, grande autonomie batterie, clavier très fonctionnel, écran robuste, atténuation de bruit ambiant, 3 ans de garantie complète constructeur.

D'UNE VALEUR DE 280 € HT

5e Lot

Un polo manches courtes, RIZOME®

rizome www.rizome.fr

polo techno fibres, col zip.

D'UNE VALEUR DE 41 € HT

Pour JOUER : ➤ REMPLISSEZ complètement et lisiblement LE BULLETIN DE PARTICIPATION disponible sur les cartes d'entrée du Salon ou sur les stands de REUSSIR et des sociétés partenaires. DÉPOSEZ-LE DANS LES URNES prévues à cet effet à l'entrée du Salon de l'Herbe ou sur les stands de REUSSIR et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 26 mai à 17 heures.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA, en collaboration avec les sociétés KUBOTA, TONUTTI, PATURA, SONIM et RIZOME organisent lors du Salon de l'Herbe les 25 et 26 mai 2011 à Mirecourt (88) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le Salon de l'Herbe et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 26 mai 2011 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP LAUZANNE-ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 2/4 avenue de la Cerisaie - Silic 311 - 94266 Fresnes cedex. Toute participation à ce jeu entraine l'acceptation du règlement.

REUSSIR · Kubota · tonutti · patura · sonim BUILT FOR LIFE · rizome www.rizome.fr · Salon de l'herbe

Colza

Optimiser le rendement à la récolte

Une récolte trop précoce et l'absence de barre de coupe avancée adaptée, peuvent faire perdre plusieurs quintaux. Le Cetiom vous donne quelques conseils pour optimiser la récolte du colza.


Moissonneuse-batteuse équipée d'une barre de coupe avancée.

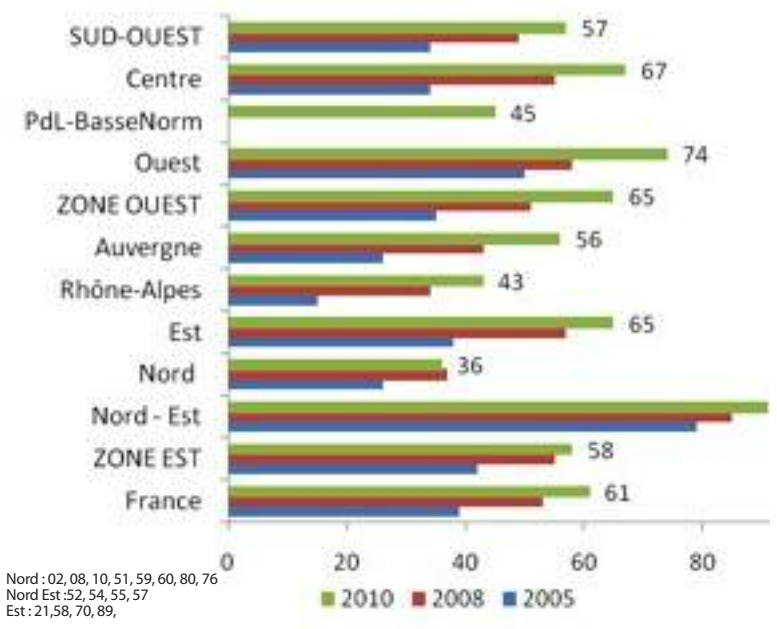
La récolte du colza est un point clé de la culture qui entre souvent en compétition avec la récolte du blé. La tentation est alors forte de récolter des colzas pas tout à fait à maturité pour pouvoir rapidement passer dans les blés. Cette pratique fréquente peut faire perdre plusieurs quintaux et se cumule avec les pertes liées à l'absence de coupe avancée adaptée au colza. Si votre colza n'est pas mûr ou que les pailles sont trop humides n'hésitez pas récolter vos blés avant le colza.

La barre de coupe avancée limite les pertes

L'utilisation de la barre de coupe avancée fait gagner systématiquement des quintaux. Le gain peut s'élever parfois jusqu'à 3q/ha. Avec un prix des graines élevées, comme lors de la campagne précédente, ce dispositif peut donc rapidement devenir rentable.
La coupe avancée augmente aussi le débit de chantier, facilite la récolte en cas de verse ou de colza très appuyé et réduit les repousses de colza au sein de la rotation

La barre de coupe avancée progresse sauf dans les régions du nord

L'enquête colza réalisée par le Cetiom sur la récolte 2010 permet de constater de grandes disparités régionales dans l'utilisation des barres de coupe avancées. Les producteurs du Nord Est récoltent quasiment tous avec ce dispositif alors que dans les régions du nord ils ne représentent que 36% (cf graphique 2). Autre fait marquant, le taux d'utilisation progresse dans toutes les régions sauf là encore dans les régions du nord ou il est stable. Il reste à l'échelle nationale 40% des producteurs qui n'utilisent pas ce dispositif ce qui, au vu de l'intérêt de la barre de coupe avancée, est encore trop peu. La progression de cette technique depuis 2005 montre bien l'intérêt des producteurs pour cet équipement. L'évolution de cette tendance haussière devrait se poursuivre les prochaines années.



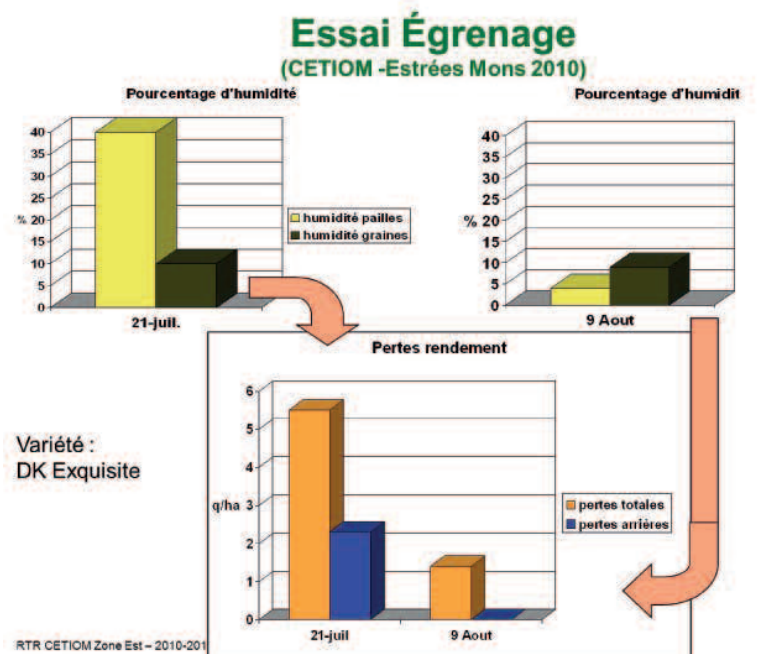
Nord : 02, 08, 10, 51, 59, 60, 80, 76
Nord Est :52, 54, 55, 57
Est : 21,58, 70, 89,

Graphique 2: Utilisation d'une barre de coupe rallongée :

Récolter lorsque les pailles sont sèches

Les pailles vertes ou trop humides sont un frein au bon fonctionnement de la moissonneuse batteuse, même si elle est bien réglée. Les pertes arrières peuvent être très importantes atteignant parfois 4 q/ha.
Une expérimentation réalisée en 2010 montre qu'entre le 21 juillet et le 6 août les pailles sont passé de 40% d'humidité à moins de 5% ce qui a réduit les pertes arrières de 2q/ha et les pertes totales (siliques non mûres) de 4q/ha (graphique 3).
En terme de conseil, il apparaît préférable, quand les pailles des colzas sont trop vertes ou humides, d'en différer la récolte après celle des blés.

CETIOM-L.JUNG L.M.ALLARD





▶ En bref

Tout sur la récolte du colza : www.cetiom.fr

Retrouvez notre fiche conseil sur les coupes avancées et l'offre des constructeurs et nos conseils sur les réglages de la moissonneuse-batteuse pour le colza.

GAMBEY
71470 SAINTE-CROIX
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
CHAPUIS Fabrice - 21380 Marsannay-le-Bois
Tél./Fax : 03 80 40 41 97 - Port. : 06 86 48 99 67

Salon de l'herbe de Mirecourt

Les semenciers visent l'économie des charges en élevage

Tous les semenciers spécialistes des fourragères seront présents au Salon de l'herbe 2011, les 25 et 26 mai, à Mirecourt (88) afin de mettre en avant des solutions qui permettent à l'éleveur d'optimiser son système.

Carneau , zoom sur les RGA et les mélanges riches en protéines.

Au Salon de l'herbe 2011, les Ray-grass anglais seront particulièrement mis à l'honneur chez Carneau avec des variétés très productives destinées à fournir aux éleveurs un fourrage de grande qualité.

Dow AgroSciences entretien et débroussaille

L'agrochimiste leader des solutions de désherbages prairies présentera, en parcelles expérimentales, les performances de sa large gamme d'herbicides. Egalement présentée, une gamme de débroussaillants pour la destruction durable des ronces, orties et rumex en bordure de champs, entretien de friches, haies, talus, clôture ou abords de bâtiments.

Eric Schweizer présentera ses mélanges

Le semencier suisse présentera sa large gamme de mélanges fourragers, labellisés ADCF, qui permet de répondre aux besoins de chaque éleveur : association pour implantation bisannuelle, pour trois ans ou de longue durée, association «*qualité bio*».

Une brassée de nouvelles solutions pour l'éleveur signées Jouffray-Drillaud

Jouffray-Drillaud présentera aux éleveurs sa très large offre 'fourragères'. Autre grande nouveauté, avec le lancement sur le Salon de l'herbe de SAS® (Solution Appliquée à la Semence) qui permet de sécuriser les semis des fourragères en améliorant la germination et la vigueur d'implantation des espèces lentes d'installation.

Semences LG fait stand commun avec John Deere

Cette année, Semences LG axera son discours sur les mélanges prêts à l'emploi, associant des légumineuses et des graminées. Le semencier mettra également l'accent sur les fourragères destinées au stockage. Pour la quatrième année consécutive, Semences LG et le constructeur John Deere associent leurs compétences et leurs moyens sur un stand commun.

Semences Vertes abordera le regarnissage et la rénovation

Semences Vertes axera sa présence autour du regarnissage et de la rénovation des prairies, thème cher aux éleveurs de l'Est de la France. Le semencier développera aussi un discours sur la conduite des légumineuses.

Quoi de neuf chez RAGT ?

Sur sa vaste zone de démonstration de RAGT, graminées, légumineuses, ray-grass anglais… mais aussi mélanges seront présentés, ainsi que de nombreuses nouveautés cultivées en micro-parcelles.

Le Comité régional d'orientation et de suivi s'est réuni à Dijon

Écophyto entre en phase opérationnelle

Le second comité régional d'orientation et de suivi s'est réuni le 11 avril dernier et a validé le Plan Ecophyto 2018.

Le second Comité régional d'orientation et de suivi (CROS) du plan Écophyto en Bourgogne s'est déroulé lundi 11 avril dernier au lycée agricole de Quétigny, sous la présidence du Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Jean-Roch Gaillet, appuyé par Céline Buche, animatrice du plan à la Chambre régionale d'agriculture et Daphné Le Lay, chef de projet régional Écophyto au Service régional de l'alimentation (SRAl) de la DRAAF.

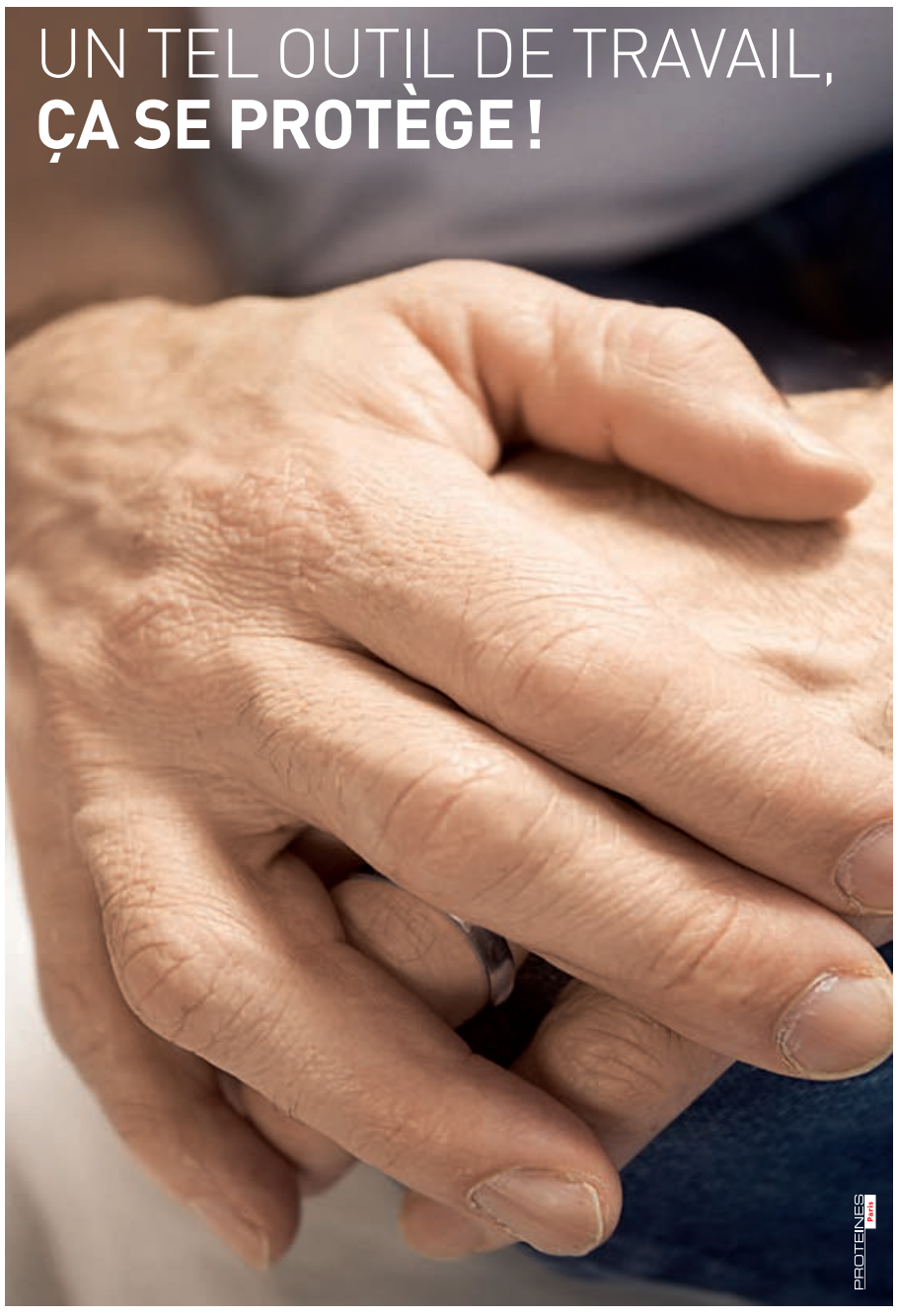
«*Écophyto, c'est l'affaire de tous !*», a rappelé M Lapôtre, chef du SRAl.

C'est bien ce qui est ressorti de l'assemblée : 70 personnes présentes, des professionnels agricoles aux membres d'associations, des représentants des collectivités à ceux des gestionnaires d'infrastructures (SNCF, APRR…), mais aussi la recherche et l'enseignement. Tous ont assisté à la présentation des actions qui vont être mises en œuvre car le plan Écophyto 2018 Bourgogne a été validé et entre désormais dans une phase opérationnelle.

La machine est lancée

Les propositions des six groupes thématiques qui s'étaient réunis depuis le printemps 2010, ont été retenues. Une exploitante agricole a témoigné de son engagement au sein d'un réseau de fermes testant des pratiques permettant d'employer moins de produits phytosanitaires.

La machine est en marche et ce CROS en mettant en valeur les attentes fortes de toutes les parties prenantes, laisse présager une mobilisation constructive pour les prochaines années.



PRODUITS PHYTOS :
PRÉSERVEZ VOS MAINS !

Les mains sont les premières exposées, directement ou indirectement, lors de la manipulation de produits phytopharmaceutiques : projections, éclaboussures, contact avec le matériel. Si elles ne constituent que 5% de la surface de la peau, elles représentent à elles seules 60 à 80% des contacts avec les produits.

ADOPTER LES BONS GESTES, C'EST VOUS PROTÉGER VOUS ET VOS PROCHES.

S'INFORMER
- Lisez systématiquement l'étiquette des produits pour en connaître les conditions d'utilisation. Les symboles de danger et les phrases R et S vous renseignent notamment sur le classement toxicologique et les précautions à prendre. Des informations plus détaillées peuvent être consultées sur la fiche de données de sécurité ou par Internet.

ORGANISER SON TRAVAIL
- Séparez strictement votre espace de vie familiale de la zone d'utilisation des produits phytos (outils, équipements, vêtements professionnels). Maintenez cette zone de travail propre et organisée.
- Préparez vos dosages : en organisant à l'avance votre chantier, comme par exemple calculer les dosages et prévoir l'ordre d'introduction des produits. Vous simplifierez ainsi vos manipulations, limiterez le nombre d'ustensiles potentiellement contaminés et donc le risque d'erreur. Ayez du matériel dédié à cette activité (broc doseur, calculette…).

S'ÉQUIPER
- Portez systématiquement des gants lors des périodes de contact direct avec les produits phytos : préparation de la bouillie, nettoyage du pulvérisateur…
- Utilisez des gants en nitrile (Norme EN374). Les gants sont personnels et individuels, ils ne sont efficaces que si correctement utilisés.
- Renouvelez vos gants réutilisables dès accroc, déchirure, décoloration, usure. Dans le cas d'utilisations ponctuelles, il existe des gants à usage unique.
- Pensez à éliminer vos gants usagés via un service de collecte spécifique.

RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE
- Veillez à ne pas fumer, boire, manger ou téléphoner lors de l'utilisation des produits phytos (pour éviter tout contact de vos mains avec votre visage).

LAVEZ-VOUS LES MAINS
- Avant d'enfiler vos gants : les gants ne sont efficaces que sur des mains propres ! En effet, à l'intérieur du gant, la chaleur va rendre votre peau plus perméable aux produits.
- Avant de retirer vos gants : lavez vos gants à l'eau claire. Vous les débarrasserez ainsi de l'essentiel des produits présents, ce qui améliorera leur longévité et évitera que vous ne vous salissiez les mains en les enlevant.
- Après avoir retiré vos gants : lavez-vous les mains à l'eau et au savon.
- Disposez toujours d'eau et de savon pour vous laver les mains, quelle que soit la situation de manipulation de produits phytos. La réglementation vous oblige à disposer d'une cuve lave-mains sur le pulvérisateur, mais pensez aussi à avoir une réserve d'eau claire quand vous semez, ou quand vous intervenez sur la végétation préalablement traitée…
- Pensez à retirer vos gants avant de monter dans la cabine du tracteur ou dans votre voiture. De même pour tous vos EPI (équipements de protection individuelle) souillés.

Pour vous et vos proches, pensez, adoptez, renouez avec les bons réflexes.

ADIVALOR · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE · COOP DE FRANCE · FARRE · F.N.A · inseo · invivo · Jeunes Agriculteurs · UIPP

Soirées Claas au CRA Bourgogne

Comme le nom l'indique...



«*Pour une première, c'est une réussite*» se félicitent Philippe Lerat et Michel Laillier, le directeur et le chef des ventes du CRA Bourgogne. Afin de mettre en lumière les forces et les qualités du CRA Bourgogne, Philippe Lerat, très attaché à la qualité de la relation entre ses équipes et les agriculteurs, a eu l'initiative d'organiser deux soirées Claas à Varois le 4 mai et à Laignes le 11 mai. Dans une ambiance très conviviale animée par un chanteur, 300 agriculteurs triés sur le volet, pour moitié clients et prospects, ont découvert ou redécouvert le CRA Bourgogne, dans un environnement peu habituel. Le CRA (voir encadré) et la gamme Claas ont été présentés aux invités avec un rappel de quelques nouveautés : le télescopique Scorpion, l'arrivée de la Quadrant 3300 produisant des balles cubiques 120x90 en 2012 et de l'Axion 900 (250-350cv) à l'automne, entre autre. Evidemment, une exposition des principaux matériels était proposée avec à Laignes, une majorité de moissonneuses Lexion et Tucano. Il faut dire que la moitié des moissonneuses du Cra sont vendues sur ce secteur. «*Ces rencontres nous ont avant tout permis de faire connaissance, l'ensemble des équipes du CRA et les agriculteurs. Selon moi, c'est primordial pour bâtir un partenariat durable*». explique Philippe Lerat, qui ne cache pas sa volonté de faire connaitre la puissance de frappe du CRA Bourgogne à des clients non Claas. Manifestement, le courant est bien passé puisque certains invités sont partis tard dans la nuit. Nul doute que cette expérience sera reconduite dans d'autres CRA.

Le CRA Bourgogne en chiffres

Le CRA Bourgogne en chiffres :
- **66 salariés dont :**
 34 techniciens
 12 vendeurs, 11 magasiniers
- **7 000 m² de bâtiments**
- **10 000 m² de terrain**
- **40 millions d'€ de CA**
- **12 véhicules d'intervention**
- **250 matériels révisés/an**
- **55 semaines de formation/an**

SV pro

Première concession John Deere de France

C'est l'année de la consécration pour SV Pro. Habituée à figurer dans le peloton de tête du Club Excellence John Deere, la concession dirigée par Patrick Petit, termine première pour l'exercice 2010. «*Ce prix, nous le devons à la confiance de nos clients et au personnel de SV Pro*» ont tenu à préciser P. Petit et son directeur commercial M. Badault. «*Il récompense l'indice de satisfaction clients, la part de marché des ventes de tracteurs neufs (précisément 33,33% en 2010), l'engagement qualité (encadrement, finances, succession, support produits, infrastructures) et l'engagement financier vis à vis du concédant*». La satisfaction des clients est au cœur de la stratégie de développement de SV Pro. A cet égard, le concessionnaire John Deere recrute des techniciens sur l'ensemble de ses bases. 2011 s'annonce déjà comme une année très active. A la mi-avril, SV Pro a déménagé son site des Sablons à Sens vers ses nouveaux locaux de Malay le Grand sur la RN 60. Le site de cinq ha accueille un bâtiment de 6 000 m² (1500 m² de magasin, 1700 m² d'atelier et 2 800 m² pour stocker l'occasion dès l'automne). Un libre service de 750 m², parmi les plus grands proposés par une concession, sera également aménagé dans ce nouveau site. La campagne moissonneuses-batteuses 2010-2011 s'avère être un bon cru pour SV Pro avec 22 machines prises en main fin mai au cours de trois jours de formation des clients acheteurs.



Zoom

Julien Thomas, nouveau vendeur



Depuis la mi-mai, Julien Thomas a rejoint l'équipe commerciale de SV Pro, sur le secteur du Tonnerrois.

Il remplace Aurélien Chenu, passé expert MB, pulvés et AMS. Originaire de Massangis, Julien était auparavant technicien en coopérative.
Pour le joindre : 06 70 15 50 72.

Avenir Motoculture

Inauguration du nouveau libre service Promodis à Ménétreux

Avenir Motoculture, concessionnaire Massey Ferguson à Arc/Tille, a inauguré le 6 mai son nouveau libre service Promodis dans sa base de Ménétreux le Pitois. Pour cette occasion, une journée portes ouvertes était organisée afin que les agriculteurs découvrent le nouvel agencement du libre service baptisé «*Promodis 2*». Ce nouveau concept qui s'inspire de ce qui se fait dans la grande distribution propose des univers bien délimités avec des offres spéciales en têtes de gondoles et une zone regroupant les affaires du moment. Les centres Promodis nouvelle génération proposent une offre de matériels de grandes marques (Kuhn, Caruelle, etc..) plus étoffée ainsi que des matériels d'entrée de gamme regroupés sous l'appellation Formule Directe. A Ménétreux, les rayons destinés aux éleveurs ont été étoffés et une zone de vêtements et de chaussures a été installée. Pour cette base implantée depuis trois ans en plein cœur de l'Auxois, le nouveau libre service apporte un coup de jeune et un nouveau dynamisme à l'équipe composée de Patrice Hubler, responsable de la base, de deux mécaniciens et de Laurent Godard, magasinier. Evidemment, une exposition de matériels était proposée aux visiteurs : les gammes Massey Ferguson, Kuhn et Lely en particulier. Enfin, une tombola organisée pendant cette journée a permis à Nicolas Darbois de Frôlois de remporter une meuleuse Makita, Michel Bornot de Lucenay le Duc repart avec un tracteur MF miniature et Jérôme Forey de St Martin du Mont avec un coffret à cliquets.





Conjoncture

Un début de printemps à haut risque

La conjoncture agricole du mois d'avril, publié par Agreste Bourgogne, montre une situation fortement impactée par la chaleur et le stress hydrique. Une situation climatique qui a des répercussions sur l'ensemble des productions, végétales et animales.



La vigne a pris de l'avance, elle profite pleinement de la chaleur sans souffrir encore du stress hydrique. Sur d'autres cultures le mal est fait.

La sole bourguignonne a peu évolué en comparaison de la forte évolution observée lors de la campagne précédente du fait de la révision de la PAC. L'effet «*protéagineux*» *s'est* estompé et ces cultures sont en perte de terrain (pois : -10% ; féverole : -37%). La surface en blé progresse de 1% pour atteindre 321 000 ha, +1% également pour la surface en colza (179 800 ha), l'orge de printemps gagne 2 800 ha. La surface en maïs diminue de 3%, avec des levées disparates du fait de manque d'eau. Avec 24 000 ha semés, le tournesol atteint son niveau le plus bas depuis 2000 et là encore les levées sont irrégulières.

Un stress hydrique marqué en sols superficiels

La chaleur des journées d'avril a concouru au développement rapide des cultures d'hiver. Sur le plan sanitaire, en blé, la septoriose est peu fréquente, en revanche, la chaleur favorise l'expression de l'oïdium. Les cultures d'orge d'hiver sont saines mais on remarque la présence d'helminthosporiose. La sécheresse a produit ses effets en avril dans les sols les plus légers. L'orge et le blé sont marqués par le stress hydrique et présentent des symptômes physiologiques accentués par les écarts de température entre les jours chauds et les nuits froides. Le nombre et le remplissage des épis sont d'ores et déjà impactés par cette situation. Le colza subit des attaques de charançons et de mélighètes, tandis que les gelées d'avril provoquent un retard de floraison dans certaines zones.

Des cours qui restent fermes

Ces conditions climatiques hors norme entraînent des incertitudes quant aux volumes de production, les prévisions étant déjà revues à la baisse. Ce phénomène s'étend à toute l'Europe et également dans les régions à blé des États-Unis, ce qui entretient une grande fermeté sur les marchés. Le prix du blé panifiable départ Côte d'Or, s'établit à 229€/t. Le cours de l'orge de brasserie est également très ferme (193€/t pour Esterel Fob Creil), un prix encouragé par les craintes d'une élévation des taux protéiques en orge d'hiver et d'un mauvais rendement. Les cours du colza à 47€/t (Fob Moselle) sont également soutenus par le climat et les bilans d'approvisionnement restent tendus. Les stocks sont très bas et la demande en biodiesel pourrait ne pas être satisfaite. A ce niveau de prix, les triturateurs n'ont plus intérêt à écraser, la tendance du cours du colza étant très liée à celle du soja.

Précocité dans les vignobles

Encouragée par les températures plus clémentes qu'à l'ordinaire des mois de janvier et de février, la vigne a amorcé un redémarrage précoce. Depuis le mois de mars, l'écart à la normale s'amplifie et la végétation accélère son développement. Fin avril, le vignoble bourguignon atteint le stade 7 feuilles étalées en Chardonnay et 6 à 7 feuilles étalées pour le pinot noir et le gamay. L'année 2011 présente des similitudes en termes de précocité avec l'année 2007 et près de trois semaines d'avance sur 2010.

Bonne tenue des broutards à l'export

La pousse de l'herbe s'est accélérée en avril à la faveur des températures élevées, mais le manque de précipitations entraîne la production d'une faible biomasse. Les premiers ensilages ont démarré en avril tandis que toutes les bêtes étaient sorties au pré.
Les exportations de broutards progressent de plus de 4,6% par rapport à février 2010. Toutefois, le marché italien des bovins destinés à l'engraissement reste calme depuis le début de l'année et les cours sont soutenus par les nouveaux marchés (Algérie, Liban), avec cependant de fortes contraintes sanitaires pour accéder à ces pays. Avec l'arrivée du printemps l'offre diminue et les cours augmentent pour tous les mâles et surtout pour les catégories alimentant le marché algérien. Ainsi, les prix des mâles de 400 kg R et de 350 kg R, progressent de 5,3% pour les premiers et de 3,5% pour les seconds. Pour les femelles le marché est moins porteur en avril. Les quatre premiers mois de l'année montrent une nette élévation des cours par rapport à la même période en 2010. La hausse la plus significative concerne les laitonnes 400kg R : +6,8%. La variation des prix gros bovins «*entrée abattoir*» entre avril 2010 et avril 2011, toutes catégories confondues est de 5,2%, ce qui reste insuffisant à compenser la hausse des coûts de production. Toutefois, pour l'ensemble des bovins, si des pluies suffisantes n'arrivent pas, les répercussions sur les marchés risquent de se faire sentir rapidement.

Lait : hausse des prix et des volumes

La production laitière a fortement augmenté (+8,8%) pendant la seconde moitié de la campagne 2010/2011, surtout en Saône-et-Loire (+10%) et dans l'Yonne (+9,4%), mais le quota n'est réalisé qu'à 90%. En mars, le prix du lait bourguignon a progressé de 5% par rapport à mars 2010 et la moyenne annuelle affiche une augmentation de 9,8% par rapport à la campagne précédente (les deux précédentes campagnes accusaient une chute de 14,5%).

D'APRÈS COMMUNIQUÉ AGRESTE



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de de 8,84 euros du 1er au 15 mai pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	230,00	N C
Saône-et-Loire	-		inc	-
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	mai-juin	234,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	mai-juin	232,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	mai-juin	245,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	66kg/hl	mai-juin	185,00	T C
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	mai-juin	175,00	N C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	Inc	Inc	C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		mai-juin	225,00	A C
/Saône et Loire		3 de juillet	230,00	A C
Aube/Yonne		mai-juin	220,00 à 225,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	mai	200,00	V C
Aube	50-51 kg	mai	200,00	NC

Céréales France (disponible ou rapproché) 11 MAI

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 218,00N.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 225,00; Blé standard Rendu Rouen mai/juin : 232,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (juillet/août):180,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire (juillet/août) : 440,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 222,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 452,00 ; Colza FOB Moselle (matif, août) :443,75.

Pailles et fourrages 10 MAI

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t. Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 11 MAI

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 299
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 180
Lactosérum : 800
Babeurre sans norme : 2 060
Huile de coprah raffinée : 1 905
Huile de palme raffinée : NC
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : 217
Sons Pellets : 131
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.19 : 866

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 09 MAI

Ovins: 95	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	90-130	2,09-3,17
Brebis	16-70	0,33-0,92

Demande toujours présente en agneaux, on notera toutefois un léger tassemtn des cours. Apports plus importants en brebis, tarifs orientés à la baisse.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 23 MAI AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 16 MAI
Amenés 1 003 - 97% de vendus - L'offre est plus importante dans toutes les catégories.
- Effectifs : agneaux : 653 - Brebis : 275 - Béliers : 31 - Caprins 44

AGNEAUX : L'ambiance se calme après plusieurs semaines euphoriques, les cours sont en net reculs mais demeurent toutefois corrects pour la saison.
Brebis :L'offre est très importante comme tous les ans à la fin de la période de détention obligatoire pour la FCO, toutefois, l'impact sur les cours est moins importants que certaines années et ceux-ci ne baisent que très légèrement..
Béliers, caprins : baisse en moyens et inférieurs (béliers), demande suivie, cours inchangés (caprins).

PROCHAIN MARCHÉ :lundi 31 mai (pesée : 6h30/vente : 9h00).
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VENDREDI 20 MAI À PARTIR DE 14H30

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,12 (53 à 90 €)	0,50 à 0,80 (36 à 54 €)	0,40 à 0,50 (27 à 34 €)
Béliers (30 à 113 €)	**Chèvres** (13 à 31 €)	**Boucs** (25 à 30 €)		
Agneaux laitons -38 kg (79 à 114€)	-	2,69 à 3,08	2,33 à 2,69	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (94 à 122€)	-	2,2,60 à 3,11	2,40 à 2,60	-

SANCOINS 11 MAI
Amenés 506, dont 168 agneaux, 70 agneaux d'embouche, 252 brebis et 16 béliers.

Cours en baisse, toutes catégories d'agneaux. Recul des tarifs en brebis et agneaux d'embouche. Tarifs maintenus pour les autres catégories.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 6,00-6,50-6,35 (-0,50); R 5,70-6,15-6,00 (-0,50); 19-22 kg U 5,55-6,40-6,05 (-0,50); R 5,20-5,85-5,65 (-0,50). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,85-2,15-2,00 (-0,15); R 1,60-1,75-1,65 (=); O 1,35-1,50-1,45 (=). Agneaux gris 18-22 kg U 5,20-5,65-5,50 (-0,25); R 5,05-5,50-5,40 (-0,25).

Veaux d'élevage - 11 MAI

Amenés 51.
Cours reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 260,00-330,00-290,00 (=); conformation supérieure 330,00-375,00-345,00 (=); Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 255,00-315,00-290,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 12 MAI

Présentés : 63 163.
Vendus au classement de 1,397 à 1,420E soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,405E (-0,030).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,425E
338 coches vendues à 1,107 (-0,040)
départ élevage1,110 à 1,128
regroupées de1,105 à 1,108

INDICE PORCELET
Du 09 au 13 mai : Prix à 25 kg: 2,226 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 38,091
Du 02 au 06 mai : Prix à 25 kg: 2,235 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 38,262

Sancoins -
Le 11 MAI

Amenés : non communiqués.
Cours reconduits.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,30-1,67. Coches de réforme 0,73-0,95

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 11 MAI

Amenés 655 broutards et 618 bovins maigres.

Les bons broutards d'herbe pas lourds sont recherchés. Baisse des cours dans la qualité inférieure ainsi que pour les laitonnes. En bovins maigres, marché plus difficile. Apports de moins bonne qualité mais les vaches de qualité supérieure se vendent tout de même facilement.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 430,00-550,00; 200-250 kg 550,00-620,00; 250-300 kg 600,00-750,00; 300-350 kg inc.; 350-400 kg 890,00-970,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 320,00-450,00; 220-300 kg 420,00-630,00; plus de 300 kg 550,00-720,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 670,00-1000,00; 400-450 kg 870,00-1010,00; 450-500 kg U 900,00-1140,00; 500-600 kg 850,00-1120,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 460,00-770,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 680,00-1610,00-945,00. Vaches moins de 5 ans 680,00-1530,00-1003,00; 5-10 ans 670,00-1670,00-1095,00; plus de 10 ans 550,00-1360,00-935,00; suitées 1010,00-2300,00-1329,00. Châtrons inc. Taureaux 1080,00-1970,00-1384,00.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,68-2,85; R 2,47-2,68; 200-250 kg U 2,57-2,68; R 2,50-2,57; 250-300 kg U 2,53-2,68; R 2,21-2,53; 300-350 kg U inc.; R inc.; 350-400 kg U 2,49-2,55; R 2,42-2,49; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,66-3,16; R 1,90-2,66; 220-300 kg U 1,99-2,27; R 1,77-1,99; plus de 300 kg U 1,90-2,03; R 1,81-1,90. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,33-2,51; R 2,26-2,33; 400-450 kg U 2,34-2,46; R 2,16-2,34; 450-500 kg U 2,09-2,38; R 1,96-2,09; 500-600 kg U 1,99-2,14; R 1,89-1,99; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,44-2,35; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,50-2,32; R inc.; 5-10 ans U 1,39-2,19; R inc.; plus de 10 ans U 1,21-1,75; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,36-1,72.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,02-2,22; R 1,61-2,02.

Sicagemac - marché du 16 MAI

CORBIGNY

Bovins : 359	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (215-335kg)	560-850	2,00-2,73
Broutards (370-445kg)	730-980	1,96-2,21
Taurillons herbés (350-385 kg)	750-870	1,95-2,44
Taurillons herbés (430-455 kg)	930-1010	2,08-2,26
Laitonnes (220-295kg)	440-580	1,97-2,60
Laitonnes (305-360 kg)	620-690	1,80-2,02
Génisses 16-24mois (380-450 kg)	670-810	1,73-1,93
Génisses 24-36mois (475-645 kg)	830-1140	1,58-1,96
Taureaux (800-1025 kg)	1140-1470	1,33-1,70
Vaches légères	580-840	-
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1060-1320	
Vaches suitées (mâles et femelles)	1100-1410	

LES TENDANCES
BROUTARDS les sujets légers se placent plus facilement, cours reconduits en sujets lourds. **LAITONNES ET GÉNISSES**, les tarifs sont sensiblement reconduits pour les animaux en règle de vaccination FCO, donc exportables, pour les autres le placement est plus difficile. **TAURILLONS D'HERBES**, commencent à sortir, la demande est sélective et s'oriente sur les animaux jeunes et lourds. **TAUREAUX,** Ventes suivies. **VACHES/GÉNISSES** Les apports sont stables à des tarifs en légère baisse pour les sujets supérieurs, baisse plus accentuée en vaches âgées et trop maigres.
Bovins gras : 13
Vaches de viande : 3,04 à 3,32 euros le Kg - ***Stabilité des tarifs en bêtes grasses.***
PROCHAIN MARCHÉ : 23 MAI

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 09 AU 15MAI. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.	=	inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,48	=	2,50	0,02
			R	2,38	=	2,40	0,02
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,36	0,02	2,37	0,01
			R	inc.		2,30	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,29	0,05	2,28	-0,01
			R	2,23	0,04	2,23	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,17	0,03	2,19	0,02
			R	inc.		2,15	
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,07	0,02	2,10	0,03
			R	inc.		2,05	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,08	0,03	2,07	-0,01
			R	inc.	inc.	2,04	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,93	0,03	1,90	-0,03
			R	inc.		1,85	

▶ Des professionnels à votre service

Terres de Bourgogne

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 17 Mai

LES TENDANCES

88% de vendus
BOVINS : 1354

L'offre est abondante pour la saison. Les bons taurillons herbés et les quelques lots de broutards se négocient facilement. Les cours sont plus discutés dans la marchandise ordinaire. Peu de changement en laitonnes et génisses. Bonne vente en taureaux.
Transactions plus longues et hésitantes en vaches et génisses de 3 ans. Les sujets proches de la finition résistent, tandis que le bétail inférieur et maigre se voit pénaliser par les risques de sécheresse.
Vendredi 20 mai à 14h30: Assemblée générale Sicafome

EFFECTIFS

Bovins gras: -• Broutards:100 • Génisses + 2 ans: 54 • Génisses - 2 ans: 168• Laitonnes: 136 • Taureaux: 19 • Taurillons: 469• Vaches : 320 • Vaches suitées : 36 • Culards: 02 • Veaux: 03 • Divers: 12

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (800 à 1000 €)	-	2,31 à 2,60	2,17 à 2,31	-
Taurillons 400 à 500kg (870 à 1150 €)	2,55 à 2,63	2,20 à 2,51	2,00 à 2,25	-
Taurillons 500 à 600kg (1040 à 1250 €)	2,22 à 2,39	2,00 à 2,22	-	-
Broutards 200 à 250kg (560 à 680 €)	-	2,75 à 2,95	2,67 à 2,75	-
Broutards 250 à 300kg (630 à 830 €)	-	2,70 à 2,83	2,47 à 2,60	-
Broutards 300 à 350kg (840 à 930€)	-	2,49 à 2,66	-	-
Broutards 350 à 400kg (870 à 890€)	-	2,42 à 2,54	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (500 à 690 €)	-	2,04 à 2,35	1,87 à 2,18	-
Laitonnes +300kg (610 à 750€)	-	2,00 à 2,20	-	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (450 à 870 €)	-	2,00 à 2,20	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (800 à 900 €)	-	2,00 à 2,10	-	-
Génisses 24/36 mois (830 à 1750)	2,00 à 2,45	1,60 à 2,00	1,55 à 1,68	-
Vaches suitées mâle/femelle(910 à 1620)				
Vaches -5 ans	2,00 à 2,13 (1300 à 1490)	1,48 à 1,90 (760 à 1450)	1,35 à 1,64 (630 à 1040€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	-	1,40 à 1,90 (810 à 1750)	1,25 à 1,62 (660 à 1080€)	1,10 à 1,25 (490 à 710)
Vaches +10 ans	-	1,37 à 1,80 (900 à 1390)	1,18 à 1,48 (730 à 1250)	0,90 à 1,23 (500 à 710)
Taureaux (1210 à 2240)	-	1,43 à 1,72	-	
Divers :				
Broutards 313 à 354 k: 870 à 1120 euros (2,78 à 3,16)				

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 09 AU 15 MAI. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	-	
	U	-	
	R	3,30	-0,02
	O	3,03	-0,02
Génisses	E	inc	
	U	4,05	=
	R	3,48	-0,02
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,60	=
	R	3,40	-0,02
	O	3,00	=
	P	2,6	+0,01
Taureaux	E	inc.	
	U	2,52	-
	R	2,45	-
	O	2,40	-
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,51	=
	R	3,27	-0,03
	O	3,03	-0,07

Analyse du marché des Grandes Cultures

Analyses du marché des grandes cultures : rapport USDA baissier mais trop optimiste

Indicateurs de prix : blé

La sortie du rapport USDA a fait plonger les marchés des grandes cultures. Les cours se sont cependant repris dès la fin de semaine, car la sécheresse n'avait pas été assez prise en compte dans les estimations.

Blé tendre : reprise après un rapport USDA jugé optimiste

Le marché du blé tendre retrouve le chemin de la fermeté après avoir essuyé quelques pertes sur les marchés à terme, que les marchés physiques ont suivi en sympathie, suite au rapport de l'USDA. Selon les autorités nord-américaines, la production mondiale de céréales et oléagineux devrait progresser. En blé, elle augmenterait à 669,5MT, contre 648,14Mt en 2010. Aux États-Unis, les récoltes seraient en baisse à 55,6Mt, contre 60,1Mt en 2010, mais ces pertes seraient compensées par la production des pays tiers. Des données qui ignorent visiblement la sécheresse qui entame chaque jour un peu plus le potentiel de la récolte européenne. Ainsi, les cours des céréales ont reculé dans les heures qui ont suivi la parution du rapport, sous l'effet de mouvements spéculatifs des fonds d'investissements. Ils se sont ensuite repris, prenant de nouveau en compte les fondamentaux et en particulier la sécheresse européenne et nord américaine. Le marché mondial s'est montré actif avec l'achat de 400 000t de blé par l'Algérie ou encore du Japon pour 117 000t.

Blé dur : peu de demande

Les prix du blé dur se sont montrés fermes sur la semaine. L'activité est quant à elle limitée avec des acheteurs en ancienne récolte qui ne trouvent pas de vendeurs et une consommation qui attend les productions espagnoles, plus précoces, pour se positionner sur la nouvelle récolte.

Orges fourragères : quelques échanges

Les cours des orges fourragères ont légèrement progressé avec le soutien du blé. La récolte française et plus largement européenne devrait souffrir de la sécheresse. Les cultures de printemps seraient particulièrement entamées par les conditions météo des dernières semaines. L'activité est réduite mais la nutrition animale se montre tout de même pour des achats de compléments.

Orges de brasserie : peu actif

Les orges de brasserie ont observé des cours très haussiers. La sécheresse et ses conséquences expliquent cette extrême fermeté.

Maïs : hausse dans le sillage du blé

Les prix du maïs hexagonal reculent sur la semaine. Les conditions semblent s'améliorer aux États-Unis où les pluies retardaient les semis dans les grandes régions de production. Selon le dernier relevé de l'USDA, à la date du 15 mai, 63% des semis de maïs étaient effectués contre 40% la semaine précédente en raison d'une accalmie des passages pluvieux. Ce pourcentage reste toujours inférieur à celui de l'année dernière à la même date (87%) et à la moyenne quinquennale 2006/2010 (75%). Sur le marché français, des inquiétudes se dessinent mais n'ont pas encore d'impact sur les cours.

Colza : fermeté

Très fermes, les prix du colza européen ont affiché une nette progression dans un contexte d'offre à venir très limitée. Les récoltes françaises et allemandes devraient afficher des pertes notoires compte tenu de la sécheresse qui perdure en Europe du Nord. De plus, les semis de canola au Canada sont perturbés par la neige.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Exportations du 4 au 10 mai (en tonnes)
Blé tendre: 159 641 (264 331); Orge 6 171 (20 211) Maïs: 4 524 (13 080)
Importations du 4 au 10 mai (en tonnes)
Blé tendre: 0 (58.398); Orge: 0 (60 597) Maïs: 440 (62 069)



Matériel

Tracteur

07 - Vends tracteur Renault 2 roues motrices N 71 année 67, 4 pneus neufs, freins neufs, bon état, prix 1800 euros
✆ 06 24 74 73 10

19 - AV CASE CS86, année 1998, 6500h, équipé d'un chargeur MAILLEUX.
✆ 06 73 72 83 37

26 - Vds tracteur Renault chargeur type R7752 MWM TD327 4x4 Prix 7800euros
✆ 04 75 28 11 49
06 50 77 27 52

38 - Vd tract. Som. 40 mod 441B 1964, 5700, 4 rm + benne 3 pt pas de carte grise prix : 2500 E.
✆ 06 77 58 30 07

38 - Vend tracteur Fendt Farmer 103S avec fourche avant, prix : 4800 E.
✆ 06 81 24 68 71

54 - Achète chargeur Volvo L70, L90, L120, L150, L160.
✆ 06 09 26 38 93

84 - Vds tracteur MF152 Vigneron 8000 H, TBE, électro-pompe 15 cv 180m3 cuve fuel 3000 L avec bac et pompe
✆ 06 13 04 24 38

Travail sol

89 - VENDS cover crop JD trainé 28 disques, bon état, 1 100 euros (réf. 2004)
✆ 03 86 73 22 28

Récolte

01 - Vds faucheuse Fahr KM 22, 2 tambours, faneur andaineur New Holland 2 toupies, bas prix
✆ 04.74.08.10.03.
ou 06.87.52.27.34

01 - Vds presse BR Vicon RV 1601, an 2004, rotor pick up 2,10m filet, ficelle, boitier, autoform.
✆ 06.08.27.30.32

21 - CHERCHE mois. batteuses et presses moyenne densité Claas John Deere, New Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Renault, 1970, 1995. (réf. 180C)
✆ 06 29 81 80 05

21 - VDS benne 9 tonnes porte auto béquille hydro. (réf. 2016)
✆ 06 75 86 52 20

21 - CHERCHE pirouette hydraulique. (réf. 2012)
✆ 06 17 68 81 29

21 - VENDS faucheuse Class Disco 3 100, année 2009, état neuf et faneuse Kuhn 4 toupies. (réf. 2002)
✆ 06 87 37 74 81

21 - VENDS faucheuse Kuhn 602, 6 disques, révisée, - andaineur Kuhn 4.30 m., tandem révisé, reprise et transport possible. (réf. 200C)
✆ 06 86 74 98 28

38 - Remorque porte engin Nicolas cu 14700 - 2 essieu centraux cg freinage hydrau et pneumatique 8 pneus neufs plateau basc.
✆ 06 81 60 67 41

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500, 2001, TBE.
✆ 06 87 45 71 74

38 - Vds vibreurs hydrauliques Rousset bon état cause renouvellement.
✆ 06 21 06 04 10
06 75 60 05 56

38 - Vds faneur andaineur Kuhn GRS25 BE an. 1997 idéal petite surface prix 800 E à déb.
✆ 06 71 06 40 71

38 - Donne moissonneuse batteuse ancienne à sac, bon état de marche.
✆ 04 76 89 76 82 HR

71 - Vds presse balle ronde Claas Rolland 44 s filet, peu servi, agri pluriactif.
✆ 06 85 08 47 72

71 - Vds presse balles rondes varia 165, cause cessation, très bon état, année 2002.
✆ 06 26 75 09 58

71 - Vds faneuse Claas W450 PN ballon tête pivotante, TBE, 500 E, tr. possible.
✆ 03 85 25 38 17 H.R.

71 - Cause cessation vends faneuse Fella 540 hydro 2.000 ¤ ; ensileuse herbe 1,10 m Taarup.
✆ 03 85 47 31 80
06 84 13 84 01

84 - Vds presse balles rondes Greenland RL156 état neuf : 6500 euros H.T. à débattre - Tél : 04 90 83 17 68
✆ 06 11 73 12 78

84 - 26-Vds 1 calibreuse abricots 4 cylindres avec monte-charge et table de tri Mas, TBE : 1700 euros
✆ 06 80 12 51 51

89 - VENDS faneuse Kuhn 5.20 m., 4 toupies, repliage hydraulique, bon état. (réf. 2013)
✆ 06 88 86 47 09

Arbo-viti

26 - Vds remorque fruitière Deves 6 palettes essieu balancier 4 roues 3400 euros HT à débattre
✆ 06 86 40 75 88

26 - Vds 10 escabots Arbo 3 marches parfait état (pneus et structure) Prix 90 euros
✆ 06 84 76 82 61

69 - Vds canon Super Airflo Berthoud 600 l. super état peu servi cause retraite.
✆ 06 71 20 11 07

Irrigation

42 - Vds des tuyaux d'arrosage diamètre 50, galvanisés, prix 200 euros à débattre
✆ 04.77.94.62.74

58 - VDS enrouleur Irrifrance, 82 tuyaux alu 9M, 4 p groupe de pompage électrique 40 v pompe KFB, 250 M câble 4 conducteurs.(190H)
✆ 06 74 69 21 83

71 - Vds enrouleur Irrifrance Pneuride ø 90 300 canon sr 150 tuyaux 5 pouces.
✆ 03 85 92 93 18

Forestier

21 - VENDS remorque forestière 10 T. Kesla, patu 655, année 2002, 19 000 euros HT, - combiné bois Posh Nidal, 3 000 C+, année 2004, 9 000 euros HT à débattre (réf. 2017)
✆ 03 80 21 68 46
06 33 22 81 97

38 - Vds tete abattage à cisaille Naarva - grip diamètre de coupe 30: 12500 euros.
✆ 06 08 01 19 92
04 76 65 43 85

Cave

71 - Vds étiqueteuse adhésive Quénard Ecofix, TBE, 1.100 E ; 250 piquets euca., 1,40 m, 400 E le lot.
✆ 06 16 43 17 43

Manutention

21 - VENDS Redler chaine 15 m. X 0.30 m., - vis, auge diam. 270 X 18 m., - élévateur godets 14 m., 300 qx. (réf. 190B)
✆ 06 68 17 45 42

Trav. publics

67 - Vends tracto pelle articulé, 10.000 E à débattre.
✆ 06 82 83 40 68

Agri. divers

01 - Vds herse rotative 3m faucheuse Pottinger 250 roue cage 16,9 38 herse à pré
✆ 06.74.63.62.77

03 - VDS cause cessation lait. salle de traite TPA 8 postes + tank à lait 2600 l Delaval + écrémeuse Elecrem en bon état.
✆ 04 70 42 77 29 heures repas

21 - Vends vis sur chariot 12M, diam 220, état neuf. Tonne à eau 3000L, flotteur. Moulin à farine Law. Rampe curage micro 9M. Taarup agram.Scie circulaire à bûche.(19VB5)
✆ 03 80 93 24 14

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques. (réf. 200B)
✆ 07 86 46 73 30

25 - VDS tracteur New Holland TD 95 4 RM avec chargeur Faucheux 2007 1400 H et pulvé Berthoud 21 m avec options.
✆ 06 75 54 33 18

25 - Vends pelleteuse à pneus Caterpillar 1999 14 T équipé de godet + dents de dessouchage lame niveleuse + stabilisateur 7300 h Excell. état 35 000 euros + VDS pailleuse Jeulin océane commande éléc. état proche du neuf 4 500 euros + Kangoo diesel 7CV fourgonnette 1999, 130 000 km fermeture centralisée, airbag, direct. assistée, portes latérales vitrées, attache remorque excel. état.
✆ 06 30 88 23 26

26 - Vds 40 tuyaux diam80 5euros/ Pompe élec 4cv crepine 250euros / Sulf Tecn 600l 300euros/ Tapis noix 12M 500euros
✆ 04 75 05 29 53

38 - Round baller Claas diam. 120 liage ficelle TBE 4800 euros ; pulvé. 800 l - 800 E ; semoir à blé Sulky 2,30 m : 200 E ; déchaumeuse 9 disq. : 200 E.
✆ 06 60 77 58 11

38 - Vds tonne à eau sur roues 3000 et 4000 litres + remorque forestière PTC 11 t.
✆ 04 74 54 37 83
06 31 58 41 64

38 - Vd tondeuse élect. pour mouton marq Heiniger peu servie faire offre au :
✆ 06 77 58 30 07

38 - Vds atomiseur noyers Berthoud 1500 l ; générateur gaz noix, 46000 kwa, 80000 m3h, type Guenod ; rampe désherbage noyers ; charrue Huard HBI ; herse 3 éléments 3 points ; remorque artisa 3mx1,80 ; diverses pièces pour irrigation cause cessation.
✆ 04 76 38 40 69 HR
06 84 23 94 30 HR

38 - Vds pirouette Kuhn 2 toupies cardan avec embrayage sécurité BE: 220 E ; Vds rateau faneur Mc Cormick, porté 3 points, 3 roues pneus BE : 160 E.
✆ 04 76 64 54 40 HR

39 - Vds pulve hardi an 96 24 m 2600 l dpae aux normex 9000 euros fauch acot rousseau 1.6 m 2000 euros lamier kirogne 2003 3 lames 700 tbe 4000 euros trac ren 155 54 6300 h tractoni clim ra bon pneu 14000 euros broyeur forestier rousseau 1.5 m 3000 euros
✆ 06 85 40 05 69

54 - Vends faucheuse Kuhn FC 250 trainée TBE prête à tourner, cause cessation, 6.500 euros.
✆ 06 07 80 77 13

54 - Vends arracheuse aligneuse Asalift pdt oignon 2 rangs vibreurs arrière.
✆ 03 83 47 39 23

58 - VENDS broyeur Axe horizontale Becchio, 1995, 2.60 m., bon état, 1 900 E à débattre. (réf. 2003)
✆ 06 81 59 40 44

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ 06 83 59 05 70

70 - Vends Tracteur MF 6480 Dyna 6, 300h, 12/2099, état neuf. MB Claas Medion 4,50m, 2004, 950h avec coupe colza Perrard. Matériel état neuf, cause décès.
✆ 06 82 24 25 08

71 - Vds TA Lambo 950, 95 CV, BV 45/45, Renault Ares 826 RZ, 178 CV, BE, Renault Ceres 85X, 78 CV.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds rotatives Kuhn GMD 602 + 600 Morra 2,40 m, 2004, 6 disques, faneuse Kuhn GF 6301, 6,30 m.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds andaineur Kuhn 3,50 m, tand., 2.400 E HT ; faneuse 5,30 m, 2.200 E HT, rotative 2,40 m, 2.300 E HT, BE.
✆ 06 75 69 62 04

73 - Vds presse MD Deutz Fahr HD 380 tbé, pneus tbé prête pour la saison, 1 500 euros.
✆ 09 60 09 37 93 HR 21 H

74 - ventilateur Kiwa séchage en grange BL18 7,5KW + boitier de démarrage avec sonde, un silo aliment métal extérieur
✆ 06 50 05 90 94

84 - Vds enrouleur Banci 90 360 tours, 500 m tuyau alu. diam.100, lamier 4 lames, app. traitement 1000L, compresseur taille traîné-TBE
✆ 06 60 76 80 53

84 - 30-Vds sémavator 2,55m, covercrops 20-24-36 dis., rouleau Cambridge 6,30m, épandeurs engrais dble dis., charrues non stop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4m
✆ 04 66 24 26 11

88 - Achète presses à foin MD + moiss. bat. + tracteurs toutes marques.
✆ 06 17 68 36 51

89 - VENDS plateaux tournesols, roues étroites 9-5 R 44, corn picker porté Benac. (réf. 2011)
✆ 03 86 47 15 53
03 86 47 08 59

89 - VENDS bétaillière Mazeron 4 m., pont occ., - faucheuse rotative Kuhn 6 assiette 602 pour pièces, - vibro Pakersem RAU 4.80 m. repliable. (réf. 2007)
✆ 06 14 63 35 88

89 - VENDS monte bottes neuf, - herses Morin 8 m., - moulin à grains (réf. 2006)
✆ 06 73 39 60 26
03 86 75 12 16

Elevage

07 - Vds SDT chèvre de Laval 10 postes 5 puls électro unité terminale inox + contention, 6000 euros HT
✆ 06 89 78 27 54

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Mercédès 608 bétaillère bon état bâche neuve prix 2500 euros mines 04/12
✆ 06.30.69.46.57

26 - Vds 1 essieu AR 205 pr remorque sans roues
✆ 06 70 43 57 67

38 - Vends bétaillère Renault Master 2,8 L TDI année 2000, 350000 km, caisse refaite à neuf super état.
✆ 06 70 75 48 04

69 - Vds camion frigo Mercédès 19 tonnes ; 8,70 m. ; Hayon 2 T. ; 347000 kms, 2002, révisé. Gauthier.
✆ 06 07 74 89 24

71 - Vds bétaillère Jumper, 2004, 123.000 km, caisse comme neuve, 13.000 km.
✆ 06 80 32 10 83
ou 06 81 59 25 07

74 - vds Fiat Palio week-end (break) an 2001, 122 000 kms, toutes options, diesel 1.9l, 63 CV. prix : 2 900 euros.
✆ 06 50 05 90 94

Tourisme

38 - Jeep Cherokee 96, 3 p, 2,5 LD, 10 ch, 230000 kms, px 4800 E, CT OK, BE, bleu marine échange moteur à 120000 km.
✆ 06 78 56 42 30

38 - A vendre en l'état Renault Laguna, essence, année 1997 - 166000 kms, 7 cv, verte métalisée. 1500 euros à débattre. Laisser message :
✆ 04 76 27 43 26

38 - Vd Peugeot Partner loisir 1,6 l HDI 90 cv déc. 2010, 2300 km pack enfant peint. métal : 18000 E.
✆ 06 77 58 30 07

58 - VENDS Citroën C3, 4 CV, Airplay 11 es., 1ère main, 24/10/2008, sable, 3 100 kms, 8 000 ¤, cause maladie. (réf. 1907)
✆ 06 23 51 84 22

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
VOYAGE GROUPE EN CAR DU 11 AU 18 SEPTEMBRE 2011
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Besançon - Dijon - Beaune Chalon - Lux - Nice
Tél. 04 95 36 56 29
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
Mail : mlemont@village-center.fr

Achat-Vente

Récolte

26 - Eleveur cherche paille au champ blé orge colza
✆ 06 07 64 29 69

26 - Cherche parcs pour bovins et fourrage sur pied à faire-Vends calibreuse abricots La Tourangelle
✆ 06 87 06 95 89

42 - Vds presse Claas Rolland 46 dble liage pick-up 1,6m, tôle produit court, état parfait, 6 000 euros
✆ 06.83.83.60.77

54 - Achète avoine.
✆ 06 08 99 94 26

58 - VENDS blé sur pied pour ensilage ou enrubannage 50 ha, 1 parcelle. (réf. 2018)
✆ 07 87 00 09 38

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03.84.32.30.91.
ou 06.86.08.38.02

Fourrage

21 - Achète paille en andains 20 à 25 ¤ la tonne. 80 à 100 ¤ l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ 06 80 41 58 75

38 - Vends foin sur pied et jachères à couper, quantités importantes.
✆ 06 82 48 08 22

Propriété

25 - HAUT DOUBS loue gite tout confort 4/5 personnes proche Suisse prix selon saison.
✆ 03 81 43 55 20

Location

Agricole

21 - ACHETE herbe sur pied ou pré à louer secteur Semur en Auxois/Venarey les Laumes (réf. 1702)
✆ 03 80 96 12 44
06 42 34 22 23

42 - Ch. exploitation de 80 à 130 ha, bovin allaitant, dans 42, pas sérieux s'abstenir, discr. ass
✆ 06.02.26.89.12

Autre

88 - Htes Vosges loue 2 gîtes ds ferme 5 personnes + BB et 1-2 pers. confort, cour, jardin, terrasse couverte.
✆ 03 29 61 28 28

Offre

Emploi

01 - Stages agric. rémunérés à l'étranger (Europe, Canada, USA, Australie, NZ) 18/30 ans avec form. et exp. agri. - Expérience Internationale
✆ 01.43.15.09.48

07 - La DDCSPP cherche préposé sanitaire pr abattoir Aubenas CDD 3 mois (juin à août) 32H/semaine
✆ 04 75 66 53 40

21 - Domaine viticole Hautes-Côtes de Nuits RECHERCHE saisonniers pour relevage dans vigne haute à partir du 16 mai, expérience souhaitée. (réf. 19VB3)
✆ 03 80 62 90 01 HR

21 - Domaine Viticole RECHERCHE CDI pour travaux manuels dans vigne haute et conduite tracteur agricole, machine à vendanger, expérience souhaitée. (réf. 19VB4)
✆ 03 80 62 90 01 HR

GROUPE NESTAL

Etienne
PASSIONNÉS DE NUTRITION

RECHERCHE POUR LA REGION COTE D'OR
UN AGENT COMMERCIAL ET UN DEPOSITAIRE

MISSIONS
- Conseils en alimentation animale
- Suivi des résultats
- Validation économique

PROFIL
- Intérêt pour le secteur de l'élevage
- Grandes qualités pour les contacts humains
- Capacité d'intégration dans une équipe
- Autonome

Poste à pourvoir dès que possible
Formation assurée

ETIENNE SAS
M. Jean-Pierre ETIENNE
410 Route de Vittel - 88270 DOMPAIRE
06 71 27 17 71
Tel. 03 29 36 54 73 - Fax 03 29 36 50 85
Email: jean-pierre.etienne@etienne-aliment.com

21 - RECHERCHE fils agriculteur motivé pour saison paille et moisson, permis VL. (réf. 2014)
✆ **06 11 42 36 09**

21 - RECHERCHE saisonnier exploitation polyculture/entreprise, permis B obligatoire, région Brazey en Plaine (réf. 2010)
✆ **06 86 00 02 01**

26 - Urgent Cherche Chauffeur PL26T avec FIMO et FCOS
✆ **04 75 02 14 26 ou 06 85 66 10 28 ou sarlmorinjclive.fr**

VOUS CHERCHEZ UN REVENU COMPLÉMENTAIRE ?

ISAGRI, leader de l'informatique agricole, recherche sur votre département des Agriculteurs Correspondants pour assurer :
- La vente de nos logiciels et solutions de guidage GPS
- La formation et le suivi d'un portefeuille clients

Vous avez du temps libre, vous souhaitez diversifier votre activité et travailler dans une équipe régionale dynamique ?

Rejoignez-nous ! Contactez le 03 44 06 40 01

Formation garantie à la vente, à la pédagogie et à l'utilisation des logiciels.

www.isagri.fr ISAGRI

26 - Ent fruit/légume nord26 Cherche Chauffeur tract rigoureux autonome pr préparation sols plant. Entretien cult.récolt+Maintenance 1er niv+Encadrement personnel. Exp conduite mat agri 1 à 2ans souhaité
✆ **06 84 51 05 19 ou 04 75 45 06 05 ou benoit.hdcorange.fr**

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur du 15/6 au 14/9 s'adresser au : CREAS Bât M1 - BP 508 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

69 - Cherche saisonnier pour ramassage de cerises.
✆ **06 09 61 56 18 ou 06 13 11 63 25**

73 - Recherche personne pour aider exploitation VL saison été 2011.
✆ **04 79 55 07 70**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et préparation des sols, logement indépendant. (réf. 1813)
✆ **03 86 47 89 19**

89 - Exploitation céréalière Chassignelles/Montbard RECHERCHE conducteur agricole avec expérience, CDI. (réf. 200A)
✆ **06 07 41 64 21**

89 - Chablis RECHERCHE salarié viticole pour conduite d'engins, CDI. (réf. 2015)
✆ **06 07 41 64 21**

Demande

Emploi

26 - Jeune étudiante majeure cherche maître d'apprentissage ds élevage équin,bovin,ovin,caprin ou porcin en BTSA Production animale avec expérience chez vétérinaire
✆ **06 07 83 71 86**

38 - Homme ch. place chauffeur agri exp. moiss batt., laisser message départ 26-38 :
✆ **06 76 47 14 38**

71 - Homme ayant une grosse expérience viticole recherche un à deux jours par semaine pour travaux de printemps.
✆ **06 49 19 05 23**

Offre

Service

84 - ADDOU trav. agri. propose ses services pour ramassage fruits et légumes, ébourgeonnage, éclaircissage
✆ **06 23 73 59 94**

Mariage

Rencontre

93 - Dame africaine 57 ans CHERCHE homme sérieux 56 à 62 ans non fumeur pour relation durable. (réf. 1810)
✆ **06 66 13 95 83 le soir à partir de 18 h**

Dans le cadre de son développement
RECHERCHE
TECHNICIENS - MAGASINIERS
Envoyer CV+lettre de motivation à:
John Deere **Sarl GIACOMEL** 46 av. du Gen. de Gaulle - 21130 Auxonne
Tel. 03 80 27 08 00 - mail: jp.giacomel@wanadoo.fr

Achat-Vente

Divers

26 - Vds Faucheuse Khun GMD 500 An 2007 2000 euros HT / Quad Kynco 150 TBE 1500 euros HT
✆ **04 75 27 23 16 (HR)**

38 - Cse décès vds broyeur horizontal dragone L 175, année 2009 Tb état : 1750 E.
✆ **04 76 35 21 19**

38 - Agriculteur recherche remorque militaire Jeep, GMC, Dodge.
✆ **04 76 38 05 29 HR 06 30 59 99 68**

42 - Vends tank à lait Japy, 520 l
✆ **06.81.87.60.35 ou 04.77.75.55.73**

42 - Vends chambre froide + groupe complet, bon état, prix 6 000 euros + épandeur Hewang, 6 tonnes
✆ **06.88.38.03.06**

69 - Vds Combiplow état neuf semoir Nodet 2,5 m. et 3 m. semoir engrais Amazone scie ruban 3 points fonte.
✆ **06 60 62 12 18**

71 - A l'approche de la fête des mères et celle des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

74 - Vds FC 202 Khun révisé bas prix, presse NH diam 150 volume variable récolte foin 2011
✆ **06 27 03 70 77**

89 - CHERCHE agri/ETA pour semis colza et tournesol strip-till, région Joux la Ville (réf. 1803)
✆ **06 19 15 68 92**

Bâtiment



Animaux

Divers

74 - Vends bélier Berrichon race pure.
✆ **04 50 98 01 79 06 40 28 07 04**

Bovin

01 - Vds taureaux Charolais HBC indem IBR FCO origine Clame Aubouard bons index maternels
✆ **06.30.34.62.14**

01 - Vds vache 46 fille de Genova, GPM Bois le Vin terme 06/06 par Redon
✆ **04.74.51.70.16**

03 - VENDS cheptel charolais ind. IBR, 40 vaches à veaux, - 13 génisses inséminées. (réf. 17VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.**

19 - AV Génisses LIMOUSINES 12 à 14 mois, hab à l'attache, BO, GS + FCO, livr. possible.
✆ **05 55 27 53 94 HR**

21 - VENDS 16 génisses Blonde d'Aquitaine 12 - 16 mois en partie inscrites. (réf. 190A)
✆ **03 80 93 12 57 06 19 12 13 12**

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 20 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1905)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS taureaux 2 ans charolais, or. viande hivernés au pré, TGS. (réf. 19VB2)
✆ **03 80 90 86 75 06 78 09 53 79**

21 - VDS Taureaux 18 mois HBC, très bonne origine, Earl BOLATRE JL.(1909)
✆ **06 98 381962 ou 03 80 84 46 52**

21 - VENDS TB taureaux 15 - 16 mois charolais HBC, IBR A. Livraison possible. EARL Gabory 21460 Jeux les Bard (réf. 2001)
✆ **06 87 43 40 33**

38 - Vds Charolais 2 vaches vêlées 15 avril + 1 prête + 3 génisses 30 mois 3 génisses 18 m.
✆ **04 74 58 03 14**

42 - Vds taureaux à saillir holstein et montbéliard TBO + embryon HD nutrition
✆ **06.89.30.04.69**

42 - Vds cse décès cheptel bovins charolais
✆ **06.25.89.89.48**

42 - Vds bons taureaux charolais idem IBR, 18 mois
✆ **06.73.62.68.81**

42 - Vends 1 vache montbéliarde terme 10 juin, 2 génisses 18 et 22 mois, à saillir, en bio
✆ **04.77.97.52.08**

42 - Vds 4 génisses pleines limousines, vêlages août, IBRA et 2 vaches montbéliardes vêlées
✆ **04.77.72.23.61 ou 06.86.57.38.41**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - Elevage charolais HBC, IND IBR. EARL de Beaumont et Guenot Nicolas VENDS taureaux 17 mois même lignée que la génisse de Paris 2011. (réf. 1801)
✆ **03 86 76 12 83 06 70 34 71 84**

58 - VENDS TBG veaux reproducteurs HBC et non HBC, - veaux limousins repro., - taureau Limousin 5 ans. TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1808)
✆ **03 86 38 90 36 06 72 26 48 56**

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 1805)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VDS Taureaux 2 ans et un veau 1 mois. Boulin Gilbert, Sermages.(1908)
✆ **03 86 84 21 44**

58 - vend 1 taureau HBC adulte, cause consanguinité.(190G)
✆ **03 86 84 23 63 06 84 04 06 89**

58 - VDS bon taureau 5 ans HBC, TGS, fils de Rochefort. GAEC Pigoury.(1912)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - A vendre très bons reproducteurs limousins, Type viande, IBRA.(1913)
✆ **06 10 34 28 10 ou 03 86 30 11 66**

58 - VENDS taureau 5 ans HBC, IBR A, cause consanguinité, FCO OK. (réf. 2009)
✆ **03 86 30 02 81 HR 06 16 44 83 08**

58 - VENDS bon taureau 2 ans né et en service sur l'exploitation, HBC. Gresle - Challement (réf. 2008)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS veaux repro. 16 mois Limousins et taureau 4 ans et demi HBL. EL. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 20VB1)
✆ **06 10 09 65 69 03 45 82 90 10**

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - Vds taureaux adultes 18 mois, veaux 8 jours, TGS, HBC, région Charolles. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends vache normande avec veau femelle + génisse croisée 2 ans.
✆ **06 80 08 78 45**

71 - Vds 10 vaches charolaises avec veaux de mars avril pour repro., indemnes IBR.
✆ **06 30 91 64 77**

71 - Vends 2 taureaux repro. HBC, IBR A, FCO, un de 5 ans viande, un de 30 mois, vêlage facile.
✆ **06 80 11 97 50**

71 - Vds 40 paquets charolais, veaux de 1 à 6 mois, IBR A, certifiés FCO 1 et 8.
✆ **06 28 28 75 47 ou 03 85 24 85 97**

71 - Elevage limousin inscrit vend génisses, vaches, terme 09, mâles repro. Gaec Perrin.
✆ **06 86 83 84 64 06 60 86 64 60**

71 - Elevage charolais HBC vd pour reprod. 2 taureaux 2 ans, 1 taureau 3 ans, 4 jeunes vaches suitées, le tout excellente origine. M. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **/fax (heures repas) 03 85 54 41 10**

71 - Vds taureau repro. charolais HBC, 6 ans, docile, bonne origine. Paray-le-Monial.
✆ **06 30 64 66 94**

89 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS, grandes origines, EARL Baudot - Fulvy (réf. 1901)
✆ **03 86 75 15 33 06 19 96 60 17**

Caprin

42 - Vends 10 chevrettes 2 mois, alpines et croisées, MC cornu, 2 années de conversion bio
✆ **04.77.97.52.08**

Ovin

01 - Vds agneaux brebis béliers croisés charolais Ile de France
✆ **06.81.13.67.64. ou 03.85.38.29.36**

69 - Vds 13 agnelles Lacaune lait prêtes pour reproduction et 13 agneaux 4 mois.
✆ **04 74 05 01 91**

En raison du jeudi de l'Ascension les PETITES ANNONCES doivent nous parvenir avant le vendredi 27 mai à 12h00

Terres de Bourgogne

71 - Vds béliers et agneaux charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ 06 73 34 07 96
ou 06 85 13 37 68

Porcin

89 - VENDS porcelets 25 kg. (réf. 2005)
✆ 03 86 34 21 55

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ 04 71 78 53 26

38 - Anesse noire 3 ans race Bourbonnais et son ânon 1 mois, prix : 700 E, ânesse grise prête 4 ans : 650 E, âne mâle Bourbonnais : 450 E.
✆ 04 74 97 23 88 HR

69 - Maréchal ferrant parrages ferrages chevaux de trait avec un travail.
✆ 04 78 44 06 83
ou 06 08 46 88 50

Chien

07 - Vds 9 chiots Griffon-Vendein nés le 6/03/11, mère 250269801319174
✆ 06 74 86 83 59

26 - vds teckel poil ras femelle 3 an tat 2fnj208
✆ 0670435767

26 - Vds Chiots Border Collie nés le 15 mars 2011 Parents travaillent sur troupeau n°250269801254239
✆ 06 12 57 94 68

38 - Vds chien Border collie mâle 2 ans (N° 2GEE280), dressé sur moutons, conviendrait pour bovins, père BallyGlass Aka (Irlande), mère : T'Fell.
✆ 06 09 88 46 09

39 - Vds chiots border collie parents LOF travaillant sur bovins - ovins, mère 2FCJ972
✆ 03 84 73 52 90

63 - A Réserv. chiots Berger Allemand pure race disp. mi-juin.
✆ 06 10 74 18 87

84 - Vds 2 chiens truffiers mâles de race Lagotto Romagnolo, 3 mois, marron et blanc, vaccinés, pucés (n° 250269 500406019 et 250269500406001) - 750 euros l'un
✆ 06 47 37 43 05

Chasse-Gibier

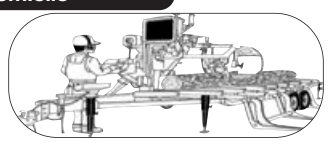
01 - Cause cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races différentes 15 euros le couple et pigeons de réforme 2 euros/pièce
✆ 03.85.51.82.38. hr

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres,
chevrons, planches, etc.

VENTE
DE PLAQUETTES
CHAUFFAGE BOIS



SCIAGE
DE GRUMES
&
VENTE DE BOIS
AU DÉPÔT

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total



☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GARAGE DE L'AUXOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : Créancey
21320 Pouilly en Auxois
RCS Dijon 488 097 544

Par décision du 9 mai 2011, l'associé unique a adopté la modification suivante:
Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 9 mai 2011, aux activités :
- Achats, ventes et réparations d'engins motorisés de parcs et jardins.
- Achats et ventes de tous véhicules automobiles.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
- Réparations, mécaniques autos, agricole, carrosserie, dépannages, véhicules neufs et d'occasions. Location de véhicules de moins de 3.5 Tonnes.
Nouvelle mention :
- Réparations, mécaniques autos, agricole, carrosserie, dépannages, véhicules neufs et d'occasions. Location de véhicules de moins de 3.5 Tonnes.
- Achats, ventes et réparations d'engins motorisés de parcs et jardins.
- Achats et ventes de tous véhicules automobiles.
Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis

AL21206442

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Longchamp, du 13 avril 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : K'do
Siège social : 04 rue du Pautet 21110 Longchamp
Objet : La vente de produits publicitaires pour particuliers et entreprises. La vente de conseils pour évènements particuliers.
Durée : quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apport en numéraire : mille Euros (1000,00 Euros).
Gérance : Monsieur Grégory Zunjic demeurant 26 Avenue Pech Loubat 11100 Narbonne.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis,
Le Gérant

AL21206428

Par acte SSP du 06/05/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : MENUISERIE ROSSI
Objet social : Menuiserie Ebénisterie. Fabrication bois et pose.
Siège social :Le Village, D117B, 21350 Villeferry
Capital : 7 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. David Rossi, demeurant le Village, D117B, 21350 Villeferry
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL21206436

Par acte SSP du 06/05/2011, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCI FAMIGLIA ROSSI
Sigle : FR
Objet social : Gestion immobilière
Siège social :
Le Village, D117B, 21350 Villeferry
Capital minimum : 300 €
Capital initial : 300 €
Capital maximum : 3 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Rossi David, demeurant Le Vilage, D117B, 21350 Villeferry
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21206437

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 mai 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
VALODECHETS
Siège social : Centre d'affaires de la Noue, 8 chemin de la Noue, 21600 Longvic
Forme : SARL
Nom commercial : VALODECHETS SERVICES
Capital : 10 000€
Objet social : assainissement, vidange, curage de canalisations et d'égouts, désinfection, détartrage de colonnes, nettoyage industriel, négoce et traitement de déchets, valorisation de déchets.
Gérance : Monsieur Didier Dubief, centre d'affaires de la Noue, 8 chemin de la Noue, 21600 Longvic
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL21206439

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet, Francis Mairet et Guillaume Lorisson notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or) Rond Point de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or),
25 Avenue de Sprendlingen, le 21 avril 2011, enregistré à Dijon, le 28 avril 2011, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, la propriété la gestion, la vente, pour son propre compte, de tous instruments financiers, droits sociaux et valeurs mobilières, - l'acquisition la construction, la propriété, la gestion, la conservation et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeuble, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles. - d'assurer la pérennité des biens appartenant à la société.
La société est dénommée : SCI GIRARD 2011.
Le siège social est fixé à : Varanges (21110), 3 impasse des Acacias.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : Quatre Mille Euros (4 000,00 Euros)
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les associés nomment pour premier gérant de la société est : Mr et Mme Girard
Pour avis
Le Notaire.

AL21206441

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ECHEVRONNE: (11 64)
20 a 20 ca - Sous la pelle: ZD-105
AOC Hautes Côtes de Beaune Rouge
Cmne de MESMONT: (11 39)
28 ha 41 a 19 ca - Bas d eguilly: ZD-142-145-151 - Derriere chez milliere: ZD-26(J)-26(K)-26(L)-179(B)-180-181-182-184 - Du bas: AI-125 - En laiguille: ZH-164 - En pree: ZE-15 - La plante: ZH-172-190-205-209 - La tilleraie: ZD-164-252[160](A)-252[160](B) - Larrey mongeard: ZD-77(G) - Le village: AI-120-121-122-123-124-126-166-338 - Les corres: ZD-190-197-253[188]-255[191](J)-255[191](K) - Montagne de saint laurent: ZD-254[224] - Pre d hairon: ZH-264-265-268-272-280-291
- Sous les echameaux: ZH-332 (avec bâtiments)
maison de maître avec dépendances bois et prés
Cmne de THOREY-SUR-OUCHE: (11 71)
3 ha 23 a 20 ca - Pre de la troche: ZK-29 - Pre rond: ZK-15-16 Pré - Maintien du fermier
Cmne de BEAUNE: (10 182)
5 ha 44 a 40 ca - Champs belin: ZC-82 - Le bas des plantes: G-122 - Le champ au cheval: ZA-15 - Le closeau: ZD-11(A)-11(B) - Les maranches: ZB-41-52 - Les meix fortans: ZC-15
Cmne de LEVERNOIS: (10 182)
1 ha 27 a 40 ca - Les terres noires: ZA-12
Cmne de VIGNOLES: (10 182)
21 a 70 ca - Les fournaches: ZD-72 - Longs champs: ZI-18
(terres céréalières)
Objectif : maintien de l'exploitant.
Cmne de SAINT-USAGE: fond occupé jusqu'à fin 2014.
3 ha 06 a 21 ca - Les neuf soitures: C-436[430] pré
Cmne de TRUGNY:
8 ha 22 a 30 ca - Au seuillet: ZB- terre
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **06/06/2011** à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21206447

Avis est donné de la constitution de la société CABINET BOURGOGNE ALESIA
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Les Alleux, 21150 Pouillenay
Objet : L'activité d'agence immobilière, d'intermédiaires en achat, vente et location de tous biens et droits immobiliers,fonciers et commerciaux, transactions sur immeubles et fonds de commerce, location et gestion immobilière, syndic de copropriété, gestion locative.
Durée : 99 années
Capital : 5 000 euros
Gérance : Madame Emmanuelle Chollet épouse Carbonneaux demeurant 24, grande rue 21350 Soussey sur Brionne.
Immatriculation : au RCS de Dijon cedex
Pour avis.

AL21206444

Il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
BADEM
Capital : 7 000 euros
Siège : 9 rue de Paradis 21580 Courlon
Objet : Démolition, sciage, carottage, déplombage, désamiantage, pose de fosse septique, récupérateur eau de pluie, rénovation
Durée : 99 ans
Président : M. Kirschfink Patrick 9 rue de Paradis 21580 Courlon
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Clause d'agrement : Les actions sont librement négociables.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21206446

Par acte SSP du 05/05/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :
Marc GIRARDOT
Objet social : Création et vente d'oeuvres d'art et de matériels beaux arts. Promotion artistique.
Siège social : 8 rue Hippolyte Michaud, 21200 Beaune
Capital : 1 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Marc Girardot, 2 rue de Citeaux - 21220 Morey Saint Denis.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21206449

RECTIFICATIF

CANDAM

SA au capital de 53 357,15 €
Rue de la vigne au Chien,
21 850 Saint Apollinaire
RCS Dijon 405 345 463

Avis rectificatif à l'annonce parue le 25/03/2011
Suivant délibération du Conseil d'administration du 15 mars 2011, Monsieur Rémy GREBOT a été nommé Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

AL21206443

DISSOLUTION LIQUIDATION

A VOTRE CÔTÉ

SARL au capital de 2.000 Euros.
Sise 53, rue Condorcet, 21000 Dijon.
518106323 R.C.S. Dijon.

L'AGE du 31/12/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de Liquidateur M. Roy Arnaud, demeurant 53, rue Condorcet, 21000 Dijon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Dijon.

AL21205743

T.E.B.C EURL au capital de 7500 euros. 1 rue hoche 21000 Dijon. RCS dijon 451394696 . A compter A.G.E du 31-03-2011 : Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Chevalier Thierry, 64 rue chanoine bordet, 21000 Dijon. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS dijon.
Cordialement

AL21206451

SAS GOUSTIAUX

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 chemin des Poisets,
21510 Minot
518 979 661 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2011, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation de la société à compter du 31 décembre 2010.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21205972

SARL MACOFRANCE

Société en liquidation
Sarl au capital de 5 000 euros
Siège social : 5A rue du Tribunal
21200 Beaune
RCS Dijon 514 911 908

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 05 mai 2011, il résulte que les associés ont décidé la cessation d'activité, la dissolution anticipée à compter du 30 avril 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Michel Charles, demeurant 5A rue du Tribunal, 21200 Beaune avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation, ainsi que les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
pour avis,

AL21206433

SARL MACOFRANCE

Société en liquidation
Sarl au capital de 5 000 euros
Siège social : 5A rue du Tribunal
21200 Beaune
RCS Dijon 514 911 908

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06 mai 2011, il résulte que : les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, Mr Michel Charles, 5 A rue du tribunal, 21200 Beaune ont statué sur :
Les comptes de liquidation ;
quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
la clôture des opérations de liquidation au 30/04/2011.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Mention sera faite au RCS Dijon.
Pour avis,

AL21206432

APERO TOP

EURL au capital de 1500 €
Siège social: 4 A rue jean baptiste Baudin,
21000 Dijon
494973191 RCS Dijon

L'AGO du 10/05/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 10/05/2011.
Radiation au RCS de Dijon

AL21206435

EURL T.E.B.C en liquidation au capital de 7500 euros. Siège : 1 rue hoche, 21000 Dijon. RCS Dijon 451394696 . A compter A.G.E du 31-03-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur , décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Dijon
Cordialement

AL21206450

MODIFICATION DE CAPITAL

GARAGE MODERNE SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000€
Siège social : 4 rue Courtépée
21210 Saulieu
RCS Dijon 485 274 468

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2011, il résulte que le capital a été augmenté en numéraire de 1 400 € pour être porté à 2 400 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :
Capital social : 1 000 €
Nouvelle mention :
Capital social 2 400 €
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21206423

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or a été signé le 13 mai 2011.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins
n°10 : Arroux-Lacanche,
n°11 : Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur le sous-bassin
n° 2 : Tille amont-Ignon-Venelle,
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, crise), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ài direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.

AL21206448

TRANSFERT DE SIÈGE

SCP NOURISSAT
MISSEREY STRIFFLING VIARD
Notaires associés 23 rue Buffon
21000 Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 07/05/2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée « SCI DAYET-BAUMGART », Société Civile Immobilière, capital de 1.000 € ayant son siège à Collonges les Premières (21110), 6 Route de Première, SIREN no491550927 RCS Dijon, a décidé de transférer le siège social du 6 Route de Première à Collonges les Premières (21110) au 1 Grande Rue à Champdôtre (21130), à compter du 07/05/2011, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL21206445

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

CPH

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 67, rue Berbisey
21000 Dijon
431 801 919 RCS Dijon

L'assemblée générale mixte du 1er décembre 2010 a pris acte de la démission de Monsieur Joao Paulo De Matos de ses fonctions de co-gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
RCS Dijon
Pour avis

AL21206415

SARL LE CHARLESTON

Société à responsabilité limitée
au capital de 21 000 euros
Siège social : 73 rue Monge
21000 Dijon
RCS Dijon 409 695 152

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 2011, l'assemblée générale a décidé de ne pas procéder au remplacement de M.Jean Claude Jouaire démissionnaire de ses fonctions de co-gérant à compter du 28 février 2011.
Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis,

AL21206438

CESSION

**SCP Jacques CAMUSET,
Clarisse GACON-CARTIER et
Pierre-Etienne CAMUSET,
Notaires associés à Chalon sur Saône
(71100), 3, place Général de Gaulle.**

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Etienne Camuset , Notaire à Chalonsur Saône, 3 place Général De Gaulle, le 28 avril 2011, enregistré à Chalon sur Saône, le 11 mai 2011, bordereau 700, case N° : 1, extrait N° : 1649, a été cédé par :
La Société KRITER BRUT DE BRUT, SA, dont le siège est à Beaune (21200) Route de Challanges, identifiée au SIREN sous le numéro 343 484 879 RCS Dijon.
A :
La Société SA VINIPAR, dont le siège est à Beaune (21200) 5 rue du Collège, identifiée au SIREN sous le numéro 515 520 211 RCS Dijon.
Un fonds de commerce de vente de vins, spiritueux, jus de fruit et tout article s'y rapportant exploité à Beaune (21200), 6, rue de l'Hôtel Dieu, lui appartenant, connu sous le nom commercial «CAVE DU COUVENT DES CORDELIERS», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro 343484879.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1er mai 2011.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 150 000,00 Eur s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 135 950,00 Eur,
- au matériel pour 14 050,00 Eur.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Convers, Notaire à Dijon (21000), 7, boulevard de Brosses où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL21206455

**SCP Jacques CAMUSET,
Clarisse GACON-CARTIER et
Pierre-Etienne CAMUSET,
Notaires associés à Chalon sur Saône
(71100), 3, place Général de Gaulle**

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Etienne Camuset , Notaire à Chalonsur Saône, 3 place Général De Gaulle, le 28 avril 2011, enregistré à Chalon sur Saône, le 11 mai 2011, bordereau 703, case N° : 1, extrait N° : 1650, a été cédé par :
La Société KRITER BRUT DE BRUT, SA, dont le siège est à Beaune (21200) Route de Challanges, identifiée au SIREN sous le numéro 343 484 879 RCS Dijon.
A :
La Société SA VINIPAR, dont le siège est à Beaune (21200) 5 rue du Collège, identifiée au SIREN sous le numéro 515 520 211 RCS Dijon.
Un fonds de commerce de vente de vins, spiritueux, jus de fruit et tout article s'y rapportant exploité à Beaune (21200), 7, rue de l'Hôtel Dieu, lui appartenant, connu sous les noms commerciaux «MARCHE AUX VINS» et «CLOS SAINT BERNARDIN», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro 343484879.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1er mai 2011.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 550 000,00 Eur s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 527 300,00 Eur,
- au matériel pour 22 700,00 Eur.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me Convers, Notaire à Dijon (21000), 7, boulevard de Brosses où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL21206454

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson , Notaire Associé Rond Point de l'Europe, le 21 avril 2011, enregistré à Dijon, le 28 avril 2010, a été cédé par :
Monsieur Christophe Jean Mouquet, Agent Commercial, demeurant à
Perrigny-sur-L'Ognon (21270) 16 rue de Vielverge.
A :
La Société dénommée Laupietho, dont le siège est à Perrigny-sur-L'Ognon
(21270) 16 route de Vielverge, identifiée au SIREN sous le numéro 531672970.
Un fonds de commerce de courtage en télécommunication, commerce de tous
produits manufacturés, alimentaires et non alimentaires, traitement de l'eau, animation d'équipe de vente exploité à Perrigny-sur-L'Ognon , lui appartenant, connu sous le
nom commercial Mouquet Christophe, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro 382940963.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Quarante Cinq Mille Euros (45 000,00 Eur), s'appliquant aux éléments incorporels pour Quarante Cinq Mille Euros (45 000,00 Eur),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude du notaire soussigné où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL21206440

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE LOUVRAULT

Louvrault - 58110 Chougny
Au capital de 177.000 €
RCS Nevers - 391.692.027

Par acte notarié établi par Maître Sandelli, notaire à Château Chinon (58) en date du 6 mai 2011, à effet du 23 mars 2011, il a été transformé l'EARL de Louvrault en GAEC du PASSOU dont le siège social est fixé au Passou - 58110 St Péreuse
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 5 novembre 2010
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : GAEC du PASSOU
Siège social : Passou - 58110 St Péreuse
Associés Gérants : M. Blandin Benoît - Louvrault - 58110 Chougny, Mme Blandin Brigitte - Le Passou - 58110 St Péreuse et M. Blandin Clément - Le Passou - 58110 St Péreuse
Capital Social : 598 000 € divisé en 598 parts de 1 000 € représentant des biens mobiliers et immobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : Il sera procédé à une inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, La gérance

AL58206446

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SCP GAUTHIER - CLERGET
Notaires associés
La Charité sur Loire
(58400)
37ter avenue Maréchal Leclerc**

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par:
Monsieur Henri Pierre Camille SERRE et Madame Agnès Françoise Andrée PERROT, son épouse, demeurant ensemble à Urzy (58130), 24 route de Niffon.
Modification opérée : adoption du régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Emmanuel Clerget, notaire à la Charité sur Loire (58402) 37 ter avenue Maréchal Leclerc, BP 47
Date de l'acte : 6 mai 2011.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d' avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis,
Emmanuel Clerget

AL58206453

AVIS DE CONSTITUTION

**OFFICE NOTARIAL
DE CLAMECY (58500)**

Suivant acte reçu par Me ARCANGELI ZERR Notaire à Clamecy, le 5/05/2011, enregistré à Nevers le 9/05/2011, bord 2011/614 case 1 a été constituée une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GARAGE DU MORVAN
Siège : Poirot Dessus 58230 Ouroux en Morvan
Durée : 99 ans
Objet : l'exercice de l'activité de garagiste, station service, achat-vente de véhicules, réparation de véhicules
Capital social : 3000 € constitué d'apports en numéraire
Gérant : M David Chabin, mécanicien, demeurant à Poirot Dessus 58230 Ouroux en Morvan
Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales à des tiers étrangers à la société
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers
Pour avis et mention
Me ARCANGELI ZERR

AL58206456

Par acte SSP du 19/04/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
S.C.I. 2B
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous murs commerciaux et/ou d'habitation et, généralement, toutes opérations quelconques se rattachant à cet objet
Siège social : 37 Rue de la Croix Saint Etienne - 58180 Marzy Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. BOUGUIN David, demeurant 37 Rue de la Croix Saint Etienne - 58180 Marzy
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention, le gérant.

AL58206402

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : 2MPE CONSEILS
Sigle : 2MPE
Capital : 5 000 euros
Siège : 310 rue des ouches 58130 Urzy
Objet : Conseil, accompagnement de tout type d'entreprises
Durée : 25 ans
Gérant : M. Darmagnac Patrice 310 rue des ouches 58130 Urzy
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58206447

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : D.V.T.P
Forme : SARL
Siège social : 7, chemin de la Motte, 58300 Devay
Objet social : Travaux publics. Travaux de drainage, défrichage, assainissement, dépollution, VRD et terrassement. Création et rénovation d'étangs. Création et curage de fossés. Aménagement de terrains et cours. Petits travaux de maçonnerie. Location d'engins, matériels, équipements pour le bâtiment et les travaux publics, avec ou sans chauffeur ;
Durée : 99 ans;
Capital social : 5 000€;
Gérance : Mr Didier Veillerot dt à Devay (58), 7,Chemin de la Motte ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance.

AL58206451

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce du 29.04.11 parue dans Terres de Bourgogne concernant la SCI J.F MILLET & FILLES, le montant du capital social de la société est de 8000 € et non 10 000 € comme paru précédemment. Mention au RCS de Nevers.

AL58206449

CONVOCATION

SICAGEMAC

Route de Saint Saulge
58800 Corbigny

Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale Mixte, qui se déroulera le :
Jeudi 23 juin 2011, à 17 heures,
A la salle de l'Abbaye de Corbigny.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2010,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Questions diverses.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :
- En application de l'article 55 des statuts, les associés seront invités à se prononcer sur la continuité de l'activité.
Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.
J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou, en cas d'empêchement, sur l'intérêt, de nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété.
Le Président
Philippe GUILLIEN

AL58206454

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DUBOIS

Société civile au capital fixe de 7 622,45 €
La Cure - 58130 Ourouer
RCS Nevers - 381.789.502

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er mai 2011, il est décidé la dissolution anticipée de l'EARL DUBOIS à compter du 1er mai 2011 et sa mise en liquidation amiable. M. Xavier Dubois, domicilié à La Cure, 58130 Ourouer quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose
des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation. Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à La Cure - 58130 Oourouer. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58206457

T.F.M.C.T.

SARL au capital de 22.867 euros
Siège social : Le Plessis
58500 Clamecy
332 627 652 RCS Nevers

L'AGE du 30 avril 2011 à 17 heures a décidé, à compter du 31 décembre 2010,
la dissolution anticipée de la société. Mr Franc Tursic demeurant 27 avenue des Tilleuls 94140 Alforville a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du siège social.
L'AGE du 30 avril 2011 à 18 heures, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2010

AL58206458

LE TIVOLI

Sarl en liquidation
Au capital de 4 000 €
Siège : Route Nationale 151
58350 Châteauneuf Val De Bargis
RCS Nevers 489382283

L'Assemblée générale réunie le 11/04/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/12/2010, déchargé M.Patrick Durand de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Le liquidateur

AL58206452

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DE CERTAINES

Au capital de 45 800 €
Certaines - 58800 Cervon
RCS Nevers - 438.588.063

Par acte sous seing privé en date du 3 mai 2011, il a été mis fin aux fonctions de
gérante de Melle Audrey Parizot et constaté l'entrée de M. Jean Pierre Parizot - Certaines - 58800 Cervon comme gérant et de Mme Parizot Chantal, née Patin - Certaines - 58800 Cervon comme associée
Pour avis, la gérance

AL58206433

CESSION

Aux termes d' un acte sous seing privé en date du 1er juillet Monsieur Chet Maurice demeurant à Magnet (03) a cédé à Madame Tourret Carnat Catherine demeurant à Bresnay (03) un fonds de commerce de bar restaurant routier exploité à Cosne cours sur Loire (58) à compter du 1er juillet 2011
Pour insertion unique,
Signature Mme Tourret Carnat Catherine

AL58206448

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SNC TURBELIN

Société en nom collectif
au capital de 1 500 euros
Siège social : 2 et 4 place Eugène Petit,
89140 Pont sur Yonne
452 518 731 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de AGE du 29 Avril 2011, il résulte que :
- Monsieur Jean Marie Turbelin est nommé seul gérant de la société.
- l'objet social a été modifié à compter du 29/04/2011 et devient :
L'exploitation d'un fonds de commerce de vente de tabac, librairie, papeterie, souvenirs, vente de spiritueux et produits de terroirs à emporter, articles de bureau et de fumeurs, maroquinerie, dépôt de presse, bimbeloterie, confiserie, photos, PMU, toutes activités de Loto et loterie proposé par la française des jeux.
Dépôt des statuts modifiés en conséquence au RCS : Sens

AL89206159

SCOOTRACING 89

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue des Brémonts
89100 Saint Martin du Tertre
519 626 873 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 12/05/2011, il résulte que l'article « Objet « des statuts a été modifié comme suit :
- la réparation, la vérification et la vente de cycles, motocycles et quadricycles toutes marques,
- la vente d'accessoires cycles,motocycles et quadricycles,
- import/export cycles,motocycles et quadricycles,
- import/export d'accessoires cycles,motocycles et quadricycles.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL89206163

AVIS DE CONSTITUTION

**Jean-Marc PRIOZET
Notaire
1, rue de la Redoute
67500 Hagueneau
03.88.93.84.81**

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marc PRIOZET, notaire à Hagueneau, le 30 juillet 2009, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
Dénomination : Xavier SWIETEK
Siège : 6, rue des Fontenilles à TONNERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Objet : l'exercice en commun par ses membres de la profession d'Huissier de Justice
Capital social : 30 000,00 €
Apports en numéraire : 30 000,00 €
Gérance : Monsieur Xavier Swietek demeurant à Giromagny 4, rue du Quartier Mutin
Clause d'agrément : Toute opération ayant pour but ou conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété doit être autorisée par une décision des associés statuant à la majorité des associés exerçant leur activité professionnelle dans la société représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation au RCS d'Auxerre
Pour avis
Me PRIOZET

AL89206164

BIG BOSS BATIMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 22 bis rue Jean Jaurès
89100 St Clément

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Clément du 6 mai 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BIG BOSS BATIMENT
Siège social : 22 bis rue Jean Jaurès, 89100 St Clément
Objet social : l'agencement intérieur de bâtiments, la pose de carrelage et de faïence, petits travaux d'électricité, de plomberie et de couverture.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros
Gérance : Monsieur Bogdan Novac, demeurant 22 bis rue Jean Jaurès 89100 St Clément, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89206153

Par acte SSP du 09/05/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
jour férié productions
Objet social : discothèque, et plus généralement gestion de tous débit de boisson, achat vente de spectacles
Siège social :
les salles, 89220 Bléneau
Capital : 1€
Durée : 99 ans
Gérance : M.Veisselier Patrick Les salles 89220 Bléneau
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89206152

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 avril 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :EMAN
Siège social : 20 rue Cantorbery, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 2000 €
Objet social : travaux de batiment
Gérance : Monsieur Samir Abou Aly, 20 rue Cantorbery, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89206155

SARL S2C

au capital de 3 000 €
Siège social : Av. Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Denis les Sens du 08/04/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : SC,
Siège social : av. Georges Pompidou, 89100 St Denis les Sens,
Objet social : le négoce en magasin de tous articles d'habillement, de sport, maroquinerie, articles complémentaires pour femme, enfant, homme, bébé et articles de Paris,
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS,
Capital social : 3 000 €,
Gérance : Christophe DEBEC demeurant 4 av. de l'Havixbeck, 45270 Bellegarde, Nacera DIFEL demaurant 15 ruelle Gué, 45200 Montargis et Audrey PETIOT demeurant 76 François Villon, 45200 Amilly.
Immatriculation de la société au RCS de Sens.
Pour avis,
La gérance.

AL89206158

SECRETARIAT EXPRESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 38, hameau de Courboissy
89120 Charny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Charny (89) du 30 avril 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SECRETARIAT EXPRESS
Siège social : 38, hameau de Courboissy, 89120 Charny
Objet social : Prestations de secrétariat, d'assistance administrative aux entreprises
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Julien Simon demeurant 2, la Sabarderie 45700 Vimory
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89206160

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
LA PALICE
Capital : 100 euros
Siège : 8 rue de la Chaume 89260 Fleurigny
Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérants : M. Chambrin Sébastien et Mme Chambrin Elena demeurant 8 rue de la Chaume 89260 Fleurigny
Immatriculation au RCS de Sens

AL89206161

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CUSSY LES FORGES

Avis de mise à l'enquête publique du Zonage d'assainissement

Par arrêté du maire, l'enquête publique sur le zonage d'assainissement est prolongée d'une semaine, jusqu'au 27 mai 2011. Le commissaire enquêteur assurera une permanence supplémentaire.
Le 27 mai 2011 de 14h à 15h.

AL89206162

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AGENCE IMMOBILIERE DE LA CATHEDRALE

SARL en liquidation au capital de 7 622 euros
Siège : 6 Rue Champfeuillard, 89100 Sens
380 158 543 RCS Sens

L'AGE réunie le 31/12/2010 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Christine Pluviaud, 20 Avenue du Général de Gaulle 92250 La Garenne Colombes, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 6 Rue Champfeuillard 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89206165

SARL SOLAIR ELEC

Electricité générale et solaire
Société au capital de 3000€
Siège : 23 rue Emile Zola
89190 Villeneuve l'Archvêque
RCS de Sens 507 644 839

D'un procès-verbal d'assemblée générale du 10 mai 2011, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et de la loi, M.Olivier Léger, gérant et associé unique est nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au 36 rue de la Croix 10160 Rigny le Ferron.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur

AL89206154

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DU MOULIN

RCS Auxerre 328 630 785

Par décision de l'assemblée générale du 18 janvier 2011, la CUMA du Moulin a transféré son siège social de chez Paul Fouquet, la Jaunière 89130 Moulins-sur-Ouanne chez Sébastien Fouquet, 2 la Jaunière 89130 Moulins-sur-Ouanne.
Le président

AL89206157

➜ NOMINATION

APC BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital variable de 1 500 euros
Siège social
Espace Cristal
ZI La Gaillarde
89100 Saint Clément
R.C.S. Sens : 482 946 571

L'AGO du 18 avril a :
* nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire La Société AC Audit, siège social 25 bis, rue des Francs Bourgeois 91450 Soisy sur Seine.
* et nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant La société FACT AUDIT, siège social, 130 route Corbeil 91360 Villemoisson sur Orge.
Mention en sera faite au Tribunal de Commerce de Sens.
La gérance

AL89206130

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PMDIS

SARL au capital 10 592 589 €
Siège social : 140 Route Nationale 6
69720 St Bonnet de Mure
428 645 824 RCS Lyon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/04/2011, la société PMDIS a donné en location - gérance à la SARL S2C Société à Responsabilité Limitée en cours d'immatriculation au RCS de Sens; au capital de 3000 Euros dont le siège social est situé Route de Paris - Avenue Georges Pompidou - 89100 St Denis les Sens,l'exploitation d'un fond de commerce de négoce en magasin d'articles d'habillement (Vêtements, habillement,articles textiles, linge de maison, chaussures, chaussants et accessoires) situé Route de Paris - Avenue Georges Pompidou - 89100 St Denis les Sens; à compter du 01/06/2011 pour une durée illimitée.
Le locataire gérant exploitera le fonds de commerce pour son propre compte en qualité de commerçant
indépendant.

AL89206156

SAFER de Bourgogne

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
LAILLY - maison d'habitation avec terre
4 ha 89 a 25 ca - La perte: B-852-853-859(P) - Le conge: B-979[101](J)-979[101](K) Y-256[186](J)-256[186](K)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le **6 juin 2011** à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL89206166

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1 rue de l'Epée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3
du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
VIEILLE FRANCE (LA) SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 23/03/2010
Le «Stadium» 10, route nationale 6, le petit Chaumont 89340 Chaumont.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 2 mai 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89206134

Au titre de la procédure suivante :
YG PARTICIPATIONS EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 08/06/2010
8 route de Nogent 89100 Soucy
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 28 avril 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89206135

Au titre de la procédure suivante :
BALA PATRICK
Liquidation judiciaire simplifiée du 14/09/2010 «Balasport» 25, grande rue 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 28 avril 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce,
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89206136

Au titre de la procédure suivante :
ATTIA LOETITIA
Redressement judiciaire du 07/09/2010
Liquidation judiciaire du 26/10/2010
82 bis, rue de la république, 89150 Saint Valérien
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 28 avril 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89206137

Au titre de la procédure suivante :
GODET LUDOVIC
Liquidation judiciaire simplifiée du 27/07/2010
15, grande rue 89210 Champlost
L' ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Sens le 28 avril 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89206138

Au titre de la procédure suivante :
BOURGOIN TRANSPORTS SARL
Liquidation judiciaire du 21/12/2010
15, rue des Lauriers 89260 Perceneige
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 28 avril 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89206139

Au titre de la procédure suivante :
BATIMAX BATICARRELAGE SARL
Redressement judiciaire du 02/11/2010
Liquidation judiciaire du 14/12/2010
26, route nationale 6, Rosoy, 89100 Sens.
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Sens le 28 avril 2011.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL89206140

En raison
du jeudi de l'Ascension
les ANNONCES LÉGALES
doivent nous parvenir
avant le vendredi 27 mai 17h00

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ Je m'abonne pour 1 an
à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans
à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Aménagement du territoire

Le WiMax éclaire les zones d'ombre

Réduire la fracture numérique et permettre à tous les habitants de Bourgogne de bénéficier des avantages du haut débit, tel est l'objectif du projet WiMax, développé dans les *«zones grises»* des cantons de Côte d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Bilan d'étape en Côte d'Or avec le Conseil régional.



Aucun regret pour Joël et Chantal Thomas, agriculteurs à Meilly-sur-Rouvres, *«avant le WiMax, l'ADSL c'était la galère ! »*.

Le projet de construction d'un réseau haut débit avait pour objectif de réduire la fracture numérique pour les Bourguignons privés d'internat à 2 Mbs, c'est-à-dire en *«zone d'ombre ADSL»*. Pour pallier ces inégalités d'accès aux avantages des nouvelles technologies, la solution hertzienne WiMax a été retenue. Depuis 2009, une délégation de service public *«WiMax Bourgogne haut débit»* a confié à une société privée (Altitude infrastructure et sa filiale dijonnaise Net-Bourgogne) la construction, l'exploitation et la commercialisation du réseau. Deux ans après, le déploiement des installations est quasi achevé, avec 87 stations principales, 12 stations complémentaires et 1 300 abonnés sur les trois départements couverts par le dispositif, la Côte d'Or, la Saône-et-Loire et l'Yonne.

Une alternative efficace

Le 9 mai, le président du Conseil régional, François Patriat et Christian Paul, vice-président en charge des nouvelles technologies, sont venus mesurer sur le terrain, en Côte d'Or, les performances de la technologie déployée et le degré de satisfaction de ses utilisateurs, particuliers et entrepreneurs. La station de Pain Blanc (21) *«zone d'ombre»* notoire a été choisie comme plaque tournante, c'est l'une des vingt-trois stations de base WiMax en Côte d'Or, elle couvre cinquante-cinq communes et 74 abonnés sont dénombrés sur cette zone. La technologie hertzienne du WiMax semble représenter une bonne alternative pour les abonnés qui ne peuvent pas recevoir le haut débit par l'ADSL, du fait de leur localisation géographique ou de la configuration de leurs bâtiments. Attention toutefois à bien évaluer l'évolution de l'environnement, certaines frondaisons particulièrement luxuriantes au printemps pouvant perturber la réception du signal.

De Pain Blanc à Meilly-sur-Rouvres en passant par Chaudenay-le-Château, les intéressés ont manifesté leur satisfaction, le haut-débit devenant souvent la condition de base d'une activité professionnel. L'activité touristique du *«Cottage»* à Chaudenay-le-Château avec chambres et table d'hôtes repose aux trois quarts sur l'accès à internet. A Meilly-sur-Rouvres, Joël et Chantal Thomas, agriculteurs ont tout autant besoin de cet accès rapide à Internet pour leurs déclarations administratives et la gestion courante de l'exploitation. A la ferme des époux Thomas, *«c'est Madame qui conduit l'avion»*, explique Joël Thomas. Et Chantal confirme *«qu'avant le WiMax, c'était la galère. Depuis le 17 janvier, date de l'installation du système, tout marche parfaitement»* avec une connexion à 2 Mbs sans à-coups, alors que les hauts murs de la ferme perturbant la réception ADSL. Pour de nombreux abonnés, l'accès au haut débit n'est pas seulement une question de confort…

Un potentiel d'abonnés encore insuffisamment exploité

L'installation du WiMax est encore récente et le nombre d'abonnés devrait continuer à grimper dans les mois qui viennent. Tous ceux qui se débattent avec une connexion ADSL défaillante ne sont pas toujours informés de l'alternative WiMax et de ses avantages. Les collectivités territoriales ont investi 12 millions d'euros sur la Bourgogne afin de réduire la fracture numérique. En 2011, la Région a reconduit son aide de 250€ aux abonnés WiMax pour les frais d'installation. La technologie WiMax représente une bonne alternative, mais elle ne peut pas solutionner tous les problèmes de connexion. Dans certains cas, la solution satellite s'impose. D'ici dix ans, le déploiement de la fibre optique devrait reléguer toutes les technologies actuelles au rang d'antiquités, mais l'investissement est tellement conséquent que le WiMax, solution transitoire, pourrait rester encore longtemps dans nos campagnes *«du provisoire»* qui dure…

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Repères

Le déploiement WiMax en Bourgogne

Le déploiement initial du WiMax est achevé à 98%. 99 stations de base sont commercialisées sur les 102 prévues initialement, soit : 87 stations principales (sur les 88 prévues), 12 stations complémentaires, ou pico-stations (sur les 14 prévues). 20 pico-stations complémentaires pourront compléter la couverture du territoire en fonction des besoins. Net Bourgogne commercialise son réseau WiMax auprès de cinq fournisseurs d'accès internet : WiBos, Vivéole, Numéo (en dehors de ses abonnés WiFi), Alsatis et Ozone. Deux fournisseurs d'accès proposent des offres professionnelles (4 à 100 Mbs) : le groupe Altitude Télécom-Completel et la société Adista.



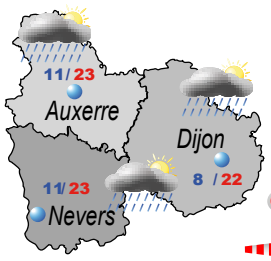
Pour les propriétaires du *«Cottage»*, chambres et table d'hôtes à Chaudenay le Château, ici avec François Patriat, président du Conseil général, l'activité commerciale repose essentiellement sur un accès performant à internet et au haut débit.



Un petit boitier, positionné au mieux par rapport à la configuration du lieu et du site et la connexion s'établit…

▶ Prévisions **météo** du 20 au 27 mai

Vendredi 20 Mai



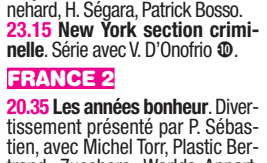
Mitigé
Le temps s'annonce mitigé sur le département avec un faible risque d'averses pour l'après-midi.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Vendredi 20 : St Bernardin
Soleil : 06:31 - 21:30
Lune : N.C. - 09:06

Samedi 21 Mai



Orageux
Un temps devenant instable au fil des heure avec une possible dégradation orageuse en soirée.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

Samedi 21 : St Constantin
Soleil : 06:30 - 21:32
Lune : 00:43 - 10:13

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 22 Mai



Lourd
C'est un temps lourd qui nous attend avec des averses qui pourront prendre un caractère orageux notamment en soirée

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

Dimanche 22 : St Emile
Soleil : 06:29 - 21:33
Lune : 01:20 - 11:20

Prévisions à 7 jours

Lundi 23 au Mercredi 25 Mai :

Orages faibles / Orages faibles / averses orageuses

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 13 à 18 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Mai :

averses orageuses / averses / orageux / averses orageuses

Vents : Nord à 10 km/h
T° mini. : 10 à 16 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

5				1			7	
		9				3	1	
				5	7		2	
	9	7	4	3				2
2	3	5				8	4	7
8				7	5	6	9	
	8		1	4				
	5	6				2		
	4			2				1

Solution Sudoku

4	2	9	6	8	5	1	3	7
6	1	3	2	7	9	5	4	8
8	7	5	3	1	4	6	2	9
1	3	7	5	2	6	8	9	4
9	4	8	1	3	7	2	6	5
5	6	2	4	9	8	7	1	3
3	5	6	7	4	1	9	8	2
2	9	1	8	5	3	4	7	6
7	8	4	9	6	2	3	5	1

▶ Télévision Sélection du 21 au 27 mai

Samedi 21

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Michèle Laroque, Kad Merad, E. Zylberstein, Vincent Perez, D. Besnehard, H. Ségara, Patrick Bosso.
23.15 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur. Divertissement présenté par P. Sébastien, avec Michel Torr, Plastic Bertrand, Zucchero, Worlds Appart, Hervé Vilard, Paradisio, Alice Dona, Catherine Lara, Marlène, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Commissaire Magellan «Pur sang» ★★. Téléfilm avec Jacques Spiesser. *Sympathique.*
22.10 C'est mon tour ★★. Téléfilm avec Valérie Kaprisky. *Pas mal, mais long et un peu pénible.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «La fabuleuse histoire de la science (3 et 4/6)». Documentaire.
22.20 Xanadu (7 et 8/8) ★. Série ⓰. *Glauque et malsain.*

M6
20.45 Hawaii 5-0 : «Palekaiko», «Hana'a'a Makehewa». Série ⓾.
22.25 The unit «Commando d'élite». Série ⓾.

CANAL +
21.00 Football «Multiplex».

Dimanche 22

TF1
20.45 Die hard 4 «Retour en enfer» ★★. Aventures (2007) de Len Wiseman, avec Bruce Willis (2h04) ⓾. *Spectaculaire, mais violent.*
23.05 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Mystic river ★★★. Drame (2002) de Clint Eastwood, avec Sean Penn, Tim Robbins, Kevin Bacon (2h17) ⓬. (voir Sélection)
22.50 Faites entrer l'accusé «Roland Moog, meurtre au cinéma» ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «La mort en chantant» ★★. Série avec John Nettles ⓾. *Excellent.*
22.55 Persépolis ★★★. Animation (2007) de Marjane Satrapi et V. Paronnaud (1h32). (voir Sélection)

ARTE
Max Frisch, un écrivain dans son temps
20.40 Homo faber ★★. Drame (1991) de V. Schlöndorff, avec Sam Shepard (1h57). *Excellent.*
22.30 Max Frisch, citoyen ★★. *Intéressant.*

M6
20.45 Zone interdite «Acquittés d'Outreau : Dix ans après, le cauchemar continue». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Boot camp, prison à vie : Quand l'Amérique mate ses ados violents» ⓬.

CANAL +
20.50 Les trophées du foot.

Lundi 23

TF1
20.45 Vieilles canailles ★★. Téléfilm avec Claude Brasseur, François Berléand, Patrick Chesnais, Cyrielle Clair. *Amusant, mais lourd.*
22.20 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
00.45 Au Field de la nuit, avec M. Le Forestier, T. Cohen, Zoé Valdés, Tatiana de Rosnay, Bastien Vivès.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Tueur en herbe», «Rédemption» ★★. *Prenant.*
22.15 Complément d'enquête «Caïds, les nouvelles règles du milieu». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Incroyables expériences «Spéciale animateurs». Divertissement avec Vincent Ferniot, Nathalie Simon, Henry-Jean Servat, etc.
23.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Un long dimanche de fiançailles ★★★. Drame (2004) de Jean-Pierre Jeunet, avec Audrey Tautou (2h17) ⓬. *Somptueux.*
22.55 La Symphonie n°5 de Mahler «D'un pas mesuré».

M6
20.45 L'incroyable Hulk ★★. Fantastique (2008) de Louis Leterrier, avec Edward Norton (1h47) ⓾. *Spectaculaire, mais lassant.*
22.45 Boat trip. Comédie (2002).

CANAL +
20.55 XIII (11 et 12 et 13/13) ⓾.

Mardi 24

TF1
20.45 Dr. House : «Heureux les ignorants», «L'ami de Wilson», «Le divin enfant ⓾» ★★. Série avec Hugh Laurie. *Excellent.*
23.15 Enquêtes et révélations «Rencontre, mariage, infidélité : sur les nouveaux pièges de l'amour».

FRANCE 2
20.35 Spéciale Toute une histoire «Couples mixtes : Le combat de l'amour». Magazine présenté par Sophie Davant.
22.40 La grande traque «Pablo Escobar : Le roi de la cocaïne» ⓾.

FRANCE 3
20.35 La résidence ★. Téléfilm avec Michel Jonasz, G. Marchand, Marthe Keller. *Inégal et long.*
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
La Somalie, d'un chaos à l'autre (voir Sélection)
20.40 Toxic Somalia «L'autre piraterie» ★★★. Documentaire.
21.35 Mogadiscio, capitale fantôme ★★. Documentaire.
22.30 Twin Peaks (5, 6 et 7/22) ★★. Série. *Prenant.*

M6
20.45 X Factor. Divertissement avec Jenifer et Julien Doré.

CANAL +
20.50 Crazy heart ★★. Comédie dramatique (2009) de Scott Cooper, avec Jeff Bridges, Maggie Gyllenhaal (1h47). *Attachant, mais long.*

Mercredi 25

TF1
20.45 Esprits criminels : «Liberté sous condition», «La troisième étape», «Un petit coin de paradis» ⓬.
23.10 Flashforward (5, 6 et 7/24) ★★. Série ⓾. *Palpitant.*

FRANCE 2
20.35 Bas les cœurs ! ★★. Téléfilm avec Jérémie Duvall, U. Cancelier, Bruno Lochet. (voir Sélection)
22.10 Face aux Français…

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «L'Égypte, une passion française» ★★★. (voir Sélection)
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Le Japon, l'empereur et l'armée» ★★. *Intéressant.*
22.10 Le dessous des cartes.
22.25 La femme sans tête ★★. Drame en VO (2008) de Lucrecia Martel. *Envoûtant, mais très lent.*
23.55 La lucarne «Sous les drapeaux». Documentaire.

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves. Divertissement.
22.50 Enquête exclusive «Quartier du Sentier : La grand bagarre des nouveaux rois de la fringue».

CANAL +
20.55 Imogène McCarthery ★. Comédie (2010) de A. Charlot et F. Magnier, avec Catherine Frot, Lambert Wilson (1h20). *Poussif.*

Jeudi 26

TF1
20.45 RIS police scientifique : «Fou d'amour», «Temps morts», «Tirs croisés», «À la vie à la mort» ⓾.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Les nouvelles armes des escrocs du téléphone et d'Internet», «Promotion télé», «Robert Badinter». Magazine.
22.50 Infrarouge : «Voyage au coeur de l'alcool(isme)», «Dans le secret de... L'accès aux soins en danger». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Line Renaud à l'Olympia. Spectacle.
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 La visite de la fanfare ★★★. Comédie en VO (2007) de Eran Kolirin, avec Sasson Gabai, Ronit Elkabetz (1h23). *Très attachant.*
22.05 Il était une fois… «Orange mécanique» ★★. *Intéressant.*
23.00 Orange mécanique ★★★. Drame en VO (1971) de Stanley Kubrick, avec Malcom McDowell (2h11) ⓾. *Brillant, mais pénible.*

M6
20.45 La catin. Téléfilm avec Alexandra Neldel (1h30) ⓬.
23.00 Hommes et femmes à vendre «Enquête sur les nouveaux visages de la prostitution» ⓬.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (13 et 14/24) ★★. Série. *Excellent.*

Vendredi 27

TF1
20.45 Le grand concours des animateurs. Divertissement avec Jean-Pierre Pernaut, J.-P. Foucault, Sandrine Quétier, Benjamin Castaldi, Catherine Laborde, Gérard Holtz, Cyril Hanouna, Sophie Favier, Marie-Ange Nardi, Thierry Beccaro, Valérie Bénaïm, Elsa Fayer, etc.
23.30 Pascal, le grand frère.

FRANCE 2
20.35 Longue peine ★★. Téléfilm avec Romane Bohringer, Bruno Todeschini, Francis Renaud ⓾. *Un bon suspense, mais des longueurs.*
22.00 Avocats et associés «La chute» ★★. Série. *Bien fait.*
22.55 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique. Magazine de Mireille Dumas.

ARTE
20.40 La vallée tranquille ★★. Téléfilm avec Wolfgang Stumph, Robert Atzorn (1h28). *Intéressant.*
22.10 En finir avec la peur «Comment la science peut agir sur nos souvenirs» ★★. *Prenant.*
23.05 Grand format «Marathon boy». Documentaire.

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.50 Rugby «Top 14».

SÉLECTION


DR

Mystic river - Jimmy, Sean et Dave, des enfants, jouent dans la rue, quand un faux policier enlève Dave. Les policiers permettent à Clint Eastwood de filmer l'Amérique, avec sa violence et ses ambiguïtés, tout en brossant le portrait de personnages englués dans cette violence. Mais, avec cet artiste, la moindre histoire policière devient une véritable tragédie. Sa caméra s'attache aux personnages, comme pour mieux en fouiller les profondeurs de l'âme. Entouré de comédiens exceptionnels, il brosse le portrait de trois hommes qui ne parviennent pas à oublier un traumatisme de l'enfance. C'est la fatalité qui est au cœur de cette histoire bouleversante. La caméra tournée vers le ciel ou, au contraire, tournée vers la terre restitue son drame dans une perspective spirituelle. Une manière d'indiquer que, si les personnages se débattent avec leurs tourments, c'est toujours sous le regard bienveillant de Dieu. ***Dimanche 22, sur France 2, à 20h35.***

Persépolis - En 1978, Marjane n'a que huit ans et vit chez ses parents à Téhéran. Le choix d'un noir et blanc très stylisé favorise une approche à la fois universelle et réaliste, tout en n'excluant pas des parenthèses oniriques très réussies, pour illustrer les événements historiques. Le récit est très habilement construit, entre scènes émouvantes et drôleries. Les auteurs abusent d'un langage volontairement très cru. ***Dimanche 22, sur France 3, à 22h55.***

Soirée thématique «La Somalie, d'un chaos à l'autre» - Depuis 20 ans, la Somalie est ravagée par une terrible guerre civile. Cette soirée très instructive fait le point sur la situation. Le premier documentaire est une enquête à hauts risques sur les déchets toxiques déversés au large des côtes somaliennes. Le second retrace l'histoire tragique de la capitale. C'est instructif, mais terrible, tant les solutions semblent peu évidentes. ***Mardi 24, sur Arte, à partir de 20h40.***

Bas les cœurs ! - À Versailles, en 1870, en pleine guerre, Jean, 12 ans, fils de bourgeois, est très ami avec Merlin, un anarchiste. Cette adaptation d'un roman de Georges Darien est une œuvre à la fois cocasse et tragique. La lâcheté de certains personnages est stigmatisée dans cette histoire prenante, malgré des invraisemblances. Ce (discret) plaidoyer en faveur de la Commune est une virulente satire des bourgeois. ***Mercredi 25, sur France 2, à 20h35.***

Des racines et des ailes «L'Égypte, une passion française» - Entre la France et l'Égypte, c'est une histoire d'amour qui dure. Sur les traces de l'IFAO (l'Institut Français d'Archéologie Orientale), ce passionnant documentaire suit le minutieux travail des archéologues français, à Saqqarah, dans l'oasis de Douch, et au Caire, où l'on met à jour la grande muraille construite par Saladin pour se défendre des croisés. Les images sont superbes. ***Mercredi 25, sur France 3, à 20h35.***

Festival de Cannes 2011

Le 64ème festival du film de Cannes

Court-métrage
En 2011, Cannes a décidé de faire la promotion des courts-métrages, en créant Cannes Court-Métrage, une vitrine pour toute la profession.

Le 64ème festival de cinéma de Cannes a lieu du 11 au 22 mai. Petit tour d'horizon des différentes catégories de films sélectionnés.

Ce sera donc cette année la 64e édition du Festival de Cannes. Pour Thierry Frémaux, son délégué général, « il semble qu'il flottera sur la Croisette un parfum de légèreté, de désir et de paix ». De bonne augure au regard des violents soubresauts du monde actuel. Des innovations ? Oui, mais à dose homéopathique : une cinématographie invitée, l'Egypte, un grand pays de cinéma ; la présence de Jean-Paul Belmondo, de retour à Cannes, pour y recevoir un hommage mondial ; une Palme d'Or d'honneur, qui sera remise lors de la cérémonie d'ouverture (cette année à Bernardo Bertolucci).
Côté films sélectionnés, on a droit cette année à un panaché entre pointures du cinéma mondial et œuvres plus confidentielles ou en provenance de pays moins connus par le grand public amateur du 7e art. Pour les grands noms internationaux, Nanni Moretti, Pedro Almodovar, les frères Dardenne, Aki Kaurismäki (avec un film qui se passe dans la ville du Havre) et Lars von Trier seront présents en compétition officielle. Au total, 20 films convoiteront une palme d'or dans cette sélection.

Cinq Français en «*compet'*»

Les films français reflètent l'expérience de deux grands réalisateurs et l'enthousiasme de trois «*petits jeunes*». «*L'Apollonide - Souvenirs de la maison close*» de Bertand Bonello (43 ans et déjà trois longs-métrages présentés à Cannes) raconte l'histoire d'une maison close à Paris, début XXème. Une prostituée a le visage marqué d'une cicatrice lui dessinant un sourire tragique. La vie des autres filles s'organise autour de cette «*femme qui rit*». «*La source des femmes*» de Radu Mihaileanu (53 ans et multi-récompensés à Venise en 1998, Berlin en 2005, aux Césars en 2006 et 1,9 million de spectateurs en salle pour Le concert en 2009) se situe, de nos jours, dans un petit village, entre Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Les femmes vont chercher l'eau à la source, en haut de la montagne, sous un soleil de plomb, depuis la nuit des temps. Leila, jeune mariée, propose aux femmes de faire la grève de l'amour tant que les hommes n'apportent pas l'eau au village. Alain Cavalier (80 ans en 2011 et réalisateur du splendide Thérèse, en 1986, primé à Cannes et aux Césars) présentera «*Pater*», où l'on voit Vincent Lindon et Alain Cavalier, liés par l'amitié, presque comme fils et père, échanger sur leurs vies : de boire du porto dans les bars à se demander quel film on peut faire en passant par tout type d'histoires : de mettre les pieds dans le plat, de rire, à dormir debout et toujours, la bonne question sans réponse du cinéma : est-ce vrai ou pas ? «*Polisse*» de Maiwenn (35 ans et réalisatrice de Pardonnez-moi en 2006 et de Le bal des actrices en 2009) montre le quotidien des policiers de la Brigade de protection des mineurs et comment parviennent-ils à trouver l'équilibre entre vies privées et réalités professionnelles quotidiennes ? Enfin, «*The artist*» de Michel Hazanavicius (44 ans, réalisateur des deux OSS 117 en 2006 et 2009) se passe à Hollywood, en 1927, où George Valentin (Jean Dujardin) est une vedette du cinéma muet à qui tout sourit. L'arrivée des films parlants le fait sombrer dans l'oubli et Peppy Miller (Bérénice Bejo, également dans OSS 117 en 2006 et dans Meilleur espoir féminin de Gérard Jugnot en 2000), jeune figurante, va être propulsée au firmament des stars.
On notera aussi la présence du film «*Hanezu no tsuki*», de la Japonaise Naomi Kawase, qui se déroule dans une région berceau du Japon, au Sud. Ici, il y a longtemps, vivaient ceux qui se satisfaisaient du plaisir de l'attente, entourés de trois montagnes qui reflétaient les batailles du cœur. Mais le peuple moderne a apparemment perdu ce sens de l'attente. Une belle fable pour un Japon dévasté par un tsunami et ses conséquences en 2011.
On retrouve le panaché d'origine dans la sélection «*Un certain regard*» : grands noms avec Gus van Sant et Robert Guediguian ; cinéma moins connu avec le russe Bakur Bakuradze, qui présente «*Okhotnik (Le chasseur)*». L'histoire d'un fermier qui se lève tôt pour nourrir ses cochons, vérifier sa comptabilité, s'occuper de son tracteur, découper la viande qu'il vend au marché. Il vit avec sa femme, sa fille adolescente et son jeune fils. Et il chasse… Un monde de routine, jusqu'au jour où deux nouvelles ouvrières, des détenues de la colonie pénitentiaire voisine, débarquent à la ferme. Et sans qu'il ne s'en rende compte, sa vie va se mettre à changer. Le Français Bruno Dumont présentera «*Hors satan*» : en bord de Manche, sur la Côte d'Opale, près d'un hameau, de sa rivière et de ses marais, demeure un gars étrange qui vivote, braconne, prie et fait des feux. La fille d'une ferme prend soin de lui et le nourrit. Ils passent du temps ensemble dans le grand domaine de dunes et de bois à se recueillir mystérieusement au bord des étangs, là où rode le démon…

THIERRY MICHEL



Jerry Schatzberg/H5

Le regard du cinéaste transparait dans la précision de la mise en scène qui laisse toute sa place à l'émotion. Le cadre ouvre sur l'espace intérieur, attire vers sa profondeur et expose la nudité du visage comme un mystère insondable.

▶ Stars

Les grands noms défilent sur la Croisette

La star est déjà dans l'affiche du 64ème festival, splendide portrait de l'actrice Faye Dunaway par le photographe Jerry Schatzberg (également cinéaste et Palme d'or en 1973 pour l'Épouvantail). Stars aussi pour le jury, avec notamment son président, Robert de Niro.
Ce dernier sera épaulé, entre autres, par Uma Thurman, Olivier Assayas, Jude Law ou encore Johnnie To. Michel Gondry présidera le jury de la Cinéfondation et des courts-métrages alors qu'Emir Kusturica pilotera la sélection Un certain regard. Un documentaire de Vincent Perrot sur Jean Paul Belmondo sera présenté dans la sélection Cannes Classics (qui accueillera aussi la projection de la seule version couleur connue au monde du Voyage dans la lune, réalisée en 1902, par George Méliès). L'esprit de Stanley Kubrick sera présent à travers la projection d'une copie restaurée d'Orange mécanique, en présence de l'acteur principal Malcolm McDowell. Moins glamour mais très important, la projection, en séance spéciale, du documentaire The big fix des Américains Rebecca et Josh Tickell : la découverte d'un vaste réseau de corruption sur fond de marée noire dans le Golfe du Mexique, le 22 avril 2010.

T. M.



Affif

Jerry Schatzberg cinéaste et photographe

Cannes 2011 en chiffres

La sélection officielle des films accueille 22 films (dont deux hors compétition : les films d'ouverture et de clôture de Woody Allen et Christophe Honoré). Deux longs-métrages sont des premiers films : Sleeping beauty de Julia Leigh et Michael de Markus Schleinzer. «*Un certain regard*» projettera 19 films dont deux premiers films. La Cinéfondation (le laboratoire de Cannes) compte 16 films au programme. Neuf courts-métrages sont aussi en compétition. Cannes, c'est aussi le marché du film : en 2011, 1 200 projections sont programmées (1 002 en 2010) avec des œuvres, pour la première fois, du Bangladesh, de Géorgie et de Porto Rico. **T. M.**